L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1280 - VENDREDI 25 JUILLET 2014 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Préparation de vos semences
(céréales, colza, pois...)

Pour minimiser vos coûts de semences, faites confiance à un trieur à façon. Contactez-nous !

S.T.A.F.F

Les Bruyères 89100 Collemiers
03 86 95 04 81 - Email: eta-picouet@orange.fr

Élevage hors norme...



Vous reprendrez bien une petite louche de grillons et une pincée de vers de farine ? (p.12)

Côte d'Or

› **Blé**

Le PS en baisse dans les sondages



Nièvre

› Le blé meunier menacé de déclassement



Yonne

› Moissons: Une invitée indésirable, la germination







Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Santé
03 • Marchés bovins : "Le coup de gueule" de JP. Fleury

Côte d'Or
04 • Moisson : le PS en baisse dans les sondage
05 • Châtillonnais : grise mine pour la luzerne
06 • Pulvérisation en viticulture : l'importance des réglages
07 • Le Mondial charolais à l'horizon

Nièvre
08 • Vers un déclassement massif du blé meunier vers le fourrager
09 • Syndicat : "Monter en pression" avant un automne en action
10 • Marque Pac : une viande bovine charolaise bien d'ici

Yonne
11 • Moissons : une invitée mal venue , la germination
12 • Insolite : "il reste des fricassées de grillons" "Qui en reprend ?"
13 • Le concombre icaunais a su relever la tête
14 • Peintures "fraîches" à l'ombre des caves

Bourgogne
15-18 • Résultats des examens . Candidats admis
19 • Directives nitrates : le programme d'actions régional s'applique

Culture
20 • Arvalis : quelques recommandations en cas de récolte de blé germé

Services
21 • Firmes et Machinisme
22-23 • Marchés
24-26 • Petites Annonces
27-31 • Annonces Légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

En bref

Le Sénat ajoute la proximité des bâtiments d'habitation aux zones à épandage contrôlé

Le Sénat a adopté la loi d'Avenir pour l'agriculture en seconde lecture. Les sénateurs ont notamment ajouté aux conditions de l'épandage des produits phytosanitaires, un élément concernant les habitations, en plus des hôpitaux et des écoles. Leur amendement ajoute "la possibilité pour l'autorité administrative d'encadrer les moyens permettant de répondre à l'objectif, lors de l'utilisation des produits phytosanitaires, de limitation de la dérive ou de l'entraînement des produits hors des parcelles situées à proximité des habitations, afin d'améliorer la protection des riverains". Autre modification, un article permet "aux éleveurs concernés par une attaque avérée de loups sur leurs animaux d'élevage, de se voir délivrer sans délai par le préfet, une autorisation de tir de prélèvement du loup, valable pour une durée de six mois". Le projet de loi d'Avenir devait encore faire l'objet d'une commission mixte paritaire le 23 juillet, avant d'être en cas d'accord entre les deux Chambres, voté définitivement le 24 juillet par le Sénat et en septembre par l'Assemblée Nationale.

PRI info

Côte d'Or Il souhaite s'installer...

Il souhaite s'installer…
Homme, agé de 30 ans, marié, titulaire d'un diplôme d'ingénieur en mécanique et d'un BTSA ACSE, actuellement cadre ingénieur dans une société de machinisme, recherche une exploitation pour s'installer hors cadre familial. Originaire du milieu rural, il a travaillé de façon saisonnière sur différentes exploitations et a suivi plusieurs formations complémentaires adaptées à son projet. Il souhaite reprendre et développer une exploitation en productions végétales avec possibilité de transformation, vente en circuits courts et éventuellement conversion en Agriculture Biologique en Bourgogne ou Franche-Comté. Renseignements : CA21- C. Garnier-Penning 03.80.68.67.85

Exploitation laitière à transmettre

Un couple de cédant cherche un ou des repreneurs à qui transmettre leur exploitation. Cette structure possède une SAU d'environ 200ha (dont la moitié est en terre labourable) pour un quota approximativement de 400 000L. La reprise comprend cheptels vif et mort, bâtiments d'exploitation et une maison d'habitation. Seuls les projets pérennisant l'activité laitière pourront être étudiés .Le ou les candidats devront également justifier d'une expérience en élevage laitier. Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Saône et Loire Formation : Savoir vendre ses bovins

Une formation pour apprendre à vendre, préconisée dans le cadre du PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé), mais ouverte à tous. Deux jours pour être capable de comprendre les enjeux de la vente, évaluer la valeur marchande de ses bovins et pour s'entraîner à estimer et à vendre des animaux maigres ou gras. La formation se déroule à la fois en salle, sur une exploitation et à l'abattoir. Prochaine session : les 10 et 17 Octobre 2014. Contact : Service Formation de la Chambre d'Agriculture, Amélie Beaudet (abeaudet@sl.chambagri.fr ou 03 85 29 55 67) et aussi toutes nos formations sur www.sl.chambagri.fr

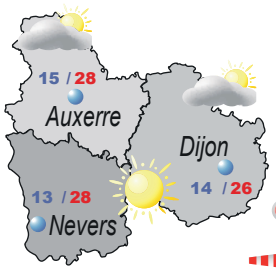
Yonne Bien vivre sa future société

Créer une société ou remplacer un associé amène à prendre du temps pour caler le capital, organiser les comptes associés, choisir la forme juridique adéquate, conduire les activités de l'entreprise et trouver l'optimisation fiscale, sociale et juridique pour son fonctionnement. On oublie souvent, qu'une société c'est aussi une association d'Hommes avec leur caractère, leur stratégie et une conception du métier où les attentes entre travail, vie personnelle et vie sociale sont parfois différentes. Eluder ces questions au moment de l'intégration d'un nouvel associé ou lors d'une association, c'est prendre le risque de découvrir que l'on ne partage pas toujours des objectifs communs pour tenir le cap de l'entreprise. Sachez que vous pouvez bénéficier d'un accompagnement pour préparer les relations avant l'association définitive avec un tiers. S'associer en famille peut aussi nécessiter de s'y préparer ou dans parler. N'hésitez pas (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Pour plus d'information, contactez la Chambre d'agriculture (03 86 94 22 22).

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 25 au 27 juillet

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com
DIJON CÉRÉALES

Vendredi 25 Juillet

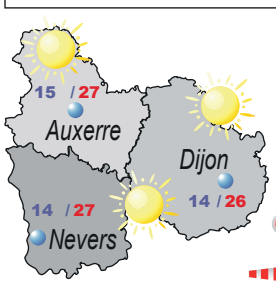


Variable
Passages nuageux et belles éclaircies se partageront le ciel. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 12 à 14 °C
T° maxi : 27 à 29 °C
Vents : Nord 10 km/h

St Jacques
Soleil : 06:16 - 21:30
Lune : 05:04 - 20:14

Samedi 26 Juillet

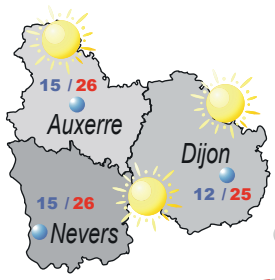


Ensoleillé
Ce samedi se déroulera sous un ciel clair et un soleil généreux. Les vents resteront faibles.

T° mini : 13 à 15 °C
T° maxi : 26 à 28 °C
Vents : Nord-Nord-Est 10 km/h

Ste Anne
Soleil : 06:17 - 21:29
Lune : 06:00 - 20:49

Dimanche 27 Juillet



Agréable
Le soleil persistera tout au long de ce dimanche. Les températures seront en légère baisse et les vents faibles.

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 25 à 27 °C
Vents : Ouest-Nord-Ouest 10 km/h

Ste Nathalie
Soleil : 06:18 - 21:28
Lune : 06:58 - 21:20

Prévisions à 7 jours

Lundi 28 au Mercredi 30 Juillet :
Quelques nuages et de belles éclaircies en perspective.
Vents : Nord à 10 km/h
T° mini. : 11 à 17 °C T° maxi. : 23 à 25 °C

Jeudi 31 Juillet au Dimanche 3 Août :
Le temps sera partagé entre orages et éclaircies.
Vents : Sud à 20 km/h
T° mini. : 13 à 20 °C T° maxi. : 27 à 29 °C

Santé

La MSA a lancé une campagne de sensibilisation à la prévention bucco-dentaire *«Les dents, c'est la santé !»* pour inciter ses adhérents à réaliser un examen gratuit.



Les maladies des dents et des gencives peuvent aggraver des pathologies préexistantes (maladies coronariennes, diabète, maladie rénales…) ou provoquer à distance des affections localisées ou généralisées.
Or aujourd'hui, encore 30% des enfants de 6 ans et 40% des enfants de 7 ans ont des caries. Et un enfant sur 6 a une dent définitive atteinte par la maladie carieuse. De plus, 39% des ressortissants agricoles de 65 ans n'ont pas consulté de chirurgien-dentiste au cours des douze derniers mois.
Face à ces constats, la MSA mène des actions de prévention bucco-dentaire à destination des enfants et adolescents et des personnes de 65 ans, mais également des femmes enceintes et des jeunes mamans.
Les populations concernées par ces actions reçoivent un courrier les invitant à réaliser un examen de prévention, accompagné d'un bon de prise en charge à 100%. D'autre part, des actions spécifiques sont menées pour les personnes en situation de précarité.

Marchés bovins

Le “coup de gueule” de J-P. Fleury

Rencontré dans son exploitation de Saint-Martin-de la-Mer dans le canton de Saulieu, Jean-Pierre Fleury, président de la Fédération nationale bovine, tord le cou aux messages convenus et appelle les éleveurs à réagir fortement, face à la baisse des cours.



Le président de la FNB cite plusieurs raisons : nationales, européennes et internationales.

Marché intérieur, concurrence intracommunautaire et Pays Tiers sont les trois chapitres abordés par Jean-Pierre Fleury pour expliquer l'actuelle baisse des cours bovins. Sur le marché intérieur, le Côte d'orien signale une nouvelle tendance : *«Les consommateurs se font de moins en moins plaisir en achetant une belle pièce. La recherche du prix le plus bas prend constamment le dessus depuis plusieurs mois»*. Ce constat incite la grande distribution à rentrer dans le «*cercle infernal de la guerre des prix*» qui, selon Jean-Pierre Fleury, est en train d'emmener «*tout le monde dans le trou*». «*Pour stopper ça, il faut une pression de la profession mais aussi un message fort de l'État*» ajoute le Côte d'orien. Une réunion sera organisée au plus haut rang courant août pour tenter de retrouver «*une spirale positive*». Une fois n'est pas coutume, Leclerc et Intermarché devraient être autour de la table.

Une perte «*énorme*»

Le prix des vaches a commencé son décrochage en septembre 2013. *«Il est aujourd'hui de l'ordre de 70 à 80 centimes d'euros. C'est énorme»* confie Jean-Pierre Fleury, «*si l'on considère qu'un animal fait en moyenne 400 kg et qu'un éleveur vend 80 bêtes par an, la perte se chiffre à 16 000 euros. C'est vertigineux, surtout quand on sait que le revenu moyen était de 17 000 euros l'an dernier»*. Cette première alerte sur les vaches est suivie d'une deuxième, cette fois-ci chez les jeunes bovins : *«la concurrence sur le marché intracommunautaire était déjà très importante et la Pologne vient d'arriver»*. Les Polonais ont stoppé l'abattage halal et leur production ne part plus en direction du Maghreb. *«Tous leurs taurillons reviennent sur le marché européen et rentrent dans la grande distribution à la place des vaches»* déplore Jean-Pierre Fleury, qui ne semble pas très optimiste quant à un redressement des cours. La perte de consommateurs est une autre de ses craintes : «*la viande de taurillons n'est pas très prisée. Nous creusons une tombe pour perdre des consommateurs»*. Une recapitalisation du cheptel laitier européen est également évoquée avec, comme conséquence, des sorties de vaches importantes dans les années à venir : *«la grande distribution aime bien la vache laitière qui n'est pas très chère, c'est une autre difficulté pour les allaitants»*.

Manque de compétitivité

Le deuxième point abordé par Jean-Pierre Fleury est le marché intracommunautaire. *«Je rejoins tout à fait ce que dit Xavier Beulin : nous crevons d'un manque de compétitivité. C'est la première maladie de l'élevage. Avant même de parler du Brésil, de l'Argentine et des États-Unis, il faudrait déjà être compétitifs par rapport aux autres pays européens. Depuis le début de l'année, les importations irlandaises ont augmenté de 16%. Ce pourcentage atteint même 30% pour les viandes venant d'Allemagne. Nos industriels importent ces viandes pour les mêmes raisons précédemment évoquées avec, une nouvelle fois, la logique du prix bas. Nous n'arrivons déjà pas à écouler nos animaux et nous allons en chercher ailleurs, là où les coûts de productions sont inférieurs aux nôtres. Je rappelle que 70% des charges dans une exploitation française sont liés à des critères sur lesquels ne peuvent pas jouer les éleveurs!»*. La prochaine «*crise*» pourrait être celle du broutard : *«avec la concurrence effrénée sur les jeunes bovins, les Italiens sont en train de réajuster leur prix d'achat...»*.

Les industriels en ont-ils la volonté?

Jean-Pierre Fleury aborde la question des Pays Tiers et rappelle les perspectives de ces dix prochaines années. Celles-ci seraient «*sans précédent*». La demande mondiale pourrait augmenter de 20 à 30%, en comptant la volaille et la viande porcine. *«Si nous n'allons pas chercher ces marchés là, nous nous enterrerons dans l'intracommunautaire et nous savons que la marge de croissance est limitée en Europe»* signale le Sédélocien qui s'interroge : *«les industriels ont-ils l'ambition d'aller sur ces marchés ? Le cocon douillet des marchés intérieur et intracommunautaire leur suffit peut-être. Soit ils n'ont pas la connaissance de ces marchés, soit ils ne veulent pas y aller. Finalement, les grands abatteurs font la pluie et le beau temps, alors pourquoi s'embêter ? Ils se calent la marge avec la grande distribution et l'affaire est réglée. Il suffit de baisser les prix aux producteurs. Après, on explique aux éleveurs tous les matins dans les cours de ferme que c'est compliqué...»*.

Le ton monte

«Je souhaite que les éleveurs soient plus offensifs. Je les invite à prendre le relais de la FNB en demandant que ça bouge sur les marchés extérieurs. Ce qui compte, c'est d'exporter. Que ce soit de la viande ou du vif, il ne faut pas se poser de questions. Il ne faut pas se laisser endormir par le discours ambiant. La morosité amène la morosité et alimente la morosité. Cette morosité arrange bien les gens qui achètent. Les éleveurs sont aujourd'hui des chefs d'entreprise. Je ne parle pas de révolte, mais il faut tout de même se fâcher. Les efforts, les éleveurs les ont faits. Ils n'ont pas de reproches à se faire. Ils ont énormément restructuré et n'ont pas de leçons à recevoir. Ils ont fait ce qu'on leur a dit de faire: modernisé, innové, augmenté la taille des troupeaux, produire des animaux de qualité. Sauf que le prix n'est pas au rendez-vous derrière. Il faut arrêter d'aller chercher des responsabilités chez les éleveurs. La viande d'import dans les magasins, on ne veut plus la voir. Il faut arrêter ce cirque qui consiste à aller chercher de la viande ailleurs alors que l'on n'est pas foutu de rémunérer les éleveurs français».

Aurélien Genest

Marchés mondiaux

Baisse de la volatilité en vue?

La Commission vient de faire paraître une mise à jour de ses analyses sur les marchés agricoles d'ici la fin de l'année.

En 2014, les prix agricoles devraient rester haut mais la volatilité semble baisser, estime la Commission européenne dans ses perspectives de marché à court terme. La récolte céréalière devrait être élevée ce qui permettra de soutenir les exportations (records en 2013) et de reconstituer les stocks. Les productions de viande bovine, porcine et ovine devraient repartir à la hausse. La collecte de lait n'a jamais été aussi élevée, elle devrait augmenter de 2,8 % en 2014, tirée par la demande chinoise en poudre de lait.

Le diagnostic devrait rassurer : la volatilité des prix agricoles, que ce soit les céréales ou le lait, a baissé significativement depuis le début de l'année, constate la Commission européenne dans ses perspectives à court terme publiées le 7 juillet. En revanche, les prix restent et resteront élevés, portés par les cours de l'énergie et la demande élevée en particulier de la part de la Chine. Pour les mois à venir, la récolte européenne de céréales en 2014-2015 devrait pour la deuxième année consécutive dépasser les 300 millions de tonnes (à 303 Mt).

Reprise de la production de viande

La production de viande, notamment bovine et porcine mais également ovine, devrait entamer une reprise après deux années de baisse. Mais les exportations pourraient souffrir des incertitudes politiques et des barrières sanitaires en Russie et au Moyen-Orient.

La production laitière a atteint un record sur les quatre premiers mois de l'année (+ 6 % par rapport à 2013) tirée par la forte demande chinoise en poudre de lait qui devrait se maintenir. Contrairement aux attentes, la production ne s'est pas tassée malgré la menace de super-prélèvement pour la dernière année de quotas qui pèse sur certains États membres comme l'Allemagne, les Pays-Bas, le Danemark ou encore l'Autriche. AGRA

Actualités internationales

Lait

Les ministres de l'Agriculture de l'UE ne sont pas parvenus, le 14 juillet lors du Conseil à Bruxelles, à se mettre d'accord sur la limitation du superprélèvement qui sera payé par les producteurs de lait ayant dépassé leur quota de production en 2014-2015. Un certain nombre d'États membres, Allemagne, Pays-Bas et Autriche en tête, favorables à un «*atterrissage en douceur*» pour cette dernière campagne de quotas de production, demandaient une limitation à 110 millions d'euros de ce superprélèvement alors qu'il pourrait atteindre, selon des premiers chiffres non officiels, 600 millions d'euros. Au moins 11 États membres (dont la France et le Royaume-Uni) se sont opposés à cette proposition. En l'absence de majorité qualifiée au sein du Conseil, et alors que la campagne laitière a déjà débuté depuis le mois d'avril, il a été décidé de mettre fin aux discussions sur ce point.

Industrie laitière

Après 18 mois difficiles pour le marché laitier mondial, avec des économies en berne et des difficultés d'approvisionnement en lait, les acquisitions d'entreprises sont un moyen pour les géants laitiers mondiaux de croissance et de rentabilité, explique Rabobank dans une note du 9 juillet. Ceux «*aptes à acquérir des entreprises resteront bien placés pour survivre et prospérer*», explique la banque néerlandaise. Il y a eu 124 transactions en 2013, contre 111 en 2012. Rabobank note aussi les partenariats tissés entre les entreprises mondiales et des groupes chinois, pour pénétrer le florissant marché asiatique.

Maïs

Les autorisations de mise sur le marché de nouvelles variétés transgéniques continuent de diviser au sein des institutions européennes. Lors d'un vote en comité d'appel, le 10 juillet, aucune majorité pour ou contre la ré-autorisation de mise sur le marché pour l'alimentation animale et humaine du maïs NK603 ne s'est dégagée. L'innocuité de ce maïs OGM avait été remise en cause par une étude du Pr Gilles-Éric Séralini. En l'absence de position des États membres la Commission européenne devrait prochainement

Dijon Céréales

Une moisson «délicate à gérer»

La succession des épisodes de pluie intense impacte les chantiers de récolte et impose une gestion des plus fines de la moisson sur le plan qualitatif comme sur le plan de l'organisation logistique. La coopérative Dijon Céréales met tous ses moyens logistiques au service de cette récolte particulièrement délicate à gérer.

La moisson 2014 a été interrompue en Côte-d'Or par un fort épisode de pluie qui a concerné aussi l'ensemble du grand Est de la France. Priorité a été donnée tant par la coopérative Dijon Céréales que par ses adhérents agriculteurs aux chantiers de récolte et à l'analyse des grains à la livraison pour isoler et classer les meilleures qualités. Selon les zones du département de Côte-d'Or, il est tombé en moyenne quelques 70 à 130 mm de pluie du 25 juin au 14 juillet, des intempéries particulièrement concentrées du 5 au 14 juillet. Avant cette perturbation, la moisson avait débuté précocement cette année, dès le 15 juin. Cela avait permis à Dijon Céréales de collecter 30% de sa moisson prévisionnelle d'été : quasi intégralité des orges d'hiver et 50% des colzas. La récolte a repris depuis l'après-midi du 14 juillet et s'est déroulée de façon très intense toute la semaine passée et jusque tard dans la nuit de samedi à dimanche, de nouvelles perturbations ayant été annoncées pour le week-end dernier et en particulier pour dimanche et lundi. Au 20 juillet, 71%, soit les trois quarts de la récolte prévisionnelle de la coopérative était rentrée. Installations des silos et de la coop tournant à plein régime pour suivre le ballet des tracteurs et répondre à l'urgence. Dans le secteur sud de la coopérative, la moisson est finie en plaine la récolte des orges profite d'un avancement à 20%. La pluie toutefois aura localement des conséquences néfastes sur les moissons qui restent à engranger.

Cet épisode de pluie, exceptionnel, a succédé à un hiver très doux et à un printemps particulièrement déficitaire en eau (-50% minimum selon les zones du département). Cette sécheresse avait déjà diminué les rendements, notamment sur les terres superficielles de plateaux. Le retour intense des pluies depuis la fin juin aura un impact sur les qualités technologiques des blés (poids spécifiques, temps de chute d'Hagberg). Intervenant après la maturité physiologique des grains, il ne doit cependant pas avoir de répercussion majeure sur les rendements et le taux de protéines. Dans l'ensemble, la qualité oléicole des colzas devrait être sauvegardée grâce au retour du sec. Grâce à ses capacités de stockage, la coopérative Dijon Céréales précise qu'elle est en mesure d'assurer le classement et l'isolement des lots selon leurs qualités pour les 2/3 de la récolte d'été. L'enjeu est donc de prioriser les chantiers pour faire rentrer à temps les blés ou les colzas présentant encore de bonnes qualités. *«C'est une campagne décidément très délicate. Nous effectuons aujourd'hui un très gros travail d'analyse des grains et de classement pour isoler les différentes qualités. Notre objectif est d'honorer au mieux les contrats que nous avons avec nos clients et ainsi, au final, de limiter les pertes de revenus pour nos adhérents quand ils sont impactés»* précise Pascal Demay, directeur terrain et céréales de la coopérative.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ



Entre deux épisodes pluvieux parfois violents, les fenêtres de tir ont été étroites pour moissonner et ont imposé un rythme soutenu aux coopératives comme à leurs adhérents.

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département BATIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

Moisson

Le PS en baisse dans les sondages

Les dix jours de pluies ont fait chuter le poids spécifique des blés. Plusieurs agriculteurs interrogés confirment la tendance.



Jérôme Pestel, deux points en moins en PS après la pluie.



Cinq points en moins pour la petite famille de Michel Sordel.

Stoppée nette le 4 juillet, la moisson a repris le 15. De l'eau, il en fallait, mais pas forcément sur les cultures arrivées à maturité. *«Il n'est jamais bon qu'un blé mûr en reçoive autant»* confient Jean-Pierre et Jérôme Pestel à proximité du village de Pont, dans le canton d'Auxonne. Les Côte d'Oriens exprimaient leurs craintes de voir le poids spécifique (PS) chuter avec d'éventuelles pénalités sur les prix. *«Nous étions à 76,5 dans ce même champs avant que la pluie nous arrête»* signale le père de famille aujourd'hui retraité, *«il devrait y avoir au moins deux points maintenant»*. La première benne de Rubisco amenée au centre de collecte de Dijon Céréales relèvera finalement une baisse de trois points. *«On entend souvent dire que 10mm de pluie engendre 0,5 point de baisse de PS, c'est à peu près ce qu'il s'est passé ici»* commente Jérôme Pestel. Dans un champ voisin, Michel Sordel, agriculteur à Champdôtre, constatait une baisse plus importante : *«Pour moi, c'est cinq points de son blé, le PS est passé de 77 à 72»*.

AURÉLIEN GENEST

Des épis noirs

Pour Christophe Erhard, agriculteur à Saint-Seine-en-Bâche dans le canton de Saint-Jean-de-Losne, le blé est la culture la plus décevante de l'année. Rencontré aux Maillys en compagnie de Thierry Fleury, exploitant à Laperrière, le Côte d'orien faisait part de *«maigres»* rendements variant de 40 à 50q/ha : *«nous avons des terres à petits potentiels et le coup de sec n'a rien pardonné dans des parcelles filtrantes. Avec la pluie de juillet, je pense que nous allons perdre beaucoup en PS. La qualité semble bien altérée avec des épis noirs, de la fusariose, et certains grains qui commencent à germer»*.



Qu'est ce qu'elle a ma coupe ?

Quatre mètres vingt. C'est la largeur de coupe de la moissonneuse de Michel Barthélémy, dans le village des Maillys. Le polyculteur-éleveur ne semble pas du tout complexé devant les sept mètres voire plus des autres moissonneuses du département et l'assume totalement : *«Elle a 31 ans cette année et va très bien. Elle suffit amplement pour nos 90 hectares de céréales. Il n'y a pas eu de gros frais depuis que nous l'avons eue. Les réparations ? Le moteur de la climatisation qui existait déjà à l'époque, le compresseur, le démarreur, une courroie, un roulement, une lame et c'est tout». «Le jour qu'elle rendra l'âme, nous n'investirons pas, nous ferons faucher, nous avons 50 ans»* ajoute Nathalie Bathélémy, associée sur l'exploitation depuis fin 2013, qui apprécie la simplicité de cette belle petite machine : *«il n'y pas beaucoup d'électronique, elle est très simple d'utilisation»*. Les rendements du blé de l'exploitation devraient osciller entre 50 et 60q/ha. L'orge d'hiver, qui a souffert de la sécheresse, s'est achevé sur une moyenne de 46q/ha. Le colza termine à 32 q/ha.

L'exploitation orientée dans l'élevage laitier retiendra une très mauvaise année pour l'herbe, *«70% de moins»* commente le Côte d'orien qui a passé commande auprès d'un autre agriculteur dès le mois d'avril pour faire face à ce manque de fourrages.

AURÉLIEN GENEST



18,6 mètres: record à battre !

Une brève recherche sur le web nous apprend qu'une coupe de 18,60 mètres est utilisée en Australie. L'information date de 2009 : le record de la plus large coupe au monde a peut-être été battu depuis. Retrouvez la vidéo sur www.grostracteurspassion.com/Actu/18-6-metres-sur-une-Lexion-600-189.html

Calamités agricoles

Une commission en prospection

Plusieurs exploitations ont été visitées pour estimer les pertes de fourrages de l'année.

Des représentants de la FDSEA, des JA de la Chambre d'agriculture et de la DDT sont allés sur le terrain les 10 et 11 juillet constater les dégâts de la sécheresse. Les exploitations de Jean-Paul Fleury à Liernais, Hervé Leguy à Vitteaux, Joël, Patrick et Arnaud Babouillard à Ampilly-les-Bordes, Bernard Krempp à Flagey-lès-Auxonne, Frédéric Clairotte à Grancey-le-Château et Bruno Demartinecourt à Jours-en-Vaux ont été visitées. C'est d'ailleurs chez ce dernier exploitant cité que les hostilités ont commencé. Assez représentative du canton de Nolay, Bruno Demartinecourt a fait état d'une perte de 50 à 60% de fourrages en prairie naturelle -soit un rendement de 2t/ha- et de 30 à 40% en prairie artificielle. Un sérieux coup dur pour cet éleveur de 85 vaches allaitantes et 130 mères ovins qui alimente l'intégralité de ses animaux à l'herbe. L'affourragement a débuté fin mai et a sérieusement diminué les stocks. Le Côte d'orien a d'ores et déjà acheté 15 hectares de foin pour tenter de limiter la casse. Si un arrêt de l'affouragement est à prévoir suite aux récentes pluies, le pourcentage de pertes *«continuera de se faire ressentir les mois prochains»* comme l'on rappelé Arnaud Parfait (JA), et Dominique Guyon (FDSEA/ Chambre d'agriculture).



Bruno Demartinecourt déplore des pertes de 50 à 60% en fourrages.

La commission calamités repassera dans des exploitations du département d'ici la fin de campagne pour affiner ses résultats. Le dossier remontera à Paris où un comité national donnera un avis sur la reconnaissance ou non du caractère de calamités agricoles suite à ces aléas climatiques.

AURÉLIEN GENEST

Val de Saône

Les bulbes sortent de terre

La récolte d'oignons frais, qui a commencé début juillet, est particulièrement prometteuse.



Les rendements atteignent parfois à 45 tonnes à l'hectare.

Une fois n'est pas coutume, les oignons ne feront pas pleurer cette année. Les premiers rendements sont satisfaisants et oscillent entre 35 et 45 t/ha. C'est notamment le cas dans le village des Maillys, dans le canton d'Auxonne. La récolte d'oignons frais, en avance d'une dizaine de jours, a bénéficié d'un contexte sanitaire très favorable sans la moindre présence de mildiou. Les cultures ont été menées à bien grâce à six ou sept arrosages selon les parcelles. Rien à voir avec la situation de l'an passé, où bon nombre d'hectares avaient péri, la faute aux inondations puis à l'excès d'eau. La récolte d'oignons destinée à la déshydratation est prévue pour début août. Les producteurs se montrent optimistes avec des rendements prévisionnels de 10 à 15t/ha supplémentaires par rapport aux oigons frais. Les récents évènements de l'usine STL à Villers-les-Pots (voir notre dernière édition) ne changeront rien à la commercialisation des bulbes.

La production est bien décidée à durer dans le temps dans le Val de Saône. Les oignons devraient être la production qui sauvera la mise cette année : les pommes de terre font face à un marché particulièrement difficile et les premiers résultats en céréales sont parfois très décevants dans ce même secteur.

AURÉLIEN GENEST

Erratum

Dans notre dernière édition du 18 juillet, en page 7, les photos Richard Barrault et de Thierry Voisenet ont été inversées, nous présentons toutes nos excuses à ces agriculteurs pour cette erreur, ainsi qu'à nos lecteurs.

Châtillonnais

Grise mine pour la luzerne

Sans grande surprise, la récolte est en forte baisse autour de Baigneux-les-Juifs.



Gérald Étienne ne compte qu'une centaine de bottes pour ses vaches, au lieu de 400 habituellement.

Les derniers mois très secs ne sont pas restés sans conséquences pour les cultures de luzerne. L'usine de déshydratation de Baigneux a enregistré une chute de production de 30% lors de la première coupe. Ce pourcentage devrait avoisiner les 75% pour la seconde coupe qui s'achève actuellement. Chez Gérald Étienne, à Quemignerot, cette deuxième coupe n'a même pas eu lieu sur sa quinzaine d'hectares dédié à cette culture. L'agriculteur mise donc sur un troisième et dernier passage des machines de l'usine pour sauver la mise : «*Les pluies ont fait du bien, il est tombé 100 millimètres par ici. Mais on le sait d'avance, les troisièmes coupes ne sont jamais extraordinaires avec les fortes températures de l'été. Près 90% de ce qui est produit d'ordinaire le sont entre la 1ère et la 2ème coupes*». Le Côte d'orien, qui a enregistré une baisse de 50% le 4 juin avec 2t/ha au compteur, espère tout de même réaliser le même tonnage d'ici quelques semaines.

AURÉLIEN GENEST



Les cultures se sont plutôt bien remises depuis les pluies.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Filière volaille

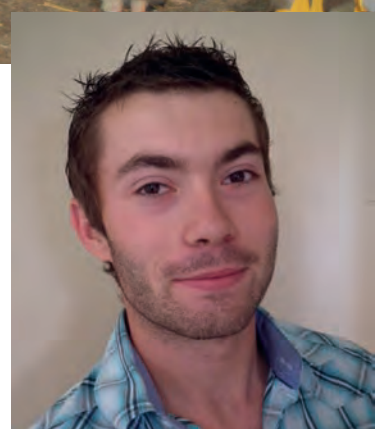
Deux millions de poulets chez Sirugue

L'inauguration d'un nouveau poulailler dans le canton de Mirebeau-sur-Bèze augmente la production annuelle du département.



Comme le progrès, on n'arrête pas le poulet. La demande est en constante augmentation. Facile à cuisiner, peu coûteuse, diététique, avec absence de tabou religieux : la volaille séduit. Romain Legros, 20 ans, vient de mettre en fonctionnement son poulailler à Beaumont-sur-Vingeanne. Ce bâtiment porte à six le nombre de poulaillers de 1350m² alimentés par les établissements Sirugue, pour un total de 15 dans le département. La production annuelle atteint désormais la barre des deux millions de poulets. Le fabricant d'aliments, basé dans le canton de Saint-Jean-de-Losne, fait part d'un besoin croissant de l'abattoir LDC pour alimenter l'Est de la France. Sirugue développe la volaille sur différentes espèces et avec des possibilités d'investissements variables, allant de 160 000 à 350 000 euros. Des poulets de marque Le Gaulois sont produits comme chez Romain Legros, mais aussi des dindes, des canards sur litière ou caillebotis, des poulets types certifiés et des volailles Label de Bourgogne.

Les bâtiments de 1350m2 peuvent contenir 30 000 poussins. Romain Legros a inauguré son poulailler le 26 juin.



AURÉLIEN GENEST

Côte d'Or : recherche Maître d'Apprentissage

Un jeune en Bac Professionnel Productions Végétales à la MFR de Quetigny recherche son futur maitre d'apprentissage. Il souhaite intégrer une exploitation polyculture — élevage avec un atelier en production ovine. Fils d'un exploitant agricole, il est déjà à l'aise pour la conduite des engins agricoles et différents travaux en lien avec la conduite des cultures et de l'atelier ovin. L'apprentissage dure 2 ans (22 semaines + 2 mois d'été sur l'exploitation) et débutera en septembre 2014. Si vous êtes à la recherche d'un apprenti et que ce profil vous intéresse, contactez la FDSEA au 03.80.68.67.68.

Pulvérisation en viticulture

L'importance des réglages

La Chambre d'agriculture vient d'organiser un rendez-vous technique dans les vignes beaunoises.



La Chambre d'agriculture a présenté son travail d'expérimentation.

La qualité de la pulvérisation est un paramètre primordial pour l'efficacité des traitements. «*Le développement d'une maladie dans une parcelle n'est pas forcement lié à un produit qui n'a pas fonctionné. C'est souvent la qualité de pulvérisation qui est déficiente*» explique Pierre Petitot, conseiller viticole à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. L'évènement Viti Pulvé, organisé au lycée de Beaune puis au Mont Battois, a souligné l'importance des réglages de pulvérisateurs à plus de 200 viticulteurs. «*Les lacunes sont encore assez fortes. Il existe une importante marge de progrès dans ce domaine, il faut en avoir conscience*» poursuit Pierre Petitot, qui rappelle le travail d'expérimentation mené par la Chambre d'agriculture. Celui-ci se destine à apporter des références simples et pratiques aux professionnels de la vigne. Il est possible de réaliser «*du bon boulot*» quel que soit le type de pulvérisateur utilisé. L'attention des viticulteurs doit être portée sur les diffuseurs, la rampe, mais également différents paramètres comme le volume/hectare, la pression ou encore la vitesse d'avancement.

AURÉLIEN GENEST





AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

**Aire géographique de production du projet des dénominations géographiques complémentaires de l'AOC BOURGOGNE:
"Côte d'Or"
"Hautes Côtes de Beaune"
"Hautes Côtes de Nuits"**

Lors de sa session du 10/07/2014, la Commission Permanente du Comité National des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des eaux de vie de l'INAO a décidé, la mise en consultation publique de l'aire géographique de production du projet des dénominations géographiques « Côte d'Or », « Hautes Côtes de Beaune » et « Hautes Côtes de Nuits », complémentaires de l'AOC BOURGOGNE.

L'aire géographique de la dénomination « Côte d'Or » concerne 36 communes du département de Côte-d'Or dont 17 prises en partie, et 4 communes prises en partie du département de Saône-et-Loire. L'aire géographique de la dénomination « Hautes Côtes de Beaune » concerne 22 communes du département de Côte-d'Or dont 11 prises en partie, et 7 communes du département de Saône-et-Loire dont 4 prises en partie. L'aire géographique de la dénomination « Hautes Côtes de Nuits » concerne 20 communes du département de Côte-d'Or dont 6 prises en partie.

Le liste des communes proposées pour chaque dénomination est consultable sur HYPERLINK "http://www.inao.gouv.fr" www.inao.gouv.fr à la rubrique « Publications officielles / Consultations publiques ».

La consultation se déroulera du 15 août 2014 au 15 octobre 2014

Dans cet intervalle, toute personne intéressée pourra formuler des réclamations par courrier recommandé auprès de l'Institut national de l'origine et de la qualité, à l'adresse suivante : INAO - Parc du Golf - Bâtiment BOGEY - 16 Rue du Golf - 21800 QUETIGNY

Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 15 octobre 2014.

Le projet de tracé de l'aire délimitée pour les communes dont le territoire est retenu en partie peut être consulté dans les mairies concernées aux heures habituelles d'ouverture.

**Le dossier complet est consultable aux heures habituelles d'ouverture des bureaux :
-au site de l'INAO de Quetigny
-au siège de l'Organisme de Défense et de Gestion de l'appellation Bourgogne: Syndicat des Bourgognes 132-134, route de Dijon 21200 BEAUNE**

Bovins

Le mondial charolais à l'horizon

Plusieurs élevages de Côte d'Or seront dans la Nièvre à la fin du mois d'août.



Odile Thibault aux côtés d'Hollywood, l'un des deux taureaux retenus pour le Marault.

La ferme du Marault accueillera le mondial charolais du 26 août au 6 septembre. Le concours national adultes sera l'un des points forts de la manifestation. La Côte d'Or sera présente avec la participation de onze élevages. Odile et Bernard Thibault, résidant à Mimeure, feront partie de cette délégation. Quatre de leurs animaux sont inscrits : leur vache Farandole, leur génisse Horizon et leurs deux taureaux Hollywood et Hector. Si les éleveurs du canton arnétois abordent avec enthousiasme ce grand rendez-vous professionnel et grand public, ces derniers auraient très bien pu se rétracter au tout dernier moment, avant la fin des inscriptions du 15 juillet. La raison ? Les conséquences de la sécheresse qui a sévi dans tout le département. «*S'il n'avait pas plu, les prés ne seraient pas repartis et nous aurions sans doute annulé*» souligne Odile Thibault, «*nous ne pouvions pas nous permettre de soigner trois ou quatre bêtes et laisser le reste à l'abandon*». L'un des deux taureaux inscrits aujourd'hui n'est d'ailleurs pas certain d'être aligné au Marault. Les éleveurs jugeront de son état de forme ces prochaines semaines. Les autres participants de Côte d'Or : EARL Nicolas Guenot (Allerey), EARL Menetrier Parizot (Avosnes), EARL Froidurot (Jours-lès-Baigneux), EARL Renon (Lacour d'Arcenay), François Lucand (Molphey), Cédric Tainturier (Montoillot), Gaec Baudot (Pont-et-Massène), Gaec de Saint-Roch (Recey-sur-Ource), Gaec Lechenault (Saint-Thibault), Gaec des Granges de Vesvres (Vesvres).

AURÉLIEN GENEST

Le mondial s'articulera autour de quatre grands thèmes : le congrès (plusieurs centaines d'éleveurs français et étrangers suivront des conférences professionnelles et participeront à des visites d'élevages), les concours nationaux de reproducteurs certifiés (avec un nouveau concept : un concours de reproducteurs et un concours de boucherie réalisés en même temps), l'anniversaire du Herd Book (celui-ci soufflera ses 150 bougies autour de nombreuses animations), et l'efficacité alimentaire en race charolaise (dont l'une des conférences aura lieu le 2 septembre au palais des congrès de Beaune). Plus d'informations sur www.charolaise.fr/

Déclaration PAC 2014

Corrections des registres parcellaires graphiques (RPG)

La cour des Comptes européenne a constaté des anomalies importantes, relatives au contour des îlots, lors des audits réalisés sur la période 2008-2010 et a imposé une lourde correction financière à la France.

Un plan d'action national portant notamment sur le RPG a été mis en place pour tenter de réduire le montant de cette correction financière. Ainsi, lors de l'instruction des dossiers Pac "surface", un examen particulier du contour des îlots sera effectué, au niveau des éléments du "paysage" et du "bâti". Certaines observations, pour être traitées administrativement, nécessiterons un échange de courriers avec les exploitants agricoles, au cours des mois de juillet-août-septembre. Afin de ne pas générer de retard dans le traitement des dossiers et le paiement des aides Pac, il est demandé aux exploitants agricoles de répondre rapidement et précisément aux courriers reçus et de se rendre au service Economie agricole uniquement sur rendez-vous. Contact : Dominique Dumont (03 80 29 44 42) dominique.dumont@cote-dor.gouv.fr. Odile Ducet (03 80 20 42 72) odile.ducret@ cote-dor .gouv.fr

Concours amical de chiens de troupeaux

Les chiens à l'épreuve des bovins



Les utilisateurs de chiens de troupeaux Yonne Morvan (AUCTYM), en partenariat avec les JA de Vitteaux, organisent un concours amical de chiens de troupeaux sur bovins, le 17 août à l'hippodrome de Vitteaux. Cette épreuve, rare en France où l'on n'organise qu'une dizaine de concours de ce type par an, donne l'occasion aux éleveurs de tester et d'apprécier les capacités au travail des chiens de troupeaux de bovins. Recherche, manipulation, conduite, accès au couloir de contention, chargement en bétaillère... autant d'exercices qui ponctueront la journée et qui sont basés sur le travail quotidien en élevage.
Ce spectacle rare et impressionnant sera jugé par dominique Roux, formateur en dressage de chiens de troupeaux et plusieurs fois champion de France avec ses chiens. Ce concours amical ne comptera pas pour le championnat de France qui se sera déroulé une semaine plus tôt en Haute-Loire. Tout éleveur peut y participer avec son chien.
Pour tout renseignement complémentaire et inscription, contactez: Emilie Jeannin au 06 22 21 51 38 - Ferme des Lignières - 21350 Beurizot ou contact@la-ferme-des-lignieres.com





Moissons dans la Nièvre

Vers un déclassement massif du blé meunier vers le fourrager?

La qualité des blés moissonnés, au gré des éclaircies de la météo, risque d'être profondément détériorée dans la Nièvre. A presque mi-récoltes, de très nombreux cas de germination sur pied sont évoqués ici et là et la crainte d'un déclassement massif pointe le bout de son nez.

Les coopératives intervenant sur la Nièvre sont dans leurs petits souliers. Les techniciens de la Chambre d'agriculture, aussi. Depuis le 14 juillet, les entrées dans les silos et les coups de téléphone que les responsables professionnels reçoivent laissent penser que les moissons 2014 ne seront pas bonnes. Bien sûr, il y a du volume, mais les conditions météorologiques de ces dernières semaines, alternant des épisodes de très chaud et de précipitations nombreuses, augurent de conséquences graves pour la qualité des cultures. «*C'est la première année depuis quarante ans, m'a dit un agriculteur, que je vois autant de situations concernées par la germination sur autant de surfaces. Le blé et le triticale sont les plus touchés mais les colzas (5% en moyenne dans la Nièvre), pois et orges de printemps, sont aussi concernés dans une moindre mesure. C'est exceptionnel*» résume Mickaël Geloen, l'un des conseillers de la Chambre. La germination sur pied du blé, fléau de la récolte 2014? Il est encore un peu tôt pour le dire et les choses sont plus complexes qu'elles n'y paraissent. «*Tout le monde est concerné. Les impacts ne sont pas localisés, comme il y a deux ans. La Bourgogne nivernaise et le Centre nivernais sont dans la même situation. Et dans certains coins, la verse s'ajoute à la germination, ce qui amplifie le problème d'humidité et nécessitera du désherbage supplémentaire pour la saison prochaine*» précise Judith Nagopae, de la Chambre. Chez le groupe Soufflet agriculture, Emmanuel Bonnin, parle «*de 90 à 95% des blés touchés dans l'Yonne, à peine moins dans la Nièvre. La marge de tolérance admise est de 2% du lot de grains, norme au-delà de laquelle on n'intéresse plus la meunerie. Cela va nécessiter de revoir tous nos process industriels, en imaginant de nouveaux débouchés vers l'amidonerie, peut-être l'ethanol, et bien sûr l'alimentation animale. Ce n'est pas évident*»! Les techniciens s'accordent à dire que les moissons sont lourdement touchées, «*du Berry à la Seine-et-Marne*», «*de la Limagne à Montargis et en Côte d'Or*» insiste aussi Jean-Michel Bouchié, le responsable du groupe Axereal dans la Nièvre. Chaque lot entrant sur les sites de collecte est analysé et trié. Il en sera de même dans les fermes. La perspective d'un déclassement massif du blé meunier vers le blé fourrager semble tenir la corde.



L'épi de blé germé sur pied (Photo: Judith Nagopae - CA58) n'est que le stade ultime du processus de dégradation rapide de l'amidon par les amylases. Ces enzymes, après la levée de la dormance de la plante du fait de la météo, entrainent une perte de qualité préjudiciable surtout pour le débouché boulanger.

«*A ce jour (ndlr: 22 juillet), nous en sommes 40-45% de la récolte de blé. Tant que toute la collecte ne sera pas faite, autour du 20 août, notre stratégie de groupe, c'est d'analyser les échantillons dans les silos mais aussi à la ferme. Mais dès maintenant, nous constatons qu'entre 50 et 70% de ce qui est rentré présente des problèmes de qualité. Plus que le problème de la germination, le critère principal du marché, cette année, sera, comme le taux de protéïnes en 2013, le temps de chute de Hagberg*» indique Jean-Michel Bouchié.

Dégradation accélérée de l'amidon

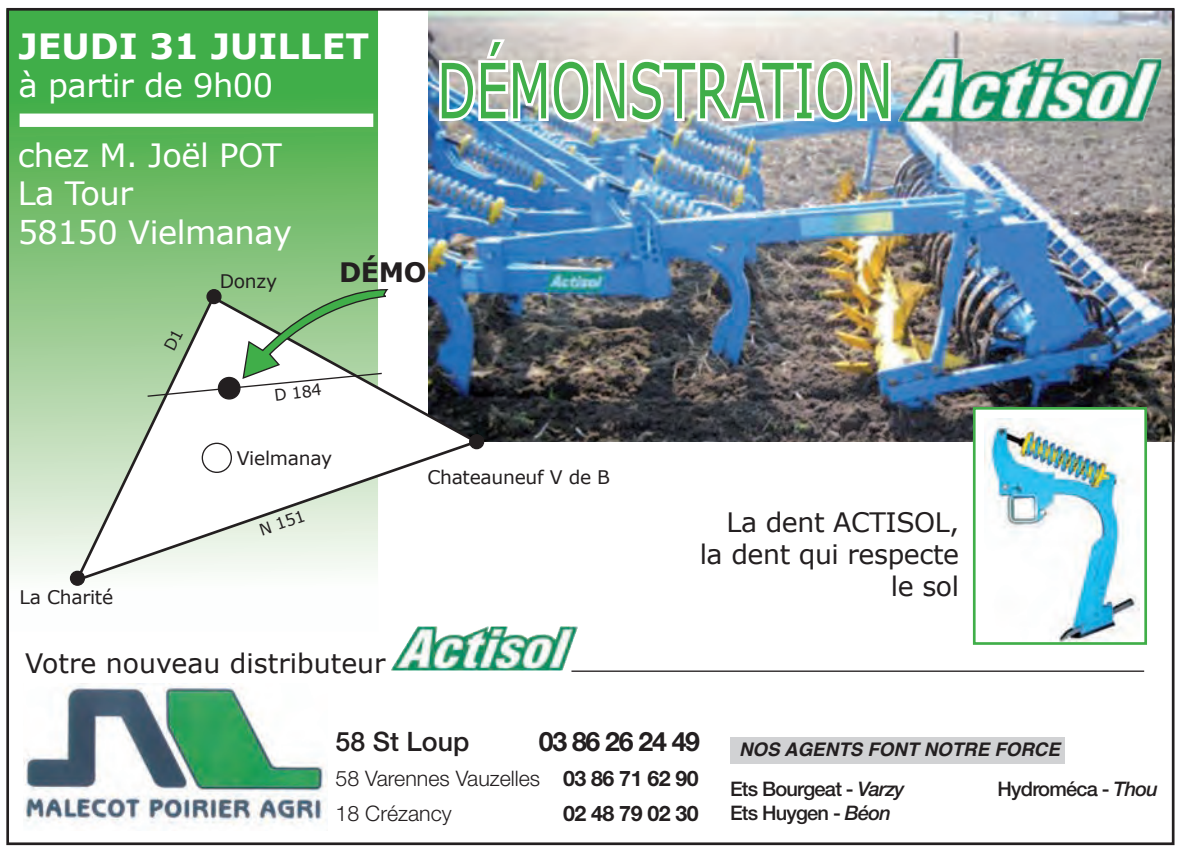
Et c'est bien là que le bât blesse. «*La germination n'est que le stade ultime du processus de dégradation de l'amidon par les amylases, l'activité de ces enzymes pouvant être excessive dans le cas de grains en voie de germination ou germés*» explique Arvalis – Institut du végétal dans une de ses récentes notes. Cette activité est évaluée par un indice -le temps de chute de Hagberg- dont la norme admet qu'il doit être supérieur à 220 secondes. «*Dans la Nièvre, on est en moyenne entre 80 et 170 secondes et, malgré des qualités visuelles correctes, beaucoup de lots sont de qualité faible*» explique l'ingénieur d'A*xereal*. «*L'activité amylasique peut ne pas se manifester immédiatement par la germination du grain*» dit Arvalis, «*et des agriculteurs qui croient que leurs lots sont corrects risquent d'avoir de mauvaises surprises. Ils ne peuvent pas détecter le problème sans analyse. En-deçà d'un temps de chute de 180 secondes, la valeur d'utilisation en boulangerie est préjudiciable. En-deçà de 120, elle est inutilisable*» selon l'Institut du végétal. Certaines variétés plus sensibles sont plus touchées car elles ont besoins de températures moins élevées pour lancer l'activité des amylases. Même la valeur des grains réorientés vers l'alimentation animale semble peut-être aussi partiellement remise en cause. C'est à la météo que les professionnels agricoles doivent ce phénomène inédit. Une fois arrivés à maturité, les blés rentrent en dormance. Et cette dormance a été levée du fait des pluies répétées et des coups de chaleur successifs qui ont émaillé le ciel nivernais juste au moment de la maturité des plantes. Et depuis, la météo humide fait craindre une amplification du problème ainsi que de non moins préoccupantes baisses de poids spécifique (PS). Le poids spécifique se dégrade sous l'effet des pluies pendant la dessication des grains et les grains germés auront un un PS abaissé, de l'ordre de «*0,5 points pour 10 mm*» selon Emmanuel Bonnin, ce qui est préjudiciable pour l'alimentation humaine.

Quant à l'alimentation animale, «*les céréales germées gardent toute leur valeur nutritionnelle pour les porcs et les volailles, toutefois il faut s'assurer que la collecte, le séchage et le stockage soient réalisés de façon correcte, pour arrêter le processus de germination et éviter le développement fongique*» indique Arvalis. Mickaël Geloen, dans le Point cultures N°19 de la Chambre d'agriculture, préconise quelques règles à respecter: «récolter les parcelles germées *en premier, ventiler rapidement après récolte, faute de quoi le risque est important de contaminer le reste du lot voire la cellule, descendre rapidement la température entre 15 et 20°c pour réduire l'activité physiologique du grain et stopper l'hydrolyse de l'amidon, surveiller régulièrement (thermomètre) la température de la cellule jusqu'à sa stabilisation*»... Histoire de sauver ce qui peut encore l'être.

EMMANUEL COULOMBEIX

Quel impact économique pour les agriculteurs?

Face à la germination du blé, les coopératives, qui doivent assurer la bonne réalisation de leurs contrats avec leur aval, peuvent essayer des solutions. Emmanuel Bonnin, du groupe Soufflet, évoque «*une correction à base de gluten par les industriels*». Mais ce process a un coût qui évidemment sera répercuté sur le prix payé aux adhérents. Tout comme le delta entre la qualité meunière et la qualité fourragère, «*qui est de l'ordre de 20 à 30 euros/t*» selon Jean-Michel Bouchié, du groupe Axereal, pour qui «*le marché n'a pas encore réagi. Il faut attendre d'en savoir plus. Si seules nos régions sont concernées, peut-être que la baisse de prix sera limitée mais si toute la France est touchée, alors ce sera une autre affaire*»... Ce qui est sûr, c'est que les grains qui ne passeront pas en panification ni à l'exportation iront à l'alimentation animale: «*cela ne représente que 15% du volume total de notre groupe mais on est OS et donc on collectera*» assure Jean-Michel Bouchié. Reste que, globalement, la décôte impactera significativement le revenu des agriculteurs. Emmanuel Bonnin parle d'une perte moyenne de 15% du revenu, pour un agriculteur qui ferait 60 q/ha avec un PS de 76 et un temps de chute de Hagberg de 220.



Alerte sur le prix de la viande

«Monter en pression» avant un «automne en actions»

Convoquée en urgence vendredi 18 juillet dans l'après-midi, une réunion de la section bovine de la FDSEA58 s'est tenue, lundi, dans les locaux de la Chambre d'agriculture à Nevers. L'occasion de faire le constat, qui préoccupe sérieusement dans les campagnes, d'une tendance baissière des prix des bovins et en particulier des femelles.

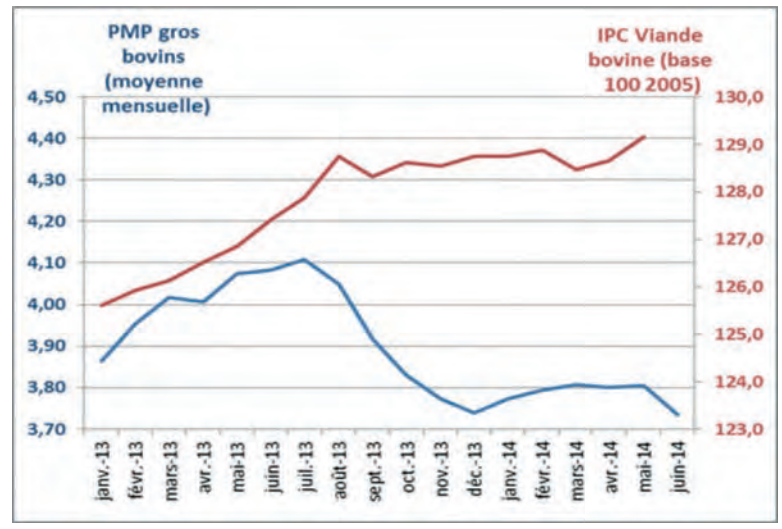
Emmanuel Bernard, président de la section et secrétaire général adjoint de la Fédération nationale bovine (FNB), a lancé les débats par un tour de table sur la conjoncture économique. Une quinzaine de membres ont donc tour-à-tour pris la parole afin de faire remonter leurs ressentis sur la situation de leurs exploitations et de celles de leurs voisins. Tous, dans une litanie d'angoisse mêlée d'incompréhension, ont témoigné du même constat: «*les trésoreries sont au plus bas*»! «*Çà bout dans la campagne. Nous devons prendre des positions claires maintenant*» a ainsi exhorté Francis Maenhout. En bovins femelles de race à viande, l'effondrement des cours atteint 60 cts/kg carcasse depuis septembre 2013, ce qui équivaut à une perte de 240 euros par animal. «*Et il ne faut pas oublier que si l'éleveur est payé 5 à 6% moins cher par rapport à 2013, le véritable scandale c'est que le consommateur paye sa viande 3% plus chère par rapport à l'année dernière*» a annoncé Emmanuel Bernard, statistiques de la FNB à l'appui. Pointant la hausse constante des charges d'aliments, entre autres, Marie-Bernard Benoist, lui, a indiqué qu'il avait «*dû arrêter l'engraissement sur sa ferme, parce que je ne joignais plus les deux bouts*». Tous les clignotants sont au rouge, dans la Nièvre comme ailleurs, et la morosité s'empare progressivement de tout le milieu de l'élevage nivernais.

Se serrer la ceinture avec l'amont et l'aval

Que faire? Outre des piques répétées envers les politiques, taxés «*de ne rien faire depuis trente ans*», des voix ont réclamé «*une réglementation s'appliquant aux marges des grandes surfaces sur les produits de base de l'agriculture*». Si l'écart entre les prix consommateurs et les prix producteurs s'accroît, c'est forcément qu'il y a des intermédiaires qui s'enrichissent au détriment de ces derniers... CQFD. D'autres, à l'inverse, tel Cyril Forest ou Didier Ramet, ont plaidé pour «*ne pas museler les GMS : la filière a besoin de ces gens-là, au vu des volumes qu'ils passent*». Mais comment les convaincre du malaise qui s'installe dans les cours de ferme, quand c'est moins spectaculaire que 250 emplois liquidés dans un centre industriel du département. «*Il y a très peu d'agriculteurs qui sont en faillite mais quand ils sont fragiles économiquement, c'est toute la vitalité de leur territoire qui s'en trouve fragilisée*» a insisté Emmanuel Bernard. Inquiétudes pour le broutard, qui avait mieux résisté jusqu'ici, volonté de promouvoir l'export vers des destinations qui s'ouvrent telles que la Turquie ou le Maghreb, haro sur une consommation de viande que les Français sembleraient bouder, importations étrangères qui semblent un peu partout fleurir... Les interrogations sont nombreuses.

En réponse, le président de la section a précisé : «*nous devons préparer notre discours. Il faut que nous montions en pression dès maintenant avant d'envisager des actions à la rentrée. Il ne sert à rien de pleurer dans sa cour de ferme ou en réunion à la Chambre. Si nous ne nous étions pas mobilisés le 9 avril à Nevers, nous serions encore en train de pleurer sur la PMTVA*» a-t-il-dit. Résumant les volontés exprimées juste avant, Stéphane Lafranchise a donc sonné la mobilisation. Il a fait partir dès mardi un communiqué de presse (lire par ailleurs) ainsi qu'un argumentaire pour les présidents cantonaux. Charge à eux de commencer «*à faire monter la pression, dans les quatre comices et les manifestations publiques de l'été, notamment le Mondial Charolais, auprès des élus et parlementaires et auprès du grand public*»... Redire que les éleveurs traversent des difficultés financières quand les consommateurs paient le prix fort et «*que rien ne justifie dans la conjoncture une telle variation: la consommation ne s'effondre pas (-0,4% sur un an) et les importations n'augmentent pas*» selon Emmanuel Bernard. Les groupements, les abattoirs, les transformateurs et quelques chaînes de restauration ont fait l'objet de remarques acerbes: «*en septembre, nous devrons montrer que syndicalement nous répondons à l'angoisse de nos adhérents et nous devrons faire pression sur l'aval. Il y a des gens autour de nous, nos fournisseurs, qui doivent se serrer la ceinture, et ceux qui vivent sur notre dos doivent rogner leurs marges*» a-t-il prévenu. A bon entendeur...

E.C.



L'écart croissant, depuis un an, entre le prix payé par le consommateur et le prix payé à l'éleveur...

Conjoncture allaitante

Les éleveurs n'acceptent plus d'être sacrifiés à l'oligarchie de la grande distribution et au dictat de la filière !

L'été 2014 sonne le retour des difficultés de trésorerie chez les éleveurs allaitants de notre département. Après deux campagnes marquées par un sursaut du marché et une meilleure adéquation entre prix producteur et coûts de production, les cours des animaux retrouvent ces derniers mois un niveau indécent qu'aucun paramètre ne parvient à légitimer.

Entre stabilité de la consommation, baisse du niveau de production, baisse des importations et disponibilités restreinte, un seul et unique élément confère à la grande distribution la qualité de coupable : Les prix consommateurs ont progressé de 1,5 % en un an, alors que dans le même temps, les cours de la viande se sont effondrés de près de 40 centimes par kilo.

Face à ce constat, la section bovine de la FDSEA de la Nièvre, réunie le lundi 21 juillet à Nevers, a décidé, avant que ne soient enclenchées des actions syndicales d'envergure, de rappeler chaque opérateur de la filière à ses responsabilités :

La grande distribution veut jouer et c'est son droit : Nous saurons en temps et en heure leur rappeler avec vigueur notre désaccord avec les méthodes et stratégie commerciale de bandits qui sont les leurs.

L'aval de la filière se doit de sortir de la logique consistant à systématiquement rechercher le prix le plus bas pour écouler sa marchandise. «*Baisser sa culotte*» devant les GMS est suicidaire, tant pour les entreprises d'aval que pour les éleveurs.

L'État a sa part de responsabilité dans la situation actuelle. Depuis des mois, la FNB et ses sections bovines ne cessent de rappeler l'urgence du besoin de structuration en matière d'export «*paystiers*». A ce jour, le ministre, plus enclin à se préoccuper de la «*politique spectacle*» du gouvernement que des problèmes des agriculteurs dont il a la charge, cède au «*chantage à l'emploi*» des entreprises d'abattages et favorise l'inertie de la filière viande bovine française.

En bout de chaîne, les éleveurs trinquent ! Trésoreries exsangues, moral dans les chaussettes, incertitudes sur la finalisation de la PAC, hausse croissante des charges d'alimentation alors que les prix des céréales chutent quotidiennement …

Tous les acteurs de nos filières vivent décemment dans un environnement où seuls les agriculteurs tirent la langue. Les éleveurs sont épuisés, excédés par cette situation.

En conséquence, la rentrée syndicale s'annonce d'ores et déjà agitée. Quelques semaines de répit sont laissées aux fossoyeurs de notre production et de nos territoires pour réagir. Sans quoi, l'action syndicale risque d'être âpre et déterminée.

Contacts : Emmanuel Bernard – 06.85.70.26.54

COMMUNIQUÉ SECTION BOVINE FDSEA58

▸ Agenda

8, 9 et 10/08 Comice de Moulins-Engilbert

«*Le monde rural invite les grandes villes du monde*»: c'est sur ce thème que se tiendra le Comice 2014 de Moulins-Engilbert, les 8, 9 et 10 août prochains. Les organisateurs, mobilisés depuis plusieurs semaines, ont concocté un programme riche et varié: Restauration rapide durant les 3 jours. Infos et détail auprès du Comité du comice au 06 50 19 42 35.

09/08 61ème Foire-concours de Corbigny

La 61ème Foire-concours de Corbigny, organisée par le Comité des foires, se tiendra le samedi 9 août sur le champ de foire. Des concours réservés aux bovins et ovins seront organisés. La réception des bêtes se fera de 6h à 8h, avant marquage des animaux. Le jury opérera à partir de 9h et le palmarès sera dévoilé avant midi. Cette partie plus technique, mais attendue des éleveurs, sera complétée, comme à l'habitude, par de nombreuses animations. En parallèle, se déroulera dans toute la ville la brocante et vide-greniers, organisée par l'Association des commerçants et artisans du Corbigeois. Inscriptions des animaux jusqu'au mardi 5 août au soir à la Sicagemac (route de Saint-Saulge) au 03 86 20 00 37. Renseignements auprès du président du Comité des foires, Pascal Loisy, au 09 53 88 07 32 (aux heures de repas).

▸ Formations

90/09 Comptes courants d'associés

Gaec & Sociétés propose une formation sur les comptes courants d'associés, mardi 9 septembre, à la Chambre d'Agriculture à Nevers. L'intervenante sera Mme Sanchez du CER France Alliance. Tarif : 50 €. Contact : Raphaëlle Lenoble au 03 86 93 40 96 ou par mail à gaec.societes58@wanadoo.fr. Réponse souhaitée avant le 27 août.

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48 - philippe.simonnet6@wanadoo.fr
metalconstruction.fr

«*Marque Parc*» dans le Morvan

La distinction d'une viande bovine charolaise bien d'ici

Les premières réflexions du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Morvan sur le lancement d'une « marque Parc » pour les producteurs de viande bovine remontent à 2008. Terres de Bourgogne a rencontré Michel Loison, l'un des éleveurs associés dans la société «*Morvan, nature et saveurs*», créée en 2012, qui «*passe*» 3 vaches charolaises par mois en circuit court.



Les trois associés de la SARL Morvan, nature et saveurs, devant leur véhicule frigorifique.



Les caissettes de viande telles qu'elles arrivent de l'abattoir, avant d'être vendues aux clients.

Ne pas mettre tous ses oeufs dans le même panier. Cet adage, Michel Loison, éleveur à Saint-Agnan, dans le Morvan, en a fait une règle de tous les jours pour son élevage charolais. Et il ne manque pas d'idées, si l'on en juge par sa dernière innovation: la reprise par son épouse, Delphine, du restaurant de la commune, où les lasagnes maison sont bien utiles l'été, pour assurer un débouché à une partie de ses bourguignons. C'est que l'élevage Loison, outre le fait d'engraisser une partie de ses bovins, s'est lancé il y a trois ans dans la vente directe de viande issue de la ferme, sous la marque Parc. Depuis l'étude de marché en 2011 et la création officielle de la SARL Morvan, nature et saveurs, en janvier 2012, l'élevage Loison, associé à deux autres exploitations morvandelles (Séguinier à Montigny-en-Morvan et Paqueriaud à St-Didier-sur-Aroux), commercialise des caissettes de viande «*made in Morvan*». La société est devenue le bras commercial des trois fermes et le prolongement économique, au prix de multiples complications administratives, de leurs activités respectives. «*Le cahier des charges de la marque Parc nous impose de vendre des femelles âgées de 36 mois à 8 ans, principalement des 4 à 6-7 ans*» témoigne Michel Loison. La première année, les associés ont écoulé environ 1 vache par mois, la deuxième année, 2 par mois et en 2014, ils tournent en moyenne autour de trois vaches par mois. Soit une vache abattue «*tous les 15 jours*».

Clientèle locale et collectivités

Contrairement à d'autres éleveurs (4) engagés sous l'emblème du PNR, les associés de Morvan, nature et saveurs ne connaissaient rien jusqu'alors de la vente en circuit court. Michel Loison écoule la majeure partie de ses 200 vêlages annuels et de ses 60 réformes et des ses 60 bovins finis par l'intermédiaire de négociants en bestiaux privés. Aussi a-t-il dû se mettre à la paperasse, la comptabilité, la communication, les relations avec les abattoirs et les livraisons... «*Cela peut me prendre jusqu'à deux jours de travail par vache, dont 2 à 3h de démarches administratives. Heureusement que nous sommes trois, le gars tout seul pourrait perdre de la plus-value sur son travail quotidien*» estime l'éleveur de Saint-Agnan. Il n'y paraît rien pour le commun de ses collègues, mais la tache est immense: «*emmener les animaux à l'abattoir (plutôt celui d'Autun), qui se charge de la découpe et du conditionnement, récupérer les abats, ce qui nécessite un aller-retour en plus, laisser maturer la viande en chambre froide durant 10 jours minimum pour le raffermissement, récupérer les caissettes de viande, assurer les livraisons sur des points de rencontre ou directement chez le consommateur ou la collectivité, procéder à la facturation... Nous ne volons pas notre plus-value, au regard du temps, du travail et de l'énergie que nous y consacrons*» estime Michel Loison. La SARL ne vend pas sur les marchés. Elle a mis deux ans à se forger un fichier client, à partir d'adresses mail, vers lequel elle communique régulièrement ses nouvelles offres. Ses clients sont surtout des consommateurs particuliers locaux -«*30 km autour de nos exploitations*»- mais les associés développent de plus en plus le marché des collectivités. «*En période scolaire, nous fournissons souvent les collèges de Lormes, Château-Chinon, Montsauche-les-Settons, le lycée de Château-Chinon, mais aussi les hôpitaux de Lormes et Château-Chinon et le foyer des Eduens pour les handicapés de Château-Chinon*» précise-t-il. La plus grosse difficulté est de valoriser l'ensemble des morceaux de la vache lorsqu'elle est tuée et selon les saisons... «*Quand les collectivités préparent leurs repas 4 à 6 semaines à l'avance, elles ont encore du mal à venir vers nous*».

Colis de saison

Pour satisfaire au cahier des charges de la marque Parc et aux obligations réglementaires, Morvan, nature et saveurs a dû investir. Un véhicule frigorifique et des glacières constituent le gros des 22 000 euros d'investissement de la SARL, dont 50% ont été financés par les aides du programme Leader et du Conseil général de la Nièvre. Des dépliants ont aussi été imprimés, qui, largement diffusés, précisent les différents colis proposés selon les saisons. Sur chaque morceau, emballé sous-vide dans la caissette, sont identifiés le nom, le poids et la date limite de consommation, qui peut aller jusqu'à 21 jours. A ce compte-là, et grâce à la marque Parc, les consommateurs sont assurés de trouver une démarche certifiée Ecocert, des animaux nés, élevés et engraissés dans le Morvan, exclusivement de races à viande (Charolaise, Limousine, Aubrac), nourris par une alimentation basée sur l'herbe et garantie sans OGM... Côté retour sur investissement, Michel Loison est satisfait: «*Je sais les prix. Quand une de mes vaches part de la cour de ferme à 4 euros du kg, je peux en espérer 5 euros/kg via la SARL. Cela fait en moyenne entre 0,80 cts et 1 euro/kg de plus-value selon le taux de perte*». Une charolaise de 480 kg de carcasse peut dégager une marge nette de 400 à 500 euros, mais sans oublier de déduire les frais d'abattage, de découpe, de conditionnement et de transport. La société prélève aussi 20 cts/kg de frais de fonctionnement. «*Il faut que nous arrivions à vendre pour 3700 euros de viande sur une vache pour dégager 400 euros de marge*» nuance Michel Loison. Un «*marché de niche intéressant*» mais «*exigeant*», selon lui. Toutefois, «*il ne faut pas croire que c'est comme cela que nous pouvons compenser la baisse des cours de la viande*». A eux trois, les associés écoulent désormais 36 vaches par an en circuit court sous marque Parc. «*Moi, j'en apporte 12 à 13 par an et je pourrais en faire abattre jusqu'à 30 sans perturber mon système*» conclut Michel Loison qui se met à rêver: «*pour pouvoir engager un salarié, la société devrait en passer 160 par an*». Un objectif que le bouche-à-oreille permettra peut-être d'atteindre, dans quelques années...

EMMANUEL COULOMBEIX

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

Produit du Parc naturel régional du Morvan ®

Le logo de la marque Parc, sur les cartons de viande vendus aux clients.

Un logo, une charte, un outil de communication...

Le logo «*Marque Parc*» que les Parcs naturels régionaux français déclinent sur les produits engagés dans leurs territoires, appartient au Ministère de l'environnement et du Développement durable. Cette marque collective indique que les produits, services ou savoirs-faire concernés sont issus d'activités respectant les trois valeurs des Parcs naturels régionaux: environnement préservé, dimension humaine et territoire vivant, par une approche globale des entreprises signataires.

A chaque produit correspond une charte élaborée par une équipe de travail, qui fait l'objet d'un plan de contrôle.
Dans le Parc du Morvan, il n'y a pas que la viande bovine qui adhère à la marque Parc.

Au total, 20 exploitations agricoles sont engagées, qui produisent 10 catégories de produits tels que la viande bovine, ovine, les volailles, le jus de pommes, le lait de jument, les escargots, les fromages, les confitures et coulis et les vins de Vézelay.
Selon Maël Cabé, le chargé de mission agriculture du Syndicat mixte du PNR Morvan, c'est l'apiculture qui dispose de la plus grande antériorité dans la marque.
Elle existe pour les miels depuis 1991 et réunit aujourd'hui 6 des 10 producteurs du territoire. Les cahiers des charges des autres productions ont progressivement été élaborés à partir de 2005-2006. «*En viande bovine, qui est la principale activité agricole du Morvan, la marque demeure assez confidentielle parce que l'engagement des éleveurs nécessite qu'ils soient engraisseurs et qu'ils pratiquent déjà la vente directe, ce qui est relativement rare*» confie Maël Cabé, «*mais il y a une dimension collective de la démarche en faveur de l'accueil et du territoire. Nous sommes plus dans le qualitatif que dans le quantitatif*».
La marque Parc, avec son cahier des charges et ses exigences, agit comme un label.

Moissons

Une invitée malvenue : la germination !

Alors que depuis près d'une semaine a débuté la collecte de blé, la germination a touché les récoltes suite aux épisodes pluvieux de début juillet

En ce vendredi après-midi, la plaine de Sens semble «*fumer*» sous le soleil retrouvé et le passage des moissonneuses batteuses, tant les chantiers de récolte sont nombreux. Il faut se dépêcher, avant les orages prévus du week-end. Si les premières analyses tendent à confirmer de bons potentiels, une invité imprévue a fait son apparition au «*bal des moissons*» : la germination ! Avec pour conséquence attendue, une baisse de la qualité, voire un déclassement en fourrager si le phénomène devait s'amplifier.

Directeur du groupe Cavap-Vanagri, Baudouin Delforge n'en revient pas : «*je n'ai jamais vu ça de toute ma carrière alors que c'est ma 31ème collecte en tant que directeur de coopérative, ma 38ème en tant que salarié… On a déjà connu des années humides, comme 1987 ou 2001 entre autres, mais on avait tout de même effectué une bonne partie de la collecte dans de bonnes conditions, ce qui nous avait permis de faire des lots homogènes et commercialisables, mais là, on part d'emblée pénalisés !*» Sous ses fenêtres un énorme tas de blé, façon «*Mer de sable à Ermenonville*», isolé du reste pour éviter toute contamination… Il a déjà trouvé preneur, mais ce sera sous forme fourragère.

La situation est d'autant plus difficile à accepter, que les rendements sont supérieurs à ceux de l'an passé : «*de 4 à 5 quintaux de plus à l'ha en moyenne, même si les résultats sont très hétérogènes suivant les parcelles, en fonction des dates de semis*». Mais les pluies de juillet sont passées par là (près de 100 mm d'eau en moyenne entre le 3 et le 13 juillet) et les indices de taux de chute Hagberg permettant de détecter une activité enzymatique excessive sont catastrophiques, une fois la germination en place : «*on a même des variétés de blés pas encore mures et qui ont pourtant pré germé tellement il y avait d'humidité ! Même le colza en certains endroits est touché.*» Derrière, se pose la problématique des contrats : «*comment les honorer ? Que ce soit pour l'agriculteur comme pour l'organisme stockeur… ?*» Une équation à plusieurs inconnues sur laquelle se penche le directeur de la Cavap, également président du Syndicat général de la Bourse de Commerce de Paris et de la Chambre Arbitrale Internationale.



Quand la coopérative prend des allures de «*Mer de sable à Ermenonville*»… Ce lot de blé connaîtra un destin fourrager.

Pierre, agriculteur céréalier à Voisines est venu jusqu'à la coopérative, deux échantillons de blé sous le bras, lui aussi n'a jamais connu pareille situation : «*on devrait être entre 5 et 10 % de germination suivant les variétés, alors qu'on approchait les 80 à 90 q/ha de rendement dans les meilleures parcelles. Même le colza est touché. Je viens de voir Marcel, un ancien de la coop, c'est la deuxième fois de sa vie qu'il voit ça…!*»

DOMINIQUE BERNERD

Groupama PVL

Moins de grêle mais plus d'excès d'hygrométrie

Le point à l'échelle du département, sur les déclarations de sinistres entrant dans le cadre de l'assurance récolte, avec Jacques Blanchot, directeur de l'antenne auxerroise à Groupama Paris Val de Loire

La campagne 2014 n'échappe pas à la règle et une fois encore, tous les types d'aléas sont concernés dans les déclarations de sinistres enregistrées à ce jour. Si en nombre sur le département, la grêle sur céréales reste le premier motif des sinistres avec 507 dossiers enregistrés, l'eau et l'excès d'hygrométrie arrivent en tête en termes financiers, avec 373 dossiers ouverts, pour un montant total provisionné de 2,3 M€ : «*le phénomène est particulièrement marqué dans notre département, qui à lui seul, représente 40 % des dossiers enregistrés pour cause d'excès d'hygrométrie sur toute la zone PVL. Conséquence de la germination apparue alors que les moissons battent leur plein, la germination sur pied des céréales relevant de la garantie hygrométrie…*»

Si avec 507 cas déclarés, l'Yonne représente le quart de tous les dossiers enregistrés pour cause de grêle sur toute la zone Groupama PVL, notre département semble toutefois moins touché cette année, au regard de ce qu'a connu la région Ile de France (le triple de dégâts pour le même nombre de dossiers), de nombreux exploitants ayant principalement déclaré de «petits» sinistres. Quand à la viticulture, «seulement»19 dossiers comptabilisés à ce jour, mais Jacques Blanchot reste prudent : «il suffit parfois d'un seul jour de grêle, alors tant que septembre n'est pas passé, on touche du bois ! Comme en mai 2007, où les épisodes grêleux avaient occasionné pour 11 millions € de dégâts. C'est le genre d'épisodes qu'on essaie d'oublier rapidement !»

Peu de dossiers en élevage, compte-tenu que le manque de fourrage ne rentre pas dans le dispositif d'assurance climatique, avec 31 sinistres inondation déclarés cette année, contre 43 l'an passé. Au total l'an passé, l'ensemble de la sinistralité climatique aura représenté 14,5 M€ pour tout le département de l'Yonne, suscitant cette remarque de Jacques Blanchot : «*Groupama est en fait l'une des seules entreprises icaunaises qui tout en réalisant son chiffre d'affaires dans l'Yonne, le redistribue sur place, que ce soit au travers des exploitants avec les sinistres agricoles, des garagistes réparant sur place les sinistres auto ou les artisans avec les sinistres habitation. Et quand on fait le total de tout ça, on s'aperçoit que le département récupère quasiment l'intégralité de l'argent perçu…*» Concernant la répartition géographique des sinistres, le secteur Tonnerrois est toujours le plus touché.

Plus de 50 millions € de sinistres remboursés en 2013

Sur le département, Groupama PVL comptabilise plus de 1500 contrats multirisques climatiques souscrits se répartissant en 1209 contrats grandes cultures et 336 en viticulture. La recrudescence du nombre de contrats 11 aléas souscrits par les viticulteurs s'expliquant par le fait, notamment dans le Chablisien, qu'il n'y ait plus de possibilité de dispositif VCI cette année. Interrogé sur le futur dispositif assurantiel en projet, Jacques Blanchot est catégorique : «*il faut parvenir à une solution où l'État prenne sa quote-part. Il ne peut rester en dehors du dispositif, il en va du maintien en vie de l'agriculture. L'an passé pour Groupama PVL, 50,5 M€ de sinistres remboursés, cette année, on en est déjà à 21 M€ ! Si on veut trouver un système viable à terme, il ne peut pas reposer sur quasiment un seul assureur en guise de rempart !*»

Appelant de ses vœux une véritable «*mutualisation*» du système, où chacun se sente concerné par le sujet, qu'il soit touché ou non par un sinistre. Le directeur de l'antenne auxerroise a fait ses comptes : «*nous avons enregistré l'an passé 472 dossiers dépassant 7500 € de sinistres, le plus lourd d'entre eux avoisinant les 120 000 € ! Alors lorsque quelqu'un nous dit que ça ne vaut pas le coup de s'assurer… ! Je pense que sans l'assurance climatique, un bon nombre d'exploitations auraient mis la clé sous la porte…*»

Et quand on évoque cette franchise de 25 % jugée parfois disproportionnée, rappelle ces mots du président Philippe Renoux : «*quelle est la profession pouvant affirmer que son chiffre d'affaires est garanti à hauteur de 75 % en début d'année… ?*»

DOMINIQUE BERNERD

▶ Agenda

03/08 Fête des battages à Saints-en-Puisaye

La 29ème édition des *"Moissons d'antan"* se tiendra dimanche 3 août, au Moulin Vanneau, à Saints-en-Puisaye, de 10h à minuit. De multiples animations au programme : battages d'antan, exposition de motos anciennes, démonstration de chiens de troupeau au travail, poneys, promenade en calèche, promenades guidées sur les plantes curatives des marais. Visites commentées du moulin, votre pain sorti du four traditionnel. Musique avec Patricia et son accordéon. Restauration : déjeuner des battages. Dîner et bal des moissons à partir de 19 h. Réservations au 06 86 45 59 80. Participation : 5 € par adulte, gratuit pour les moins de 12 ans. Possibilité de venir par le train touristique des Moissons Renseignements complémentaires sur le site : www.moulin-de-vanneau.fr et page Facebook : Moulin de vanneau

02 et 03/08 Grand Marché à la ferme à Saint-Privé

Le 16ème Grand Marché à la ferme se tiendra à la ferme des Grenouillettes (La Plauderie, à Saint-Privé), samedi 2 août de 15 h à 19 h30 et dimanche 3 août, de 9 h30 à 18 h30. Au programme : vente directe de produits fermiers et artisanaux, dégustation de produits du terroir, visite gratuite de la brasserie artisanale et de la ferme éducative. Le dimanche uniquement : possibilité de déjeuner sur place (achat auprès des différents producteurs ; salade, boudin, escargots, légumes frais, vins de Chitry, cidre, bière, fromages fermiers, pain frais…). Voitures anciennes avec le club Auto Moto Passion Icaunaise. balade en calèche gratuite, avec Thierry Audo et ses comtois.

10/08 Fête de la truite à Prégilbert

Fête de la truite dimanche 10 août, de 10 h à 20 h, à la pisciculture de Crisenon, chez Laurent Pageaud, à Prégilbert. Portes ouvertes, restauration sur place avec les producteurs, vente et exposition de produits locaux et artisanaux. Animations, dégustations… Programme des manifestations : laurent.pageaud@wanadoo.fr

31/07-28/08 Ciné plein air à Auxerre

Ciné plein air à l'Abbaye saint-Germain à Auxerre, du 3 juillet au 28 août, les jeudis à 22 h, pour voir ou revoir des films cultes. Entrée libre et gratuite sous réserve de météo favorable. Renseignement auprès de Pôle Arts et patrimoine au 03 86 18 02 90. Prochaines séances : 31/07 : Le bon, la brute et le truand, de Sergio Leone (Durée 3 h) 07/08 : La visite de la fanfare de Eran Kolirin (Durée 1 h 26) 14/08 : Le nom de la rose, de Jean-Jacques Annaud (Durée 2 h 11)

Élevage insolite

«Il reste de la fricassée de grillons… Qui en reprend ?»

Installée à Branches, dans l'Auxerrois, la société Diminicrickets s'est fixée pour objectif de remplir les assiettes des consommateurs d'insectes comestibles. Rencontre avec Nicolas Lesur, l'un de ses fondateurs



1 L'esprit développement durable se poursuit également dans l'habitat des grillons, avec des boites à œufs récupérées auprès de boulangers de la région, ainsi que de producteurs caprins installés dans le village



2 Les grillons « Acheta Domestica » deviennent adultes en 8 semaines

Il aura suffi d'un documentaire sur l'entomophagie en Thaïlande, (ndlr : pratique consistant à consommer des insectes comestibles comme source de protéines), regardé un soir à la TV, pour que bascule le destin professionnel de Nicolas Lesur et Dimitri Dagault. Le premier était infirmier, le second travaillait dans le monde industriel, tous deux épris de développement durable et d'aventure insolite. Lancée officiellement le 1er avril dernier, la société Diminicrickets, baptisée en clin d'œil à Walt Disney par la contraction des prénoms de ses deux créateurs s'est donnée pour ambition de faire admettre par le plus grand monde, que les insectes puissent être mangeables. Resté seul à la tête de l'entreprise, depuis le départ de son associé, Nicolas Lesur élève aujourd'hui dans la «*ferme*» installée à Branches, trois types d'insectes : des vers de farine, des grillons domestiques, ainsi que des crickets migrateurs. Si la taille du «*cheptel*» est encore modeste, l'éleveur n'en est pas moins inscrit en bonne et due forme à la Chambre d'agriculture de l'Yonne ainsi qu'à la MSA :



Contrairement à ce que peut laisser supposer son nom, le ver de farine n'est pas un vers mais la larve du «*ténébrion meunier*», un insecte très friand de farine de blé. Croustillant, il a un petit goût de noix et peut se manger seul en snack ou dégusté avec une salade, voire sur une pizza !

«*la première surprise passée, on m'a répertorié dans la même catégorie que les apiculteurs, rubrique insectes et autres élevages…*». Car si la valeur nutritionnelle des insectes est reconnue depuis longtemps, pas facile de l'intégrer dans nos mentalités occidentales ! Il y a, admet Nicolas Lesur, «*toute une éducation à faire et de nombreuses barrières culturelles à lever…*» et il se souvient encore de cette première «*dégustation*» sur la table familiale : «*on se pose des questions en amont et une fois les insectes grillés posés dans l'assiette, on s'en repose encore d'autres…!*» Mais il y a belle lurette que les réticences du début ont disparu et l'éleveur devenu gastronome, évoque aujourd'hui le sujet avec des mots habillés de gourmandise : «*servis comme tels, les insectes ont souvent un arrière goût d'amande et de noisette… Mais on peut aussi les broyer et en faire de la farine, utilisée par exemple pour des gougères, avec un petit «crunchy» supplémentaire après le moelleux d'origine, dû à tous ces micro bouts de carapace broyés… Et en plus, c'est une farine hyper protéinée !*»

Un flou juridique

Si les crickets raffolent de nourriture fraîche et les vers de farine de blé et de son, les grillons sont omnivores et se régalent à peu près de tout, avec pour conséquence explique Nicolas Lesur, leur quasi disparition dans le métro parisien : «*depuis la loi Evin et l'interdiction de fumer dans les lieux publiques, ils ne trouvent plus de mégots pour subvenir à leurs besoins !*» S'il faut, en fonction de la température, environ 2 mois pour qu'un grillon parvienne à sa maturité d'adulte, 14 semaines minimales sont nécessaires pour que les vers de farine soient consommables. Quand aux allergies possibles, elles sont les mêmes que celles occasionnées par les fruits de mer : «*on retrouve le même composé de chitine à la fois dans la membrane caparaçonnée des insectes que dans celle des crustacés et autres coquillages…*»
L'activité de la société Diminicrickets se limite pour l'heure à l'approvisionnement d'animaleries et de la Fédération de Producteurs d'Insectes, compte tenu du flou juridique entourant la consommation d'insectes dans l'hexagone : «*elle n'est ni autorisée ni interdite et dans ce flou, les Pouvoirs publics privilégient la mesure de précaution avec pour conséquence l'interdiction pure et dure…*». Une mesure qui pourrait être levée à l'horizon 2016, l'Europe devant légiférer à cette date sur le sujet. Moins frileux, nos voisins belges ont autorisé depuis décembre dernier une liste type de 10 insectes qu'il est désormais possible d'élever, produire et consommer (avec des frites bien sûr… !).
Pas d'insectes pour autant sur la table familiale des Lesur : «*mon épouse est carrément réfractaire et se refuse à en manger. J'ai tout essayé, même les petits feuilletés le soir à grignoter mais elle ne franchit pas le cap !*» Aucune réticence en revanche pour leurs deux charmantes fillettes : «*j'ai même été obligé de les calmer car un moment, elles voulaient les manger crues… C'était devenu Koh Lanta !*»

DOMINIQUE BERNERD

Des «*aliments*» à haute valeur nutritionnelle…

A ce jour, un peu plus d'1 million d'espèces d'insectes ont été répertoriées au travers de la planète, dont 1600 reconnues comme comestibles. Une fois franchie la barrière psychologique, de nombreux avantages apparaissent dans leur consommation, au premier rang desquels une valeur nutritive ne différant guère de celle d'autres sources de viande comme le poulet, le bœuf, le porc ainsi que le poisson. Leur richesse protéinique, pouvant même atteindre 75 % sur extrait sec. Naturellement faibles en graisses saturées, les insectes comestibles sont également riches en oméga 3, ainsi qu'en vitamines B et minéraux comme le fer et le zinc. Autre avantage : celui de pouvoir être élevé à grande échelle, sans incidence notoire sur l'environnement du fait d'une émission faible de gaz à effet de serre. Par ailleurs, peu gourmands en eau, bon nombre d'insectes se contentent d'espaces confinés pour se reproduire rapidement, avec une moyenne de 300 œufs à chaque ponte. Les insectes ne produisant pas de chaleur, la majeure partie de ce qu'ils ingèrent ne sert qu'à leur croissance. C'est ainsi qu'avec 10 kg d'aliments, on peut produire jusqu'à 9 kg d'insectes, là où avec la même quantité, on produira 5 kg de volailles. Considérée comme exceptionnelle dans la culture européenne, la consommation d'insectes se révèle être la règle dans 80 % des pays en voie de développement, principalement en Asie, en Afrique, ainsi qu'en Amérique Centrale. Source régulière de protéines et vitamines, elle contribue à éradiquer la faim dans le monde et peut-être demain l'une des solutions pour réussir le pari de nourrir 9 milliards d'individus sur terre à l'horizon 2050. Et si le rejet psychologique est vraiment trop fort, il faut savoir que nous nous « régalons » déjà et le plus souvent à notre insu, d'insectes divers, nombre de fruits et légumes étant régulièrement contaminés par des vers tout à fait inoffensifs mais des plus nutritifs… Bon appétit !

Légumes

Le concombre icaunais a su relever la tête !

Oubliée la «*crise*» de 2011, Aujourd'hui, le concombre de l'Yonne se porte bien, à l'image de la coopérative Casay qui fêtera cette année ses 30 ans d'existence







① Joël Dechambre, producteur et président de la CASAY
② Il n'aura fallu que quelques semaines à ce concombre pour parvenir à maturité
③ Une traçabilité de chaque instant

Directeur de la Coopérative Agricole des Serristes de l'Aube et de l'Yonne (CASAY), David Totel n'a pas oublié la crise sanitaire de 2011, reconnaissant en la matière avoir eu beaucoup de chance : «*la filière a su tirer profit du fait que médiatiquement parlant une information est par nature périssable. Nous étions en pleine crise du concombre lorsque est apparue l'affaire du Sofitel et de DSK…!*» Sauvée également par la Charte Nationale de Qualité créée conjointement en 1996 avec l'Association des producteurs de Concombres de France, qui a su redonner confiance au consommateur trop vite enclin à se prévaloir du sacro saint principe de précaution.

Aujourd'hui, la Casay compte 14 adhérents, pour une production annuelle de 9 000 tonnes de concombres et 2 000 tonnes de tomates : «*associés à la Sopa, une société Orléanaise, nous «pesons» près de 40 % du marché français, estimé à 60 000 t de concombres, faisant de l'Yonne l'un des premiers départements producteurs, avec la Loire Atlantique et le Loiret…*» Installée à Foissy-sur-Vanne, cœur historique de la production légumière en serres, initiée après la seconde guerre mondiale, par la famille Quaak, des néerlandais venus dans l'Yonne implanter ce type de cultures, la coopérative totalise une vingtaine de serres sur l'axe entre Courgenay et Sens. Elle emploie une centaine d'Équivalent Temps Plein. Un chiffre pouvant grimper à 150 ETP en pleine période, du 15 avril au 1er septembre, faisant de la Casay un acteur majeur de l'activité salariée dans le canton de Villeneuve l'Archevêque.

La théorie du maillot de bain

A la Casay, les concombres ont pour spécificité d'être cultivés hors sol, générant de multiples avantages, comme l'explique David Totel : «*le fait d'être sur des supports de culture neutres évite l'usage des herbicides. Même chose en ce qui concerne les fongicides du fait que nous travaillons en serres chaudes, avec maîtrise du climat, évitant d'autant les maladies…*» Absence également d'insecticides : «*nous utilisons dans les serres la Production Biologique Intégrée ou PBI, introduisant des insectes prédateurs pour lutter contre tout ce qui est araignées, acariens, pucerons, strips…*», sans être en agriculture biologique pour autant : «*en France, la législation impose pour la bio, d'être en culture sol…*» Plante tropicale aimant particulièrement la lumière, le concombre, du fait de sa photosensibilité, peut croître de plus de 100 gr en 24 heures selon l'ensoleillement : «*ce ne sont ni la température ni la pluie que nous regardons en premier en consultant la météo, mais les joules/m², qui rythment à eux seuls la vie dans les serres…*» Planté en janvier, un pied commence à produire dès la mi-février et peut donner jusqu'à trois cultures par an. Collectés par les producteurs eux-mêmes, les concombres sont conditionnés à l'usine de Foissy-sur-Vanne, avec pour règle, outre la qualité, une traçabilité absolue, commençant par une identification personnalisée des contenants (une couleur par producteur). L'objectif étant de pouvoir remonter l'ensemble du process en cas de moindre problème. La production est commercialisée à 80 % en grande distribution, les 20 % restant, répartis en restauration hors foyer, industrie, grossistes et exportation.

Aujourd'hui, la filière doit faire face toutefois, à un arbitrage alimentaire passant par une modernisation de la consommation, notamment chez les plus jeunes. C'est ainsi qu'en Allemagne, on consomme avec 15 kg/habitant/an trois fois plus de concombres qu'en France. Heureusement, explique David Totel dans un sourire qu'existe la théorie dite du «*maillot de bain*» : «*facile à travailler, le concombre est bien représenté dans les recettes de magazines féminins. Au printemps, parce qu'il va falloir mettre le maillot de bain, en été parce que «fais gaffe, t'es en maillot de bain !»*, à l'automne, parce que «*t'as vu ? T'étais pas belle dans ton maillot de bain… !*» Pourvu qu'il fasse beau cet été… !

DOMINIQUE BERNERD



Petit concombre deviendra grand… !

▸ Agenda

01/08 Marché nocturne à Chablis
Marché nocturne d'artisanat et des terroirs à Chablis, vendredi 1er août. Un apéritif -concert agrémentera la soirée. Gratuit. Renseignements au 03 86 42 80 sur www.chablis.net

03/08 Foire aux puces à Aillant-sur-Tholon,
36ème édition de la Foire aux puces organisée par l'Office de Tourisme, à Aillant sur Tholon, dimanche 3 août, de 4 h à 19 h. Plus de 600 exposants particuliers et professionnels venus de toute la France et d'Europe. Des milliers de visiteurs , chineurs et collectionneurs arpenteront cette année encore, les six kilomètres de déballage sur les places et tout au long des promenades, des rues et routes d'accès d'Aillant.
Une navette gratuite sera disponible à partir de 9 h et jusqu'à 18 h, entre les parkings d'Auxerre, Joigny et le centre ville.



RECTIFICATIF :
Une erreur s'est glissée dans la précédente parution.
Il fallait lire : hydraulique 100l/min. Merci de votre compréhension.

AVENIR MOTOCULTURE
21 Arc sur Tille 03 80 63 07 77
21 Ménétreux-le-Pitois 03 80 96 08 05

BAZOLLES MOTOCULTURE
58 Bazolles 03 86 38 97 09

ETS GATELLIER
58 Suilly-la-Tour 03 86 26 33 93

SARL LUCAS
89 Cruzy-le-Châtel 03 86 75 20 98
Antenne à Nuits-sur-Armançon 03 86 55 71 56
Antenne à Leuglay 03 80 81 86 60

SARL MORTIER
21 Censerey 03 80 84 43 76
71 St Bonnet 03 85 24 72 05

SOMAC
89 Perrigny 03 86 94 25 70
89 Soucy 03 86 86 63 19

Viticulture et art

Peintures «fraîches» à l'ombre des caves

La recette est la même depuis 25 ans. Initiée par le maire de l'époque, Jean-Claude Broudoux, la manifestation réunit chaque année un nombre croissant d'artistes, venus exposer leurs œuvres dans le dédale des caves multi centenaires du village de Saint-Bris le Vineux.

Ce mariage de la toile et de la minéralité, séduit à chaque édition son flot d'aficionados, à l'image de Monique, Auxerroise aujourd'hui retraitée, qui se souvient encore avec nostalgie des premières années : *«passionnée de peinture, je n'étais jamais de ma vie descendue dans une cave de vignerons et je crois bien que sans cette opération «de vignes en caves» n'y aurais jamais mis les pieds… Je me revois encore, hésitante, en haut de l'escalier, le pas peu assuré, après avoir enfilé trois gilets superposés de peur d'attraper mal ! (Rires)».*

L'occasion également pour les visiteurs, entre deux peintures, de converser avec les vignerons autour d'un verre et pour les néophytes de se forger une culture viticole. *«L'aligoté n'est pas un mariage de cépages mais l'un des plus vieux cépages bourguignons, dont on trouve la trace dans les premiers écrits datés du 12e siècle. C'était même, jusqu'à la mise en place des appellations, à la veille de la seconde guerre mondiale, le cépage bourguignon dominant en blanc…»* Guilhem Goisot est un jeune viticulteur et travaille avec ses parents sur l'exploitation familiale. A chaque visiteur son flot de questions : *«il y en a toujours sur le nombre, à réclamer encore un verre d'appellation Saint-Bris en rouge, mais nous sommes là pour les renseigner. Ici, les néophytes n'hésitent pas à poser des questions, les toiles exposées permettant plus facilement une première approche…C'est un peu une Saint-Vincent d'été, la peinture en plus ! »*


Rien de mieux que des tonneaux pour servir de cimaises…

Les organisateurs préparent déjà la 26e édition. Elle se tiendra les 18 et 19 juillet prochains. L'œuvre qui servira de support à l'affiche 2015 est désormais connue. Le thème du concours cette année était : *«Ombres et lumières sur Sain-Bris le Vineux»* et c'est une toile de l'artiste De pauwe, qui décroche la première place, en fonction du choix des visiteurs.


Ambiance *«Guerre des étoiles»* pour ce sculpteur à tronçonneuse et sa Vénus callipyge…

L'œuvre signée De Pauwe, qui servira de support à l'affiche de l'édition 2015.



Au moins, les visiteurs étaient prévenus… !

Jeune viticulteur

«A l'école de la patience...»

Le Domaine Clément, à Jussy, se perpétue au fil des générations. Guillaume a repris la totalité de l'exploitation depuis l'an passé, après des études qu'il a su enrichir du savoir faire de ses aînés…


Guillaume Clément, jeune viticulteur de Jussy

«Quand on arrive comme ça sur l'exploitation, à la sortie des études, on s'aperçoit en fait qu'on ne sait rien ! De mon père, j'ai appris la patience, ce qu'on n'apprend pas forcément à l'école…!» Après un BEP viti/œnologie à La Brosse complété d'un Bac Pro Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole à Beaune, Guillaume Clément a repris la totalité de l'exploitation l'an passé. Aujourd'hui à la tête d'un Domaine de 7 ha, il destine la majorité de sa production aux Caves Bailly-Lapierre pour l'élaboration de Crémant, les appellations Coulanges étant commercialisées en direct à la cave, sur les marchés ou auprès de restaurateurs.

Pas de forfanterie superflue chez ce jeune viticulteur, qui a su s'appuyer sur l'expérience familiale pour se forger ses propres armes: *«dans la vigne, quelle que soit l'exploitation, on est tous à peu près pareils, mais là où j'ai vraiment marché dans les pas de mon père, c'est surtout par rapport au travail du vin, que ce soit en utilisant des fûts, notamment des vieux, pour en tirer de la micro oxygénation ou en se servant des levures indigènes…»* Ici pas de conflit de générations, tout au plus une différence d'appréciation sur l'usage par le fils d'une machine à relever, que Jacques, son père, juge inefficace compte tenu d'une largeur de rangs dans les vignes jugée pas assez importante…

Une récolte en moins sur deux ans

Il y a de quoi se décourager parfois lorsque, jeune agriculteur, on cumule les incidents climatiques au fil des années, comme le rappelle Guillaume Clément : *«l'an dernier avec la grêle, j'en avais quand même gros sur la patate! D'autant que l'année d'avant on avait déjà eu à souffrir du gel. Mais en 2012, c'était quand même moins fort psychologiquement car il n'y avait pas eu de matraquage des bois comme en juin 2013 où là, tout était haché!»* Avec pour conséquence le manque d'une récolte sur les deux dernières années et l'espoir aux prochaines vendanges de remonter les stocks. Le jeune viticulteur de Jussy s'est néanmoins forgé une certaine philosophie au fil des saisons : *«quand on est content de se lever, c'est déjà la moitié du travail de fait!»* Toujours en quête de perfection, même si, reconnaît-il humblement, *«c'est sans jamais l'atteindre…»* Au rayon des défis à relever, peut-être l'exploit que se plait à raconter dans un sourire son père lorsqu'il était encore en activité : *«j'ai quand même réussi un jour à vendre une pièce de vin blanc à un collègue de Gevrey-Chambertin, qui l'avait goûté et apprécié ! Et ça, nous ne sommes pas nombreux dans le coin à l'avoir fait…!»*

DOMINIQUE BERNERD

Examens 2014
Les candidats admis

21

BAC TECHNO

Bac Techno/Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant - MFREO de Quétigny - LOPES DA SILVA Johanna, GREY Manon, Bac Techno, MIOT Mathilde, COLLEAUMarine, GUICHARD Syméon

LEGTA La Barotte - Haute Côte-d'Or - LOBASCIO Morgane, CADOUX Marion, HESTERS Camille, ROY Damien, LEGENDRE Valerie, SCHMITH Antoine, BAILLY Amelie, VIRIOT Lisa, SOUPEAUX Laura, BUTHIOT Lisa, ***LEGTPA Beaune,*** SIMON Nicolas, FEUVRIER Victor, FLEUROT Majoric, KOVACHICHE Rémi, MATRAY Cyrian, DAUTEL-GLOUX Marie, SARRAZIN Pierre, HOSOTTE Léonard, TERREAU Anthony, PRUNIER Edgar, NORMAND Antoine, LIENARD Léo-Paul, PERSINET Renaud, MOANA VOLA Omar Nazmi - ***LEGTPA Dijon Quétigny*** ROGNON Jérémy, AMELIN Gauthier, BERREUR Nicolas, BRIGAND Claire, CORRION Guillaume, BOURGES, COLNET Sarah, EMERY Pauline, FLAMAND Félix, GERMAIN Margot, GIRARDOT Valentin, GOMES Amandine, LAMBLET Corentin, MERCUZOT Marc, ***LEAP Anne Marie Javouhey de Chamblanc:*** MEUNIER Paul, ***LEGTPA Dijon Quétigny:*** MOZER Julie, ONA Esteban, ROCHE Fanny, SIMONNET Loïc, RICHARD, Quentin, SIMONET Léa, VIRELY Quentin, DALMAU Héloïse, DESIRE Théo, SEMELET Valentin, BOUILLOT Nans, VOLAND Marie - ***LEAP Anne Marie Javouhey de Chamblanc:*** CHAPUIS Sindy, MACE Stanislas, ***LEGTPA Dijon Quétigny:*** LALLEMANT Pierre, ***LEAP Anne Marie Javouhey de Chamblanc:*** BOUCHARD Angélique- ***LEGTPA Beaune:*** MATRAT Christophe, ***LEGTA La Barotte - Haute Côte-d'Or:*** LAPOTRE Edgar, RANDOULET Jennifer, BILLIET Damien, FARION Nicola, MOREAU Thomas -***LEGTPA Dijon Quétigny :*** DAVAL Etienne, OLIVEIRA Ophélie, MENIOT Vincent, MISERERE Thomas, GIRARD Jérôme, DEMANGE Lorène, ROBERT Pierre, VOYE Martin, BUFFET Annabelle ***MFREO de Quétigny:*** BLAISE Emeline

BTSA

BTSA/Analyse et conduite de systèmes d'exploitation - Cand. isolé - DELETTRE Pierre

Antenne de Fauverney du CFA régional des MFR : BAUDOT Alexis, BRUNE Quentin, CHALMEY Adeline, EHRET Gwenaël, FIET Clément, FRANCAIS JONATHAN, GARROT NICOLAS, LAFROGNE Geoffray, PAULIN Adrien, RENARD Charlotte, VALLAZZA Alexandre, REINERT Xavier, MOYEMONT Auriane, CLAIROTTE Anthony, CAYOTTE Thomas.

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové - Travaux de la vigne et du vin LEGTPA Beaune : MESSAGER Simon, WORMS Mathis, BARBIER Romain, CHALNOT Louis, GAILLARD Hugo, COEUR Sarah, VAISSE Charles, MICHAUD Matthieu, HERRBACH Adrien, ROBIN Antoine, MANIEZ Thomas, FOILLARD Louis, LE GUEN Tangy, SEEL Benjamin, MAROT Pierre - ***CFA Beaune :*** STUTZ Kévin, BERT Rudy, ROLLET Victor, BLANCHARD Bastien - ***MFREO de Granchamp à Ruffey les Beaune :*** BOYEAUX Dimitri, SORIN Albin, FOULET Alexandre, QUINARD Sébastien, SCHMITT Mathieu - ***CFA Beaune :*** CALLABRE Pierre, DEVIGNE , FEVRE Marion, JACQUEMIN Baptiste, CACHEUX Teddy, GRIVOT-TOURNOIS Erik, PESTRE Joshua, ROCHETTE Firmin, VIEL Thoma, BOSSU Sébastien - ***LEGTPA Beaune:*** DEFAIX Paul-Etienne

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové - Travaux paysagers- Site de Quétigny du CFA Dijon Quétigny : BENNER Paul, BORTOLUZZI Axel, BUATOIS Kevin, CHERITAT Florent, CHOQUET Thomas, CHRZAN Alexandre, CURTHELEY Thomas, DANIEL Florian, DENTAL Thomas, DURUPT Axel, DUSART Lucas, GAILLOT Dylan, LECHENAULT Benoit, GALISOT Rémi, GRUSON Gabin, JANNIERClément, JEANNIN Florian, LAIR Jérémy, LÉPINE Victor, MACHAVOINE Corentin, MANZINALLI Fabien, MARTINS VINTEM Gratien, PETIT Gaëtan, UMHAUER Nicolas, VANDENBROUCKE Tristan, ZONCA Maxime

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové - Travaux en exploitations d'élevage- LEGTA La Barotte - Haute Côte-d'Or : CERNESSON Ophelie, ROGER Guy, GUICHARD Muskan, LEBRETON Fabien, PERSILLET Edouard, COSSART Laurine, COTIBY Alice, BIGAULT Grégory, BRIDOUX Aline

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové - Travaux en exploitations d'élevage - MFREO de Quétigny : CORTEL Gwendoline, KLEIN Alice, BRIOTET Michel, MOREAU Lisa, ROUSSELOT Corentin, BRIOTET Adrien, GAGNOT Anthony

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové - Travaux en exploitations d'élevage - Site de Quétigny du CFA Dijon Quétigny: BUREAUX Clothilde, CAP Anthony, GALOPIN Emmanuel, LANTENOIS Albane, MALSERT Jean-Nicolas, PREGERMAIN Yanis, PROVOST Jordan, VANOOST Carole

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové - Travaux de l'élevage canin et félin- Antenne de Semur en Auxois du CFA régional des MF : BOYETTE Dylan, RICHARD Cindy, CHAUMERON Hugo, GROULT Aurélien, TAVERT Valentin, TOUCHEMOULIN Mélanie

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové - Travaux de l'élevage canin et félin -MFREO de Semur en Auxois : DUMONT Léa, BRAMS Rémi, TISSIER Marine, MASSE GALLOIS Pauline, BALLAND Élodie, CLAIR Justine, FERREIRA Alexandre, FUCHES Alison, HARDOUIN Audrey, HERAUD Syrielle, PICOT Marie, GÉRARD Angélique, BARNIERMylène, BERTHE Marion, BUISSON Manon, ABADIE Myriam, BENZOUIKA Sara, BROCHOT Benjamin, CARRIERRE Julien, DUVERT Léna, JOBERT Coréane, PONS Marion, GAUME Guénaëlle, GRELIN Mégane, HUGOT Maxime, JACOTOT Pauline, LAGROST Laura, LEPETIT Gaëlle, MASSIEUX Marion, PEREZ Sarah, RAVENEL Mathilde, SAINTETIENNE Lou, TARBY Quentin, FROIGNIER Charlène, FASSY Florine.

CAPA

CAPA/Vigne et vin - EREA de Beaune: BAGINI Jennifer, BALDI Mario, DOREAU Emilie, PRIEUX Florentin

BTSA

Brevet de Technicien Supérieur Agricole/ANABIOTEC -Antenne de Plombières du CFA de Dijon Quétigny : BOUCHER Loïc, DUVIGNEAU Virginie, LEBOEUF Romain, MARQUET Vanessa, PIERDET Marie, MULLER Sabine, PIOCHE Célia, REVERCHON Joanne, MOUELHI Sarah, PERRON Mickaël, SOEN Caroline, TAYLOR Laura, MORISSEAU Cindy, TRIPONNEY Mélanie

CAPA

CAPA/Services en milieu rural - MFREO d'Agencourt : MARTINY Justine, MODOT Doloresse, CHEVALLIER Elodie, CHARLOT Mélanie, EMONOT Fany, GERARD Mélissa, GUICHARD Charlène, SELI KUMESO Baby

CAPA

CAPA/Services en milieu rural - LPRP de Saulieu: CHAUMET Lucie, BELLI Manon, HOUZELLE Elisabeth, VENTURINI Anais, LACOMBE Caroline, VENTURINI Laura, COUVEINHES Anaïs, POUILLE Noeva, VALDERRAMA Mélissa, ATTOUMANI Hairia, ROND Geoffrey

CAPA

CAPA/Services en milieu rural - MFREO de Baigneux-les-Juifs: REGNAULT Florine, GIRARD Justine, FINCO Lison, GAY Gwendoline, DELENCRE Sophie, LETIENNE Lucie

CAPA

CAPA/Productions horticoles/Productions florales et légumières -EREA de Beaune: GOURILLON Alexandrine, PERRIER Audrey, PONCHELET Valentine, RICHARD Nicolas

BTSA

Brevet de Technicien Supérieur Agricole/Sciences et technologies des aliments/Aliments et processus technologiques : **Cand. isolé** - EVROT CARRICAN Roxane

BTSA

Brevet de Technicien Supérieur Agricole/Sciences et technologies des aliments/Aliments et processus technologiques- -LEGTA Plombières les Dijon : GALLIEN Louis-Baptiste, LAHAYE Emmanuel, GOUX Victor, PORCHERET Marie-Sophie, ROJO Thomas, MATHIEU Sylvain, HOF Andrée-Line, BOULAY Philippine, HEZARD Valentin, LAROCHE Thibaut, LOISEAU Marine, SEMPREZ Helene, ROGER Kévin, LE CORRE Gwenaëlle, DESROCHES Gaëlle, MAGNIEN Cindy, BOUDARD Jonathan, GROSJEAN Emilie, GILBERTI Sandra, LEVEQUE Florent, PAPOT Philip, MAHIEDDINE Fadéla

BTSA

Brevet de Technicien Supérieur Agricole/Sciences et technologies des aliments/Aliments et processus technologiques -Antenne de Plombières du CFA de Dijon Quétigny : BELLION Adrien, BOULMIER Maxence, FERRAND Jérôme, LEMERLE Caroline, MORANO Davide, OLIVERA Fabien, PAGOT Mathilde, ALLEMAND Paul - MORIZOT Remi - LACHAUME Jean-Michel

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové - Travaux agricoles et conduite d'engins - Antenne de Quétigny du CFA régional des MFR : BORNIER Régis, GAUTHIER Anthony, GUENOT Rémi, MICLET Corentin, MARPAUX Alban, MOINDROT Quentin, NEVEUX Jordan, PHEULPIN Aurélien, ROULLET Yohan, ROZE Romain, VIAL Thibault

BTSA

Brevet de Technicien Supérieur Agricole/Viticulture Oenologie : MANNEVY Vincent, PLASSE LEPINAY Justine, FAYS Lucas, SEGAULT Pierre, TRAPET Louis, BUIT Florian, DROUET Charles, CANET Sara, BORES Marion, GAUTHERON Thibaut, ALLARD Marie, VERCHERE Mathieu, HABERT Jonathan, BOHRMélanie, FRANCISOD Yoan, EYSSERIC Mathilde, JUGNET Alexandre, CHEZEAUX Lyse, FROMYClaire, BERNARDIN Quentin, PILLOT Adrien, MITTNACHT Pierre, DELGUTTE Nicolas, SERVY Pauline, DESTREZ Diane, SORG Antoine, SORINE Claire, LAFOND Jean-Baptiste, KONG Yufei, STIER Gwendoline, LECHENEAUT Jules

BTSA

Brevet de Technicien Supérieur Agricole/Viticulture Oenologie -CFA Beaune: LAVALLEE Clement, BATTAULT Thomas, ROZ Clement, MENIN Francois, QUINTIN Emmanue, MENCARAGLIA Erwan, PEROT Simon , AUBERT François

BTSA

Brevet de Technicien Supérieur Agricole/Viticulture Oenologie: **Cand. isolé** - LAPALUS Lucie

BTSA

Brevet de Technicien Supérieur Agricole/Viticulture Oenologie -CFA Beaune: BAUMGARTEN Amaury, CACHEUX, Romuald, DUCHEMIN Marion, GUENEL Fanny, GSCHWIND Benoit, HIRIGOYEN Justin, JAILLET Dylan, KIM Yoonjin, LE BOURSIER Alexandra, POULET Bénédicte, PRIGENT Arnaud, CHASTELAIN DE BELLEROCHE Louis, ENOMOTO Tokio, DUBUET Maxime, HURTAUD MARZANI Tristan, FAUCON Olivier, SCHNEIDER Johannes, ROUSSET Benjamin, MILLER Anneka, MICHELOT Marlène, PAPILLON Romain

CAPA

CAPA/Production agricole, utilisation des matériels/Productions animales-MFREO de Liernais: DUPIN Yannick, BULLY Mathieu, PAUPE Benoit, OLIVAIN Joshua, NAZARET Marc

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové - Conseil Vente -LEGTPA Beaune: BOUGAUD Sarah, RODIER Maxime, THEVENET Vincent, BON Jérémy, FRAISEAU Pierre Emile, REMONDET Charlye, LECHAILLER Jérémy, BOTELLA Clément, FOUQUERAND Clément

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové - Conseil Vente - MFREO de Granchamp à Ruffey les Beaune: BILLAN Megan, CANAUX Charline, LEFEVRE Ophélie, PION Romain, DOS SANTOS Hugo

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové - Conseil Vente -LEGTA Plombières les Dijon : HELLE Chloé, MEFFRAY Aline, BENTABET Malika, TALBI Maud-Aurore, CHAMPIS Naomi, BAILLY Quentin, UKAJ Haki, THIBAUT Laura

BTSA

Brevet de Technicien Supérieur Agricole/Sciences et technologies des aliments/Produits céréaliers -Antenne de Plombières du CFA de Dijon Quétigny : BEGEL Bastien, OUABASS Jawad

BTSA

BTSA/Aménagements paysagers-LEGTPA Dijon Quétigny : COUTERET Kévin, DELLA MARTIRE Gianni, GAUDET Thibaud, SIMON Antoine, PIOTELAT Baptiste, PFALZGRAF Adelyne, SAUTIER Pauline, BRASTE Hugo, VESPERINI Amandine, VESPERINI Elise, CHARLOT Vivien, COULON-BAILLIET Hugo, DENUIT Benjamin, FOURNIER Maxime, JEANVOINE Ambroise, KUSTER Bastien, LACOUR Alexandre, LAURENT Thomas, MACHERET Aurore, MAITREPIERRE Florian, MAUROT Vincent, PICHERY Coraline, VALORY Romain, GUILLAUME Charles, CHARETTE Joy - **Cand. isolé** - HAAB Hélène

Bac Pro

Bac Pro/Agroéquipement -MFREO de Liernais: GAUTHEY Quentin, BRIOTET Stephen, CEPA Jeremy, RITTE Louis

CAPA

CAPA/Travaux paysagers -EREA de Beaune: BASTIEN Larry - ACHAB Teo - PIOCH Adrien - DEBARD Gaetan

Bac Pro

Baccalauréat Professionnel/Conduite et gestion de l'entreprise hippique -LEGTA La Barotte - Haute Côte-d'Or : CHEREAU Manon, LACOUR Eline, PICHON Marie, BRANCQUART Pauline, LEGRAND Elise, GIBIER Elodie, CRUCHET Laura, CAMBERLIN Sandra, GOLEBIEWSKI Pauline, HAXAIRE Pauline, PEYROUS Marine, MARY Melody, NICOLAS, MERLIN Megane, PIOLIN Alexis, ROUCHON Laetitia, TROLY Manon, FLAMANT Marine, CLARHAUTMargot, CHEVALLIOT Pauline

Bac Pro - Baccalauréat Professionnel/Conduite et gestion de l'entreprise hippique - -Site de Quétigny du CFA Dijon Quétigny - BIZID Sarah, DONOT Madlyne, GUILLEMARD Lauriane, MOUGEL Antoine, PARROD Mélanie, POMMEREUL Auréline, QUILLET Sarah, ROUBINEAU Charlotte, ROUIESSI Léa, TOUSSAINT Marie-Eve

Cand. isolé - CHARLOT JACQUARD Louis

Bac Pro

Baccalauréat Professionnel/Services aux personnes et aux territoires -LEAP Anne Marie Javouhey de Chamblanc : LEDOUX Ophèlie, BREVET Eddy, GUICHARD Ophélie, CORDEROT Elodie, BOLATRE Maxime, REQUET Elise, CAHOUZARD Maryse, ARBINOT Ophélie, BALLIGAND Coralie, BLIN Anne-Sophie, CHEVALIER Marie, COURTOT Noémie, BALLOCCO Margaux, BRUNET Emma, COLOT Mélaine, LEBLANC Tifanie, OLIVIER Laura, LIGNIER Axelle, LANDROT Mathilde, MERC Julie, MARCEAU Olinka, CARTON Océane, DEROUSSIAUX Anaïs, CHAMBON Tiffany, GARCIA Morgane, YOUSSOUF Rouchda, VANDERVEKE Fanny, ROUGET Justine, ECHAROUX Marion, CONCLOIS Kathleen, ROBLET Anaïs, DELAHAYE Johanna, TARTARIN Tiffany, VIEUBLE Marion

Bac Pro

Baccalauréat Professionnel/Services aux personnes et aux territoires- MFREO d'Agencourt : CASAIS Méline, SCHMITT Emeline, ALLORO Clément, CHEVALIER Marie, DOUSSOT Maéva, GUYON Laura, MALTERRE Leslie, FROMANTIN Manon, PETAMENT Lauranne, BARDET Adeline, PLAYA Audrey, CAQUANT Jennifer, CRESSON Prescilia, VETTORETTI Marie-Line, BREUIL Océane, CHATEAUX Elodie, FREROT Quentin, BOUANDZI Luis, CANAUX Cyrielle, ERMAN Marion, GUDEFIN Sophie, LEGER Océane, DELGADO MOHAMED Diana, JOBARD Kelly, SOTIER Allyson, FAIVRE Hélène, ADRY Céline, OLIGER MUGNERET Anais, BEAUDON Marion, BILLAUT Laetitia, GAUTHEY Vincent, JEANNIN Maud, MINOZZI Marine, DONARD Lisa, NIVOIS Déborah, NUSSBAUMER Marion, RACLE Audrey, SANCHEZ Manon, CHEVALLET Aurore, COLLIN Vanessa, CLEMENT GRUET Guillaume, DARMIGNY Marjorie, GAFFIOT Ophélie, GOLDI Floriane, VIROULAUD Marion, LEVEQUE-CARLET Noëlline, LHUILLIER Agathe, LYPS Maeva, THIBAUT Mégane

Bac Pro

Baccalauréat Professionnel/Services aux personnes et aux territoires -LPRP de Saulieu : GAUDILLAT Julie, LEVEQUE Jessy, AMIOT Estelle, LACOMBE Florian, VALDERRAMA Elodie, BARTHELEMY Coralie, COQUIBUS Marie-Charlotte, LANDRY

Wendy, CORRADO Yona, LHOMME Chloe, SECRET Florine, DELLA RINA Anais, QUEMY Roxane, BOULNOIS Morgane, CAMPOS DEL JOAQUIM Laura, CAMPROS Valentin, DESJARDIN Ludivine, BAILLY Anthea, FRAZEY Lea, NICOLET Charlotte, KANE Jacqueline, RUBIO Violaine

Bac Pro

Baccalauréat Professionnel/Services aux personnes et aux territoires - MFREO de Baigneux-les-Juifs : LEPRETRE Laura, BERBIN Pierre, GARCIA Pauline, GOURREAU Maxime, ROMAGNY Solène, BENCARDINO Marine, BARRETE Léa, ZWANG Julie, SCHEUBLÉ Fanny, LABILLE Perrine, LEBEGUE Ludivine, PATRIATManon, DUMANET Elsa, SCHEUBLÉ Léa, FLEURY Lauriane, NICOL Manon, BAULOT Lucile, FOURNIER Célia, COURET Maxence, MORIN Apolline, BAUDOIN Alison, BREUIL Sylvana, CERNIZE Aymeric, PIERROT Donatien, SANDINazirya

BTSA

Brevet de Technicien Supérieur Agricole/Développement, animation des territoires ruraux - MFREO de Quétigny : PAMPULIM Wilson, JOBELIN Caroline, TEJA Inès, FELICIEN Cindy, TREFFORT Coraline

Bac Pro

Bac Pro/Conduite et gestion des exploitations agricoles/Système à dominante cultures - Antenne de Quétigny du CFA régional des MFR : BUTHIOT Loïc, GUERITEY Alexandre, FRANET Anthony, HERITIER Quentin, VERNEVAUT Kevin, MENNETRIER RAPHAEL

Bac Pro

Bac Pro/Conduite et gestion des exploitations agricoles/Systèmes à dominante élevage - LEGTA La Barotte - Haute Côte-d'Or : BRUNET Thomas, PIOCHE Baptiste, ROCHON Berangere, DEMEUSY Alexandre, GALLIENNE-Victor

Bac Pro

Bac Pro/Conduite et gestion des exploitations agricoles/Systèmes à dominante élevage - MFREO de Quétigny : GIRARD Alain, CORTEL Aurore, THUILLIER Léo

Cand. isolé - CERVERA Alexandre

Bac Pro

Bac Pro/Conduite et gestion des exploitations agricoles/Vigne et vin - LEGTPA Beaune: CALLABRE Paul, REVERDY Baptiste, LACHAUX Louis, DOUSSOT Benoit, TOMASELLO Marie, MONIOT Gauthier, MIGNON Arnaud, DILIGENT Aurélien, AMIOT Léon, PETIT Pierre, BRILLAUD Lancelot, GUYON Stéphane, JOUSSIER Quentin

Bac Pro

Bac Pro/Conduite et gestion des exploitations agricoles/Vigne et vin - CFA Beaune : BURCK Alexandre, URBAIN Mathieu, BONGRAND Camille, OKON Johan, GUGINOT Pierre

Bac Pro

Bac Pro/Conduite et gestion des exploitations agricoles/Vigne et vin -MFREO de Granchamp à Ruffey les Beaune : CHAVY Corentin,CROTET Maxime, SERVEAU Vincent, LORENZI Antoine-Baptiste, TULLI Mano, MAURICE Quentin

Bac Pro

Bac Pro/Conduite et gestion des exploitations agricoles/Vigne et vin - CFA Beaune : ROUMIER Franck, RUDELLE Marty, BOURGEOIS Elodie, BOYEAUX Pascal, VENOT Benjamin

Bac Pro

Bac Pro/Technicien conseil-vente en animalerie - Site de Quétigny du CFA Dijon Quétigny : CHABROLLE Caroline

Bac Pro

Baccalauréat Professionnel/Technicien conseil vente en alimentation/Produits alimentaires -LEGTA Plombières les Dijon: BOUDABOUS Samia, GOUISAADANE Sonia, CARRE Jennifer, SEGUIN Manon, HERMITANT Florian, DETOT Marjolaine, DAVID Marion, DIABY Karamba, PIRIOU Léo

Bac Pro

Baccalauréat Professionnel/Aménagements paysagers -Site de Quétigny du CFA Dijon Quétigny : BERTHOZ Benjamin, BOUCHEROT Maxime, CHARBONNIER Mathieu, DEGRANGE Tristan, ESNAULT Guillaume, FERNIER Benjamin, GREMERET Loïc, FORGES Thibaut, JOSSELIN Romain, LAMBLOT Jérémy, LE MENTEC Tom, LOISELET Elodie, LOUET Guillaume, MAZOYER Clément, PILLET Alexis, PIRON Benjamin, PYCHARDY Yohan, REY Tristan, RIEUFORT Etienne, VERY Romain, THERRIOT Paul, BATTEAULT Romain, BOISIER Frédéric

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové - Alimentation et bio-industries - LEGTA Plombières les Dijon : BOURGEOT Lise, CHAVANSOT Guillaume, BARNIER Aurelia, BUSSIERE Jean, FREZZA Noë, BAILLY Corentin, MAILLOT Christophe, PEPIN Valentin, TATIGNY Elsa, GRAFF Mathilde, TUPINIER Tanguy, CHAINTREUIL Hugo

BTSA

Brevet de Technicien Supérieur Agricole/Technico-commercial : **Cand. isolé** - GERMAIN Adèle

BTSA

Brevet de Technicien Supérieur Agricole/Technico-commercial - LEGTPA Beaune: LYON Aurélia, CHÉRIOT Charlie, LANGRY Mathieu, DUBUISSON Solène, ZAFFONATO Marie, LEPEYTRE Jonathan, GUIDEL Vincent, CAMU Dylan, GUILLAUMEE Bertrand, TOLLOT Paul, ROBINEAU Paul, ROUMIER Mathilde, DELAGRANGE Alexis, FIOR William, VALDAN Julie, MORTET Romane, FUSTIER Jean Baptiste, HEITZ Tiphaine, BOUCHARD Florence, DUFOUR Lola, JAULT Alexia, FASAN Mathias, LAFOND Marie, KIEFFER Gérald, DA CRUZ André, PAUMA Mathilde, GAGET Amandine

BTSA

Brevet de Technicien Supérieur Agricole/Technico-commercial - Antenne Ruffey les beaune du CFA régional des MFR : MASUYER Emilien, ABDOUN Ines, DOUBROFF Alexis, MARADAN Antoine, MOIROUD Henry, OLEJNIEZAK Enguerand, BROCHET Madeleine
SARTORATI Margaux

BTSA

Brevet de Technicien Supérieur Agricole/Technico-commercial -CFA Beaune : LAROCHE Romain, WIART Maxime, Hong Tao, VANUXEEM Alizee, MADHU Benjamin

BTSA

Brevet de Technicien Supérieur Agricole/Agronomie - productions végétales -LEGTPA Dijon Quétigny : MARTIN Juliette, BARBE Cyrille, BARTHOULOT Fabien, BEZANCON Clément, BINTZ Mathieu, BROQUET Jean-Baptiste, CHABROLLE Simon, CHAUSSE Jérémy, FERRAND Nicolas, GUETTARD Hombeline, MANNY Nicolas, JONDOT Alexis, LEDUC Benoît, OCQUIDANT Florie-Lou, VARIOT Rachel, ROHRBACH Sylvain, BURGY Tristan, GILLOT Thibaut

Cand. isolé - BUNTZ Aurélien

Bac Pro

Baccalauréat Professionnel/Technicien conseil vente en alimentation/Vins et spiritueux - MFREO de Granchamp à Ruffey les Beaune : BARBIER Ludivine, BOUZACK Anthony

Bac Pro

Baccalauréat Professionnel/Technicien conseil vente en alimentation/Vins et spiritueux - CFA Beaune : MOIROUD Aubert, PETIT Geoffrey

BTSA

Brevet de Technicien Supérieur Agricole/Gestion et protection de la nature : **Cand. isolé** - LAPREE Guillaume

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové-Service aux personnes - MFREO d'Agencourt : CLEMENT Laurine

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové-Service aux personnes - Anne Marie Javouhey de Chamblanc : VILLEGAS Laurine, BENMILOUD Marina, GALLOIS Chloé, MONIER Cécile, DONZEAU Lucie, POINCHEVAL Anaïs, BEGIN Mathilde, BOULET Mathilde, BOCQUENET Alexis, HUMBERT Améline, SIMON Thomas, COLLIN Marie, COINT Marie-Elise, DAMERON Jérémy, BON, Alexis, EL BIYADI Nisrine, GUEDAA Gwenda

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové-Service aux personnes - MFREO d'Agencour : MENEGON Pauline, RONDEPIERRE BATTAULT, Manon, ROUGETET, Manon, MAZEAU Pauline, BARRE Sylvaine, HORY Mélanie, BAILLY Clémence, CERQUEIRA Anaëlle, DUSSAU Maurane, AURAY Julien, BAUDE Jéromine, BORNAT Wendy, BOUSSAGEON Oriane, BRIALI Mélisande, CHATAGNIER Laura, COLIN Sophie, DOUHERET Julie, DURAND Mylène, GOMES Andréa, NAVARD Ludivine, PERROT Laura, SIMONETTO Hinda, MIGNARDOT Noémie, RONDOT Anais, SOARES Cassandra, STEPHAN Chloé, TACNET Lisa, GALAIS Aurore, PROTOT Marjorie, BOTIA Marvin, CLIVET Solène, FISCHER Laura, GASPERINI Gaëlle, HACHETTE Caroline, PLATRE Prescilia, PONSOT Anaïs, PUTIGNY Eva, LANFERNINI Ludivine, THEVENET Valentine

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové-Service aux personnes - LPRP de Saulieu : BONNY Morgane, FAUVERT Laurine, LAUBER Marie-Hélène, ROUX Emilie, CAZENAVE Sandra, FOURGOUS Celine, FAISYMarion, LAURIN Quentin, GUICHARD Alexandre, LANDTSHEERE Oceane, VATONNE Manon, LATTIN Lucie, ANDRE Doreen, IDAROUSSE Dhoihari, SALLIER Coralie, BEAUJEAN Eloise

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové-Service aux personnes - MFREO de Baigneux-les-Juifs : DE FREITAS BENEDITO Caroline, DASZKIEWICZ Vianney, BOUHOT Noémie, DENIMAL Joris, LOPES VALDES Anaïs, PERRIN Aurélie, VOUTEY Audrey, LARAUD Laura, N'GAWABA Babel, VIARD Charlie, THIRIOT Kathleen, VAN-NIEUWENHOVEN DOMICE Tom, BERNABEU Nicolas, OVÉ Sonia, DUCLOS Manon, MEURIAU Hélène, GARCIA Pauline

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové-Cavalier soigneur - LEGTA La Barotte - Haute Côte-d'Or : CHEVALLIOT Pauline, DEMANDRE Aristide, LAHAYE Pauline, VIEUXMathilde, ROBILLARD Alexandre, SAVANTRE Emma, GRENIER Marine,TREITEDMY Marylene, WACH Jennifer, BOREL Sarah, CURE Axelle, FERRARI Jocya, KARAMOKO Mamadou, LEGA Camille, PEAN Marianne, MARIN Sarah, DELHALLE Arthur
DAMOISEAU Ophelie

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové-Cavalier soigneur -Site de Quétigny du CFA Dijon Quétigny : AUBRUN Vérité, BOLARD Amélie, JOURNET Maureen, LAIVIER Charlotte, THIBEAU Simon

Baccalauréat Professionnel/Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin - Antenne de Semur en Auxois du CFA régional des MF : BEHIN Jérémy, BOURSIN Jessica, DIVERS Marion, MOREAU Gaëtan, PERARD Céline

Baccalauréat Professionnel/Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin- MFREO de Semur en Auxois : FAVIERE Emmanuel, MALSOT Manon, BODELET Marion, LABOREY Elsa, PERRICHON Laëtitia, VILLAIN Noémie, DELARUE Jimmy, LE QUEC Marine, CONSTANT Barbara, KANEL Tanguy, MAUVISSEAU Hugo, BAILLY Prescillia, BOURSIER Cécilia, LE NOUVEL Corentin, BENARD Dorian, DAUSSAT DAURE Sophie, TERMELET Laurine, RAFFIN Kate, DUCROT Eponine, RAPP Doriane, TOURAINE Mégane, TINCHON Alexandra, LEGRAS Léa

58

Bac Techno

Bac Techno/Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant. Site de Nevers du LEGTA Nevers Cosne : JUGET Elie, ROZIER Jennifer, PLAULT Marvin, PHELOUZAT Etienne, BLOND Benoît, CHAUFFARD Marie-Line, BESSON Simon, LE LIBOUX Benjamin, GOUTEREAUD Fabien, PANIER Corentin, BRAS Emilie, COMPOT Valentin, BARANTON Antonin, DEWAVRIN Rémi, MAILLAULT Apolline, CABAT Louis-Jean, GUINET Maud, MARCELOT Pierre, GUILLAUMAIN Maurine, LENOIR Laura, MANGET Marianne, LEGAT Titouan, cand.isolé MARCEAU Alexis, TICHOUX Thomas, FORAIT Julien, CARTERON Alexis, cand. isolé ROSE Coraline.

BTSA

BTSA/Analyse et conduite de systèmes d'exploitation : **cand.isolé** VENIANT Sebastien, DELECHENAULT Charlotte, BARILLOT Damien, SEGUIN Jérôme, MAYET Valentin, PAUTRAT Adrien, DEQUIEDT Aurélien, RIGAUD Baptiste, SZCZEPANSKI Morgan, MOQUET Alexandre.

BTSA/Aquaculture : VOYNIER Mathieu, THOMAS Loïc, BUCHAUDON Marilou, COTTEZ Charles Edouard, ROUGEGREZ Adrien, LEFEBVRE Guillaume, FORYS Jonathan, LINDER Antoine, KEIFLIN André, RASLE Kévin.

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové - Travaux de la vigne et du vin: Site de Cosne du LEGTA Nevers Cosne : GUILLAUMOT Cédric, GOURY Alexis, DUSSAULT Marine, MEUNIER Joan, DESFORGES Maxime, NAULT Adrien.

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové - Travaux paysagers. LHRP du Haut Nivernais de Varzy : COURTAUX Dylan, WATTERLOT Thomas, LEPLANG Céline, VATTAN Fabien, BROCHET Jérémy, CIAMPI Florent, LOPES Sébastien, DUBOIS Rodolphe, LEFEBVRE Vivien, MALHERBE Valentin, PLAUT Tristan, PAUTRAT Alex, THIERRY Romain.

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové - Travaux paysagers: LPA Plagny Sermoise : LANNOY Charles, PICARD Vincent, VISSAC Cyril, BLIN Guillaume, FOURNIER Léo.

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové - Travaux paysagers: Site de Challuy du CFA de la Nièvre : AUGENDRE Pierre, BONNARD Baptiste,



GEORGES Antoine, GRIVEL Nathan, GAILLIARD Marine.

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové - Travaux horticoles. LPA Plagny Sermoise : AUBERT Mathilde, LEROY Florian, PHILPIN DE PIEPAPE Thomas, MCHAMI Bacar-Ben, SALLERON Audrey.

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové - Travaux en exploitations d'élevage. LEGTA du Morvan : FICHOT Thibaut, PUZENAT Vincent, DAUTELOUP Alexis, GUYON Kévin, PERRODIN Nicolas, FONTAINE Clarisse, LOISEAU François, DURAND Jean-Baptiste, BEUGNON Baptiste, ROCHE Aurore, LAPORTE Adrien, JEANGUYOT Valentin, MUSSIER Florie, BOUCHER Pierre, MOREAU Androu, PRUDHOMME Quentin, PESLE Ysvann, GAUTHIER Emilie, CHAMARD Emmanuel, BOUCHOUX Noémie.

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové - Travaux en exploitations d'élevage: D581C1-Site de Cosne du LEGTA Nevers Cosne : PRETRE Ludovic, BEAUVOIS Guillaume, CANTIN Nicolas, CONTE Solenn, VENEAU Elise, NOIR Pauline, BACHELIN Dylan, PERRIN Allan, LALLEMAND Valentin, FONTAINE Emilie.

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové - Travaux en exploitations d'élevage: Site de Challuy du CFA de la Nièvre : DEGRAVE Jocelyn, FERLET Dylan, GUILLIEN Maxime, HUBERT Nicolas, MENEZ Thomas, MOUSSET Andy, VADROT Mickael, OVIDE Nathan.

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles / Rénové - Travaux en exploitations d'élevage: Site de Cosne du LEGTA Nevers Cosne : BIHOUEE Coralie, LANGUMIER Quentin.

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové - Travaux aquacoles. LEGTA du Morvan : GAUDILLAT Honorine, TRUTT Charles, AUTRET Arnaud, SEGURET Anthony, PLANCHE Marine, MARTEAU Yann, HERVE Florian, HAMON Jean, BOLLINGER Julien, VIARD Florian, LEGUISET Romaric, LEMERCIER Yoan, BOUCHERON Yohann, BLIN Valentin, VUEILLIOTTE Corentin, GODEY Maxime, GOETTAZ Matthieu, GRANDHAIE Titouan.

CAPA

Services en milieu rural. LPA Plagny Sermoise : LAFON Axelle, STANISLAWEK Soisic, CABARET-CORREIA DOS SANTOS Johanna, LAMOUR Cindy, DUCHENNE Emilie, PRACELLA Loïc, PENET Marjorie, QUAQUE Ludivine, DARTOIS Chloé, FOÉZON Kévin, MOHAMED HASSAN Hasna, WILK Ludivine, BLUZAT Anaïs, KURTULMUS Selma, BOULAY Laura, BILLEBAULT-BRESSOL Marie, PALLAS Marc.

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové - Travaux agricoles et conduite d'engins. Antenne de Saint Saulge du CFA de la Nièvre : ROGER Aurélien, GAUDRON Nathan, CLAUDE Alexis, BIEMONT Quentin, PROST Thomas.

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové - Conseil Vente. LHRP du Haut Nivernais de Varzy : SIMONOT Marine, AUZEANNEAU Maëla, BARTHELEMI Cloé, BERNARD Mathilde, RICHARDOT Alison, DEFAIX Marine, DURANTON Cindy, KMIEC Alizée, PERREAU Coralie, THEALLIER Clémentine, HUDELOT Cléa.

BTSA. BTSA/Aménagements paysagers. Site de Challuy du CFA de la Nièvre : CIVADE Quentin, RAY Julien, BOURGOIN Corentin, RICHOUX Florent, ZANICHELLI Alexandre, FAUSSADIER Arnaud, BEGON Valentin.

Bac Pro. Bac Pro/Agroéquipement. Antenne de Saint Saulge du CFA de la Nièvre : LAMBERT Alexandre, LANGUMIER Fabien, MATHE Louis.

Baccalauréat Professionnel/Services aux personnes et aux territoires. LHRP du Haut Nivernais de Varzy : ROY Océane, JAVELLE Florine, CHESNE Ophélie, MAJEUR Sarah, GAILLARD Emilie, CORNET Estelle, COTTET Sandra, PANNEQUIN Eva, MORLET Emilie, DUBURGUET Alexandre, POITOUX Charlène, CENTELLES Julie, LAMOUR Alicia, JODELET Clémence, HAMOUR Cassandra, ROUSSET Lise, TINEL Salomé, DEROUBAIX Elodie, CAVOIS Marion, RIDUET Thifany, DISSEIX Audrey, MAGNIEN Léa, BRESTEAU Amélie, AUGRANDENIS Aurore, DA SILVA Mylène, ROSSIGNOL Samuel, AMAT Marine, HONGLER Amélie, AWAD IBRAHIM Pauline, LEGOUGE Anabelle, PIERROUX Julien, LEFEVRE Alison, TEIXEIRA Cindy, BLANDIN Alison, CAMUZAT Elodie, DORE Marion, PASCAULT Ophélie, TIPHAINE Anthéa, PEAUDECERF Marine, DAVID Manon.

Baccalauréat Professionnel/Services aux personnes et aux territoires. LEGTA du Morvan : MOREAU Lorraine, BACHELIER Adélaïde, ALEXANDRE Gina, PERIER Anaïs, ALVES Mélina, ALFIER Nadège, MASSE Mélissa, MITTEAUX Alexandra, PARENT Sophie, DEVAULT Mallaury, BOUQUET Laurinda, PECHE Sylvie, MAOUCHE Christelle, BONGARD Sophie, LEGER Estelle, MOURA Elodie, DURAND Justine.

Baccalauréat Professionnel/Services aux personnes et aux territoires: IPERMA de Saint-Saulge (FS) : VERGNEAUX Adeline, COLLE Aurélie, NIJEAN Loïc, BROT Charlène, TAUPIN Laura, GARAT Océane, THIBAUDAT Manon, CALLE Sabrina, BOUQUIN Ophélie, BLANCHET Sandie, GANDAT Damien, MOUTURAT Laëtitia, POTIER Mélanie, THILLIER Roseline, VALERO Charlène, MECHIN Suzanne, PETRE Ophélie, GODART Jessie, ROY Cathelyne, SURY Marion, VALTAER Caroline, CHAFFRAIX Delphine, MAMERI Sylvain.

BTSA. Brevet de Technicien Supérieur Agricole/Développement, animation des territoires ruraux. LEGTA du Morvan: GUILLEMOT Marie, ANCEL Florine, MICHELBRINK Petronella, COUETTE Laura, ANDRE Sindy, DECOUFLET Alexandre, COLIN Thomas, CHEDEVILLE Leslie, MILLOT Lucie, LEMOINE Audrey.

Bac Pro

Bac Pro/Conduite et gestion des exploitations agricoles/Systèmes à dominante élevage: **Cand. isolé** BRIEMANT Coraline. *LEGTA du Morvan :* LACAGNE Maxime, PETIT Maxime, GAGNANT Caroline, DECROIX Chloé, MOCELLIN Rémy, DUPONT Jocelyn, GAGNANT Stéphanie, BERTOUX Laura, BONDOUX Alexandre, SAGET Valentin, BOULIN Cédric, BERNIER Alexandra, OUNAÏES Adrien.

Bac Pro/Conduite et gestion des exploitations agricoles/Systèmes à dominante élevage. Site de Challuy du CFA de la Nièvre : MONTMARCHE Quentin, MORET Aurélien, PIERRE Valentin, SENNEPIN Benoit.

Bac Pro/Conduite et gestion des exploitations agricoles/Systèmes à dominante élevage. Site de Cosne du LEGTA Nevers Cosne : VIARD Alexandre, BOURDIOL Mélanie, SOUCHET Anne-Claire, BERNARD Sébastien, NEVERS Etienne, RABIEGA Solenne, ROUGEMONT Alban, CAMPO Manon, DESSAUNY harles, Cand. isolé GENET Julien.

Bac Pro/Conduite et gestion des exploitations agricoles/Vigne et vin. Site de Cosne du LEGTA Nevers Cosne : MATHIEU Benjamin, LEFEBVRE Corentin, DELACHAUME Antoine, BLANCHET Valentin, MONTAGU Nicolas.

Bac Pro/Technicien conseil-vente en animalerie. LHRP du Haut Nivernais de Varzy: ROUMIER Eric, REBOULLOT Océane, BRENOT Alice, BEAUFILS Mathieu, THILLIER Corentin, MONTAGNE Kévin, ROGER Tom, MOLINET Adrien, CORDILLOT Sarah, COLMARD Malory, THROUDE Emeline, BOULMIER Alison, PRUVOST Marine, PECHERY Mélanie.

BTSA

BTSA/Productions animales. Site de Nevers du LEGTA Nevers Cosne : RAGOUGNEAU Anastasia, BARANTON Arnold, DEVOUCOUX Mathilde, LURIER Adrien, GIREAUD Cécile, AUROUX Alice, HOLLIER Alexandra, LEPEE Marie, DIOT Anaïs, GAILLARDON Justine, TEIXEIRA COSTA Charlotte, DUTOUR Marion, DUMONT Pierre, PERRIER Audrey, VINCENT Chloé, CADOUX Fanny, POTEY Marie, AUDONNEAU Lucie, SAVY Emilie, PERRIN Ophélie, BERNARD Sarah, SEPEAU Laurianne, CELETTE Ghislaine, BLANES Ambre, LEMAIN Stéphanie, SANSON Elise.

Bac Pro.

Baccalauréat Professionnel Aménagements paysagers. LHRP du Haut Nivernais de Varzy : FOUGEAT Romain, POUDENAS Thomas, GARNAULT Brice, GAUTHIER Sandra, PRUVOT Maxime, ROBERT-MAZEAU Lola.

Bac Pro.

Baccalauréat Professionnel / Aménagements paysagers. Site de Challuy du CFA de la Nièvre : ALLIER Kevin, BAUSSILLON Roby, CHAMIGNON Christophe, DIAZ Bertrand, GILLET Damien, DUCAZEAUX Quentin, LEJEUNE Grégory, MINTS Clément, REYNAUD CLEYET Anna, TARDIVON Anthony, YOTH Gaëtan.

Baccalauréat Professionnel / Aménage-ments paysagers. LPA Plagny Sermoise: SEVESTRE Christopher, Christopher Ulrick, ANTONIAZZI Quentin, GUILLEMARD Christopher, ANSEL Raphaël, SOL Alexis, JOUNET Dorian, SANCHEZ GOMEZ Thibault, RAT Ange, MALTAVERNE Quentin, LAGNEAU Alexane, PETIT Antoine, ROUSSEAU Antoine, FOULET Maxime.

BTSA

Brevet de Technicien Supérieur Agricole/Agronomie - productions végétales: Cand. isolé RAULT Adrien.

Brevet de Technicien Supérieur Agricole/Gestion et maîtrise de l'eau. Site de Nevers du LEGTA Nevers Cosne : CAQUINEAU Marine, BIZARION Kevin, GAJEWSKI Dominique, GUYONNET Philippe, BABIELLE Rémi.

Bac Pro

Bac Pro/Productions aquacoles. LEGTA du Morvan : OLIVIER Lucas, GRECO Mickaël, DUCASSOU Matthieu, GUILLET Florian, BERT Baptiste, FLORES Théo, HINTERMEYER Fabian, COULON Yohan, MICHELET Yohann, CHAPELLIER Rémi, CHARLEUX Vincent, DUC Jérémy, LAPORTE Benjamin, ROUGETET Corentin, CAUCHOIS Florian, HURISSE Rémi, CHAGRAS Quentin, HOFFMANN Louis.

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové-Service aux personnes. LHRP du Haut Nivernais de Varzy : POLONI Cinthya, LEJOT Théo, PEZON Charlie, GRENOUILLE Wendy, GUENOT Adeline, JOUCAVIEL Camille, PASCAL Cindy, CHIKH Shanel, GENTEL Alison, CHOICHILLON Léa, BORDET Camille, RODRIGUEZ Malvina, PICQ Mélanie, JEANNESSON Julie, BERTIN Camille, CHARLOT Maureen, BOURGEOT Jessica, CHAUMETTE Marine, GATELLIER Stéphie, LEFEVRE Lucie, MEREU Morgane, LARIPPE Loraine, LEGRUSLEY Michelle, PASDELOUP Fanny, BOURACHON Camille, GROS Clarisse, FERIAULT Marie-Eve, PANNEQUIN Eva, PHILIPPE Laurine.

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové-Service aux personnes : LEGTA du Morvan : DAUGY Victor, GAUTRON Vincent, MORDON-SENECHAL Fany, GOUEL Laëtitia, VARLET Jonathan, RICHARD Margot, GOBERT Coralie, MICHEL Anaïs, VACHER Perrine, DERANGERE Amélie, DUCLOS Mélanie, BALLANT Clémentine, BENMILOUDI Marion, MAUNY Elisa, DEVAULT Alexandra, ESPIRE Morgane, TENAGUILLO Xavier, BARON Audrey.

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové-Service aux personnes. IPERMA de Saint-Saulge (FS): ALVES GONCALVES Ana, CORNUET Stéphanie, ALLIGNE Marie-Noëlle, KASONGO Julie, SIMONIN Samantha, DELIN Pauline, LUKOMBO NSIMBA Marthe, VIARD Céline, BEAUME Valentine, LADALARDO Leslie, TOURATIER Marine, LAMBELIN Morgane, BLIGAND Laura, GOLDSCHILD Laure, MORENO Céline, BEGUEL Nicha, BELLE Laura, LENGAIGNE Mélanie, THEVENOT Marine, BEAMPODY Natacha, GUIMIOT Manon, VESVRES Mélody, MARTIN Lucie, BONNOT Camille, GAGNARD Emilie, VALERO Charlène, LELONG Justine.

Bac Pro

Baccalauréat Professionnel/ Productions horticoles. LPA Plagny Sermoise : SCHMITZ Mary, DRACHE Baptiste, LOCATELLI Cindy, DUSSART Ludivine, GARNIER Jonathan, CHOLLET Emilie, POPULIER Rémy.

89

Bac Techno

Bac Techno/Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant -LEGTPA d'Auxerre - CARRÉ Aurélien, BOUTAUT Valentine, CLERIOT Thomas, DROIN Max, FAGUAIS Laurie, BRIDIER Camille, PICARD Adrien, TRIGO Claire, DELAGNEAU Laura, MATHIEU Fantine, DEVILLARD Laura, BOULOGNE Thomas, DORN-RERISSI Cassandra, WERNER Valentin - **Cand. isolé** GUILTHON Tanguy, DELMOTTE Orlane, LEFEBVRE Benoît, LE LEUCH Guillaume, ROUYER Emeline, PERREAU Florian, GEEVERDING Audrey

BTSA

BTSA/Analyse et conduite de systèmes d'exploitation - LEGTPA d'Auxerre : MASSON Valentin, PROU Marine, KISIELEWICZ Antonin, CERBINO Mélanie, LOUCHARD, TOUSSAINT Marine, CHAUVENET Nicolas, SALOMON Yannick

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové - Travaux paysagers -MFREO du Senonais de Gron: BALLAUD William, BRILLAUD Aurelien, LABOUROT Theo, RENE Thomas, BIANCHI Yoan, BELLENEY Hugo, CARROUÉ Bruce, MICHAUD Grégory, SAUV Mathieu, DELSAUT Florian, GERBE William, HUOT Raphaël, MAZURIER Jérémy, MILLIER Priscillia, ROBERT Boris, ROSOLEN Aude, CONTI Mathieu, BIJEAU Léo, MAGNIEN Jimmy, DELARUE Laurent

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové - Travaux paysagers -CFA de l'Yonne: AUCHERE Gary, FREMONT Coraline, MORISSON Florian, SOEUR Kevin, TONNELOT Rémi, VERVEUR Kévin

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové - Travaux paysagers - MFREO du Senonais de Gron : SAMYN Damien, CARRE Amandine, TAUPIN Lise, CHRETIEN Nicolas, BOUZIAT Emilie

BTSA

Brevet de Technicien Supérieur Agricole/ANABIOTEC - **Cand. isolé**: IDRAME Thomas

BTSA Brevet de Technicien Supérieur Agricole/ANABIOTEC - LEGTPA d'Auxerre : RICHARDOT Paul, POULIZAC Romain, DAVID Pierre Baptiste, CORDIER Rémy, MAMMERI Cécilia, COPMAN Valérianne, GERY Stéphane, BIZET Cassandra, BRYSSERYNCKX Stessy, CIROT Mélanie, DAGUET Perrine, DELMOTT Victoria, DENIS Marion, DESSEAUVE Charlène, GODIGNON Elodie, MARTINS-MATRAT Nicolas, RENAUDET Damien, SAULGEOT Amandine, KOELBLEN Cécile, MAILLOT Jérémy, ROCHETEAU Hélène, RABEREAU Quentin, BACHET Justine, HAEGELIN Loïc

CAPA

CAPA/Services en milieu rural -LPA Champs sur Yonne: BOUVET Marion, BENIT Audrey, PEREIRA OLIVEIRA, Tania CAPA, FROMONOT Noélie, GUILLAUME Pauline, MOREAU Ninon, FAUSSEY Samantha, CHEVRETEAU Manon, GAUTHERIN Océane, RICHARD Laure-Anna, PARADOT Lucie, LEROUX Elodie, COUSIN Laurine, BULCOURT Anne-Cécile, ALONSO Mélanie, DELORT Eléna, BLANCHET Amandine, EDOA TSOGO Justine, SLIMANI Amal, HAMMERSCHMIDT Elodie, GESSERAND Loïc, DELAVAULT Peter-Forest, BLOYER Morgane, PETIT Arnaud, LINQUIER Maëlysse

CAPA

CAPA/Services en milieu rural - LPRP 'Sainte colombe' à Saint Denis les Sens: FOLCATO Laure, ROUSSELET Julie, BORGES, Pauline, COPIGNEAUX Ingrid, AUBERTIN Delmisa, KASONGO-METERE Selga, BAILLAT Chloé, BASKOTA Bijay, CODABACCUS Morgane, SIARA Eva, BOISSET Margaux, DEBRAND Daphnée, GAUDIER Jennifer, LE TIRANT Axelle, MERLIN Pauline, MICHEL Manon, PICAULT Darlane, SOUCI Anissa, VAN DEN OUDEN Line, ZOLOGBE Modri, THOMAS Jordan

CAPA/Productions horticoles/Productions florales et légumières -EREA de Joigny: BARTH Laura, GUERRESCKI Sahra, MANSUY Aurore

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové - Travaux agricoles et conduite d'engins - LEGTPA d'Auxerre: LETELLIER Valentin, GROGNET Maxime, CUVILLIER Quentin, ACKERMANN Xavier, MANSANTIElise, HAGHEBAERT Aby-Gaëlle, BERGEROT Enguerrand, BARRERE Cédric, BIZIOT Emeric, BOURGEOIS Morgane, FOURMOND Thomas, RIOTTE Mathieu, CINTRACT Sacha, COULAUDIN Thibault, FOURDRINIER Aurélien, FROON Samuel, GOUERAT Odin, GOUX Benjamin, LOTTEAU Jérôme, PAULVÉ Valentin, PATENAT Hugo, DAVIRAY Alexis, JUSZCZAK Tony, RENARD Gaëtan, MONIEZ Marion, PESCHEUX Vincent, GIRAUX Valentin

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové - Travaux agricoles et conduite d'engins -MFREO de Villevallier: PASDELOUP Jordan, FIGLIOLI Valentin, JARDIN Maxime, VIGE Kevin, DENIS Kévin, CHEVRON Benjamin, GONIN Alexis, DORNEAU Valentin, FROT Boris, LOISON Amélie

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové - Conseil Vente -LPA Champs sur Yonne : BARBE Noémie, GAUTHIER Carolane, RIMBAULT Alban, BERNARD Tiffany, THIENPONT Marine,



CUZENARD Nolwenn, GODIN Manon, BIZOT Annaelle, DUFOUR Audrey, POTART Marine, HARDY Alison, MAIGROT SALVANEIX Gwendoline, BOULANGER Gwendoline, DARIN Ophélie, CASNA Loïc, BOKETSHU INGOMBE Elie, FAILLAT Jérémy

BTSA - BTSA/Aménagements paysagers - MFREO du Senonais de Gron: THION Loic, ICHÉ Quentin, CASTALAN Léo, PICCHI Romane, MOULIN OLLAGNIER Manoé, RECUERO Sylvain, RAIMBAULT Louison

CAPA

CAPA/Travaux paysagers - EREA de Joigny: CHALLE Denis, GOYER Erwan, JALMAIN Michaël, PARIGOT Sylvain

Bac Pro

Baccalauréat Professionnel/Conduite et gestion de l'entreprise hippique: **Cand. isolé:** CORDONNIER Nathalie

Bac Pro - Baccalauréat Professionnel/Services aux personnes et aux territoires - MFREO Champeaux de Toucy: DEVILAINE Marie, ENFROY Chloé, DEBURE Adeline, GOUSSERY Mégane, PARENT Pauline, BALAJ Eva, SABANOSSE Mathilde, LAGREVE Jennifer, TAPIN Lisa, GUILBOT Ambre, BARBAULT Chloé, CHOCAT Ophélie, MOREAU Anaïs, CARTINIERE Aurélie, LEREY Méganne, BLUY-THIERRY Julien, DELRUE Loïc, JOBERT Laurine, JOUBERT Marine, BAILLY Léa, CHAUVEAU Manon, ROCHAND Gladis, MORICARD Manon, BALLET Alex, PRILLOT Thomas, ALCABELARD Lyvie

Bac Pro

Baccalauréat Professionnel/Services aux personnes et aux territoires - CHEVALLIER Anaïs, BACQUE Adrienne, RODRIGUES Sophie, MUGUET Margot, MICHAUD Olivia, BARBE Chloé, GODIN Johanne, LAUPRETRE Julie, GONZALEZ Tiphanie, FABRE Mathilde, ROHEE Emeline, JOUAN Gwendoline, BEAUFUME Mathilde, BOULOMMIER-NORTH Ophélie, DELAHOUSSE Maxime, LAUNAY Alexia, DEMEAUX POTART Marine, PARROT Lucie, DIABI Rokneddine, BERTRAND Soléne, MEILLIER Maud, PIONNET Charlotte, MELINE Mathilde, OLIER Marine, CHIROUZE Sarah, OLIVEIRA Manuela, RANDUINEAU Marie-Sophie, BOUAYABEN Sofia, LE STANG Pauline, MICARD Morgane, LANGRENE Maud, THIOUX Marine, BRAET Noémie, JEAN Jade, MODZAN Cyrielle BAUDRY-CAMUT Auriane, DELCOMBEL Marie, VILLIERS Justine, ROBERT Audrey, ROBERT Prescillia, ROBERT Manon, CAPPELLARI Mandy, GASSET Mélissa, GENTIL Mégane, LOURY Olive, LAVANANT Kimberley, MAXIME Tiffany, LE SAUX Nolwenn, BARBOSA Maurine, POULET Léa, CHABRUT Sophie, DUHAYER Elodie, PERDRIAT Charlène

Bac Pro

Baccalauréat Professionnel/Services aux personnes et aux territoires -LPRP 'Sainte colombe' à Saint Denis les Sens: HERMEY Honorine, LEBLANC Déborah, DESLIONS Jennifer, BOURBON Julian, CARESMEL Anne, PARIS Gaëlle, CHARPY Frédérine, SERO Meryem, LIGAULT Laëtitia, LEBEGUE-RENAUDIN Charlene, GOFFINET Juliette, COURTOIS Ophélie, CHEVALIER Emelyne, SLINI Sabrina, MATOUNGA Séverin, PRENANT Madisonn, FIGARO Léa, AFONSO Mélanie, ALLART Manon, GAUTROT Lana, GOULET Pauline, CHAPUIS Camille, DELCELIER Laurie, INJEY Joanna, LAFOND Laurie, MILOT Alizé, LANDAIS Corentin, DUPRE Claire, CHMELICEK Julie, MARIE Claire, MILLAT Léa, MONNERY Coralie, PERDREAU Lucie, STACHOWIAK Léa, VIMEUX Chantal, BASSOUMBA Nalia, BRUILLON Maëva, RAVOT Justine, LHERITIER Caroline, THIEBE Aimie, AUBIGNY Laëtitia, FRANCIS Stéphanie, DE ABREU MIRANDA Charlotte, SERI Wendy, DELIGNY Amandine, GIUST Gaëlle, HANOTEL Julie, LESCURE Maëlle, MISSONNIER Romane

Bac Pro

Bac Pro/Conduite et gestion des exploitations agricoles/Système à dominante cultures -LEGTPA d'Auxerre: DENIS Corentin, GODEFROY Marc, GROGNET Maxime, LORILLON Clément, LEFEBVRE Clément, ARRAULT Bertrand, FERMIER Adrien, AUTRET Bastien, BELITHER Alexander, BILLARD Thomas, BOISE Louison, MANDRON Quentin, OUATTARA Serge, RAFFEAU Benoît, LETELLIER Valentin, NAULOT Julien, PERDU Thomas, SABARD Maxence

Bac Pro

Bac Pro/Conduite et gestion des exploitations agricoles/Système à dominante cultures -MFREO de Villevallier: GUILLANEUF Romain, LE NORET Mickaël, BAILLIET Grégor, BROCHARD Loïc, HAERINCK Jérémy, GREGOIRE Jean-Luc - **Cand. isolé :** BONNY Christine

Bac Pro

Baccalauréat Professionnel/Technicien conseil vente en alimentation/Produits alimentaires - LPA Champs sur Yonne: RENN Laurie, SELLIER Cassandra, BRAUER Adrien, LANOS Marion, CAMPS Aurélie, GONCALVES Laetitia, ROUPLY Céline, DAGUENET Tiphaine, PICQ-ALIBERT Zoé, DELAGNEAU Alyson, MOTA SILVA Paulo, LAMI Marine, MIGNON Chloé, PETITTA Mélissa, GUEGAN Mélanie, PELLERIN Mélissa, DEBRAND Lenny, BOUNOI Brahim, MILLE Martin, BOURGUIGNAT Aurélien

Bac Pro

Baccalauréat Professionnel/Aménagements paysagers -MFREO du Senonais de Gron: POUTHE Antoine, PAIRON Valentin, BENOIST Gabriel, LAFAILLE Kévin, BENOIT Alexis, SEIGNÉ Morvän, SOUCHET Valentin, BIZET Axel, DECHAMBRE Clément, JOCKUM Kenny, GODIN Guiliann, SIMON Corentin, VERJOT Valentin

Bac Pro - Baccalauréat Professionnel/Aménagements paysagers - CFA de l'Yonne: FONTAINE-GUENEL Romain, MOREAU Jimmy, PINDON Romain

Bac Pro

Baccalauréat Professionnel/Laboratoire contrôle qualité - LEGTPA d'Auxerre: BRUNET Geoffrey, BOTTE Nathanaël, BALLIGAND-BILLEBAULT Adrien, BOURG Benjamin, CHARRONNAT Alexandra, MISCHIATTI Julie, LAIGNEL Antoine, LE SAUX Jessie, MELLITI Nicolas, PASSERON Benjamin, RAVAUT Axel, SAUDRAIS Hélène, SIMONEAU Amandine

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové - Travaux de laboratoire - LEGTPA d'Auxerre: DEBOUTÉ Corentin, BAGOT Oriane, BOURG Vincent, GAUDISSANT Anthony, LAUNAY Tiffany, MORIN-GAUTIER Alison, PFHURTER Valentin, SAUTIER Jean-Baptiste, VERGER Lucas

BTSA

Brevet de Technicien Supérieur Agricole/Agronomie - productions végétales: **Cand. isolé**: MOREAU Maxime

BTSA

Brevet de Technicien Supérieur Agricole/Agronomie - productions végétales -LEGTPA d'Auxerre: CARRON Noël, BOUCHER Maxime, HAERINCK David, COULON Jérémy, LUCHARD Léa, ROUSSEAU Guillaume, GAUDET-CHASTAING Clotilde, MEUNIER Antoine, SIMON Julien, PRENAT Vincent

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové-Service aux personnes - MFREO Champeaux de Toucy: AYMONIN Coralie, CLERC Abigaelle, DE MATOS Esther, SABOURIN Antoine, BALAJ Anoushka, FOLDZ Océane, ROUILLER Anaïs, BOCHER Maëlle, DARLOT Anaïs, SEGUIN Sandra, MIANNAY Jade, PASQUEREAU Killian, CALLE Charlène, BEAUJARD Lindsay, SABANOSSE Charlène, SERON Amandine, LEPROUST Amandine, MULNET Camille

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové-Service aux personnes - LPA Champs sur Yonne: JOLY Erica, FAILLAT Aurélie, LE RATE Pauline, DESSABLONS Sarah, BOSCUS Lucille, BOUTEILLER Maryne, PELTRET Jules, GARNIER Lisa, CARTIER DIT MOULIN Maëva, ALCALDE Vincent, CONNAN Marion, ALABERGERE Valentine, MOULDI Lois, MARTINEZ Charline, PELADE Marion, GILLOT Adeline, HAMEN Aude, NEYENS Tristan, ETIENNE Charléne, MOUTARD Romane, CHAMOUX Lucile, LAMBERT Laurine, TILLOT Alison, VINOT Faustine, JARDIM Ysaline, VABROL Marion, PAUTRAT Marine, JACOTTIN Julie, LEREY Jennifer, BOQUET Corentin, GAUDIN Mélanie, LEBRUN Léa, VALIDE Loudwigue, DUMAS Antoine, PERDRIAT Charlène, BISSON Jennifer, CHIROUZE Sarah

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové-Service aux personnes - LPRP 'Sainte colombe' à Saint Denis les Sens: LEONARD Ophélie, MOANAZAFY Ornella TENNEVIN Manon, RIGNAULT Mélanie, BRUMENT Laura, GOBRY Marine, BIETRY Laëtitia, NTWALI MANIZABAYO Dédine, ADAM Morgane, GLAZIOU Rémy, PIEKOSZ Laure, RICHARDOT Améline, HERAUD Aurélie, TANGUY Charlaine, TOSUNOGLU Hilal, ULRICH Laly, THIESSON Chloé, GALLAND Maéva

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové-Service aux personnes - MFREO Champeaux de Toucy: BLUY-THIERRY Julien, PALAZZETTI Anaïs, PERROT Madeline

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové-Service aux personnes-LPRP 'Sainte colombe' à Saint Denis les Sens: MONNERY Coralie, COLOMBA Eglantine

BEPA

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles/Rénové-Cavalier soigneur - CFA de l'Yonne: BOIVEAU Mélanie, CHARPENTIER Victoria, COURTOIS Marylène, FERRER Marion, THOMAS Kassandra.



5ème programme de la Directive Nitrates

Le programme d'actions régional s'applique depuis le 7 juillet

Les mesures du programme d'actions national (PAN) étaient connues depuis octobre 2013, les mesures du 5ème programme d'actions régional (PAR) ont été publiées le 7 juillet. Elles complètent le PAN et s'appliquent dans toutes les zones vulnérables de la région Bourgogne.

Le contentieux européen concernant la mauvaise application du programme d'action de la Directive Nitrates a amené l'Etat français à procéder à une refonte anticipée du dispositif. Le PAN, plan d'actions national vient d'être complété par la publication récente, le 7 juillet du programme d'actions régional (PAR). L'ensemble de la directive (dans ses dispositions nationales et ses dispositions régionales) s'applique à toutes les parcelles situées en zone vulnérable.

Rappel de quelques dates concernant les épandages de matières organiques pendant la période estivale avant cultures de printemps

Les épandages de fertilisants azotés sont toujours interdits pendant certaines périodes, qui varient selon le type de culture et le type de fertilisant azoté. Pour rappel :
- les cultures implantées au printemps non précédées par une Cipan ou une culture dérobée sont interdites d'épandage, du 1er juillet au 31 août et du 15 novembre au 15 janvier pour les fumiers compacts pailleux et les composts d'effluents d'élevage ; et du 1er juillet au 15 janvier pour les autres effluents de type 1. Pour ces même cultures la période d'interdiction va du 1er juillet au 31 janvier pour les effluents de type II et du 1er juillet au 15 février pour les effluents de type III.

- Les cultures implantées au printemps précédées par une Cipan ou une culture dérobée, sont interdite d'épandage pendant une période de 20 jours avant destruction de la culture (Cipan ou dérobée) et jusqu'au 15 janvier pour les fumiers compacts pailleux et les composts d'effluents d'élevage; du 1er juillet à 15 jours avant l'implantation de la Cipan ou de la dérobée et de 20 jours avant la destruction de la Cipan ou de la récolte dérobée et jusqu'au 15 janvier pour les autres effluents de type I. Pour ces mêmes cultures la période d'interdiction va du 1er juillet à 15 jours avant l'implantation de la Cipan ou de la dérobée et de 20 jours avant la destruction de la Cipan ou la récolte de la dérobée et jusqu'au 31 janvier pour les fertilisants de type II. La période d'interdiction d'épandage des fertilisants azotés ira du 1er juillet au 15 février pour les fertilisants de type III. Le total des apports avant et sur les Cipan est limité à 40 kg d'azote efficace par hectare. Toutes ces informations détaillées se trouvent sur le site des Chambres d'agriculture.

Les mesures du PAR...

- Cipan

Les cultures intermédiaires piège à nitrates (Cipan) doivent être implantées au plus tôt pour jouer au mieux le rôle de pièges à nitrates. La date maximale conseillée est le 10 septembre.
Si la récolte de la culture principale a lieu après la date du 10 septembre, la mise en place de Cipan n'est pas obligatoire.

Elle n'est pas non plus obligatoire lorsque la pratique du faux semis est réalisée sur les parcelles en agriculture biologique ou en conversion.
Les légumineuses ne peuvent pas être utilisées seules, mais uniquement en mélange. Pour les détruire, l'utilisation d'un désherbant chimique est interdite. Seule la destruction mécanique est autorisée. Par exception, l'utilisation de désherbant chimique est permise pour les exploitants utilisant les techniques culturales simplifiées (TCS), un îlot étant considéré comme TCS s'il n'a pas été labouré depuis trois ans. La destruction chimique des couverts est également possible pour les îlots destinés aux légumes, cultures maraîchères et cultures porte-graines.
La destruction chimique est également possible, après déclaration auprès de l'administration, sur les îlots infestés sur toute leur surface par des adventices vivaces.
Pas d'obligation de Cipan pour les îlots dont le taux d'argile est supérieur à 40% (25% pour les terres argileuses de la vallée inondable de Val de Saône et du Doubs, du Val de Loire et du Val d'Allier. Ce taux doit être justifié par une analyse de sol.
La zone inondable figure sur le site internet du ministère de l'Ecologie du Développement durable et de l'Energie (MEDDE) dans la rubrique «site portail «risques», site carto-risque accessible au lien suivant : http://www.developpement-durable.gouv.fr/Site-Cartorique.html. La zone inondable correspond à la couche «Atlas inondation-Aléa inondation couche de synthèse».

Attention, le calcul du bilan azoté post-récolte sera obligatoire pour toutes les parcelles n'ayant pas fait l'objet d'une implantation de Cipan. Il devra figurer dans le cahier d'enregistrement.

- Les retournements de prairies permanentes (surfaces en herbes depuis plus de 5 ans).

Les retournements de prairies permanentes sont interdits dans les périmètres de protection des captages d'eau destinée à la consommation humaine. Ils devront également faire l'objet d'une gestion particulière en bordure des cours d'eau : une bande enherbée de 10m minimum devra être conservée pendant les deux campagnes culturales qui suivront le retournement, et la largeur pourra ensuite être ramenée à 5 mètres, comme dans le cas général.
Concernant le bassin versant de la Sorme (71) et du Ru de Baulche (89), les mesures continuent de s'appliquer.

- Zones d'actions renforcées (ZAR).

A l'intérieur des zones d'actions renforcées (captages dont les teneurs en nitrates sont supérieures à 50mg/l) la couverture des sols pendant les intercultures longues ne peut être obtenue que par l'implantation de cultures intermédiaires piège à nitrates, de cultures dérobées ou des repousses de colza denses et homogènes spatialement. Les repousses de céréales ne sont pas autorisées. La liste des captages concernés est précisée dans le PAR.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre les correspondants Directive nitrates des Chambres d'agriculture :

CA 21 : Anne Hermant
CA 58 : Vivien Vacher
CA 71 : Pascal Moretti et Antoine Villard
CA 89 : Edith Foucher et Christophe Vivier

Le point de vue de Lionel Borey, responsable environnement à la FRSEA

« La profession a été associée au travail régional qui s'est bien passé, chacun, administration et professionnels, ayant la volonté d'aboutir en évitant d'accentuer les contraintes liées au plan national (Pan). C'était la première fois que nous menions un tel travail d'harmonisation au plan régional, avec toutes les différences de situations à considérer. Le challenge a été réussi. En grandes cultures notamment, des marges de manoeuvre ont été conservées pour répondre aux exigences de qualité et de taux de protéines attendues notamment par la meunerie. Nous sommes donc plutôt satisfaits de cette concertation régionale et des dispositions qui ont été définies dans le PAR.

En revanche, nous restons très attentifs aux conséquences possibles d'une nouvelle condamnation de la France par les institutions européennes, la situation actuelle pourrait alors se dégrader. Le vrai problème se situe au niveau des dispositions nationales, qui peuvent avoir des conséquences dommageables autant pour les exploitations d'élevage que pour les grandes cultures.
Dans le domaine de l'élevage, les restrictions sur les dates d'épandage vont nécessiter de nouvelles mises aux normes afin d'augmenter la capacité de stockage des effluents. La problématique est double, les délais sont trop courts, les coûts induits importants et surtout les modes de financement ne sont pas clarifiés. Que ce passera-t-il en particulier pour les exploitations qui étaient déjà situées en zone vulnérable et qui ont fait leur mise aux normes ? Sans parler du fait que les conséquences économiques de nouvelles obligations de mise aux normes sont particulièrement mal venues en ce moment et incompatibles avec la situation précaire de nombreux élevages.



Dans le domaine des grandes cultures, c'est la notion de pente qui est sur la sellette. Nous travaillons aussi sur cette question au plan national avec une vigilance soutenue pour ne pas voir de surfaces retirées de la production pour un problème de pente. La question est complexe car beaucoup d'éléments interfèrent avant de trouver une solution acceptable. Nous sommes d'autant plus vigilants que les départements de Côte d'Or et de l'Yonne risqueraient d'être directement impactés par ces dispositions. Au final, c'est tout notre modèle d'agriculture qui risquerait d'être remis en question. Des exploitations en polyculture élevage pourraient se trouver confronter à la fois à une obligation de mise aux normes et à des pertes de production sur des terres en pente. L'accalmie qui nous semble de mise sur le plan régional, ne doit donc pas nous démobiliser pour faire en sorte que les dispositions nationales ne menacent pas la viabilité de nos exploitations».

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE-MARIE KLEIN

Moisson

Quelques recommandations en cas de récolte de blés germés

Dans nos régions de Bourgogne et de Franche Comté, ainsi que plus au nord, les parcelles de blé récoltées avec des grains germés sont fréquentes. Le stockage de grains germés sur pied est possible mais pas à n'importe quelle condition. Une conduite rigoureuse et des outils adaptés sont impératifs pour éviter la dégradation de lots dont la qualité peut être déjà compromise par les conditions météorologiques avant récolte.

Les conditions climatiques de début juillet ont entrainé dans certaines régions des germinations sur pied et d'autres régions termineront les moissons avec des risques très élevés. La germination des grains dégrade fortement leur valeur meunière en affectant notamment le temps de chute de Hagberg (TCH). Mais elle n'affecte pas leur valeur nutritionnelle pour l'alimentation animale. Il importe donc de bien identifier les parcelles touchées et de ne pas mélanger des lots germés avec d'autres qui ne le seraient pas. De la même manière, ne pensez pas améliorer un lot ayant un TCH dégradé en le mélangeant avec un lot au TCH plus élevé : ce critère n'est pas additif, le mélange aura un TCH proche du lot le plus mauvais.

A la réception : identifier et alloter

Un échantillon représentatif de chaque remorque doit être prélevé pour analyser deux critères importants : la teneur en eau et la présence de germination.

- Si absence de germination et humidité inférieure à 15% => stockage directement en cellule.
- Si présence de grains germés et humidité inférieure à 16% =>nettoyage indispensable puis stockage en cellule.
- Si présence de germination et humidité supérieure à 16% =>nettoyage et passage au séchoir puis stockage en cellule.

La germination est décelable au stade précoce en grattant à l'ongle la face du grain portant le germe, qui est alors humide transparent et de couleur légèrement vert. Les stades les plus avancés présentent des germes gonflés, des radicelles voire des plantules.

Grains germés : nettoyage indispensable

Lors de la moisson, une partie des germes aura été sectionnée. Le nettoyage permet de poursuivre la découpe des germes, mais également de séparer les bouts de germes très humides des grains. Seuls des nettoyeurs rotatifs ou séparateurs plans apporteront une efficacité de séparation suffisante, l'utilisation de grilles standards blés seront adaptées.



En fonction des volumes concernés, la capacité de nettoyage peut être limitante, les lots germés avec des humidités supérieures à 16% sont à privilégier avant leur passage au séchoir.

Grains germés et humides (> 16%) : séchage obligatoire

Le séchage des blés doit viser une humidité inférieure à 14%. Les températures de séchage doivent être comprises entre 80 et 90°C. L'allumage d'un seul brûleur peut être envisagé si la perte de points est très faible. Le pilotage du séchoir en blé est identique à celui en maïs : toutes les heures un prélèvement de grain en sortie de séchoir pour une mesure d'humidité permet d'ajuster l'intervalle entre deux extractions. La température de l'air usé peut varier en fonction des conditions d'utilisation mais, de manière générale, elle ne doit pas dépasser les 50°C (se référer à la notice d'utilisation du séchoir). Le temps de pré-stockage doit être le plus limité possible pour éviter les échauffements et les prises en masse.

Une vigilance et une rigueur accrue sur le refroidissement

La ventilation de refroidissement en cellules vise à réduire l'activité respiratoire et biologique du grain le plus rapidement possible. Elle sera à lancer dès que les gaines de ventilation de la cellule seront recouvertes et lorsque la température de l'air extérieur sera favorable, à savoir inférieure de 10°C à celle du grain, le plus souvent la nuit. L'utilisation de thermostats permet le déclenchement et l'arrêt automatique du ventilateur uniquement lorsque les conditions d'écart de températures sont respectées.

Il faudra être particulièrement rigoureux dans le suivi des températures de grain pour s'assurer qu'il n'y a pas d'échauffement. Un suivi journalier est réalisé. Pour rappel, le refroidissement d'une cellule commence par le bas et remonte par couches successives vers le haut de la cellule. Il est donc impératif d'arrêter la ventilation uniquement lorsque le front de refroidissement a atteint le haut de la cellule.

Luc Pelce et Diane Chavassieux
AH – Institut du végétal



En Bref

Un chromosome du blé décrypté

Une première mondiale. Les chercheurs de l'Inra de Clermont-Ferrand ont déchiffré le plus grand des chromosomes du blé, le chromosome 3B. Fruit d'une collaboration internationale, pilotée par l'Inra en collaboration avec le CEA (Génoscope), le CNRS et l'Université d'Evry, cette découverte ouvre la voie à l'identification de nombreux gènes d'intérêts agronomiques, à l'amélioration variétale du blé et au séquençage complet de son génome. Le gène 3B qui vient d'être déchiffré par exemple serait impliqué dans la résistance à des pathogènes, dans la tolérance à la sécheresse et dans le rendement.

Le projet financé par l'Agence nationale de la recherche et par FranceAgriMer est doté d'une enveloppe de 3 millions d'euros. Il est intégré au programme «*Wheat initiative*» lancé en 2011 par le G20 pour «*booster*» les recherches sur l'amélioration génétique du blé qui avaient atteint un certain palier depuis quelques années. Il reste encore 20 autres chromosomes à séquencer que le Consortium international de séquençage du génome du blé - dans lequel l'Inra occupe une position de leader - s'est fixé de réaliser d'ici trois ans. Les Français ont d'ores et déjà pris en charge le décryptage de deux autres chromosomes.

Fruit d'un travail de sélection continu conduit par l'homme depuis des millénaires, les variétés actuelles de blé tendre possèdent un génome extrêmement complexe, dont la taille représente cinq fois celle du génome humain. Les chercheurs ont par exemple identifié 7700 gènes sur le chromosome 3B.

Agrofournitures : fin de campagne peu active pour les livraisons d'engrais

L'union des industries de la fertilisation (Unifa) signale une fin de campagne «*calme*»pour les livraisons d'engrais. «*L'avance rapide des semis de printemps a entraîné une fin de campagne peu active pour les engrais*» signale une note de tendance. «*Les bonnes perspectives de récolte mondiale entraînent une baisse du prix des céréales qui freinent le démarrage de l'organisation*» ajoute l'organisation professionnelle. Par rapport à l'année dernière, les livraisons d'engrais minéraux à fin mai marquent peu d'écart (-1%) avec une légère progression en azote (+2%), un recul en phosphore et potassium (-7% chacun), souffre (-4%), magnésium (-9%). Une même tendance globale est observée en comparant sur les trois dernières campagnes : le total s'affiche à -1%.

Céréales : les prix payés aux producteurs, au plus bas

Dans une note diffusée à l'issue de son Conseil céréales du 9 juillet, FranceAgriMer présente l'évolution des prix des céréales payés aux producteurs en juin. Il s'agit des prix «*fermes*» et non de prix d'acompte, résultant de constat dans différentes régions céréalières. Le dernier mois de la campagne, juin, a été caractérisé par une forte dégradation des prix du blé, à la production, avec une moyenne de 170 €/t contre 201 € en juin 2013. C'est le plus bas étiage constaté en fin de campagne depuis trois ans. La décote moyenne du prix du blé tendre est de 24 % sur la période, de 18 % sur deux ans et de 16 % sur un an. Au cours du seul mois de juin, le prix du blé payé au producteur a perdu 11 €. Si l'on considère les prix de marché enregistrés durant la première quinzaine de juillet, on peut craindre que cette tendance s'aggrave. Les prix de l'orge au producteur ont connu le même sort. Le prix moyen de l'orge fourragère en juin ressort à 142 €, soit 37 € de moins qu'en juin 2013, avec des prix régionaux très disparates, de 138 € à 157 €. Les variétés brassicoles d'hiver, l'écart de prix maximum se chiffre à 18 €, le meilleur cours s'établissant à 166 €. Pour les variétés de printemps l'écart atteint 22 €, le cours maximum ressortant à 191 €. Le prix moyen du maïs payé au producteur en au producteur est de 157 €, contre 201 € il y a un an. Contrairement à l'orge, les prix inter régionaux accusent très peu d'écarts.



Transport

Bien choisir son plateau

Réglementés en taille et en poids, les plateaux fourragers bénéficient pourtant d'innovations techniques et se montrent toujours plus performants.



CP = Lair

Sur les plus longs plateaux, les moulinets et échelons à chaque extrémité du plateau ne doivent pas dépasser les 12 mètres autorisés.

Comme tous les véhicules roulants, les plateaux fourragers se plient à une législation assez stricte concernant les dimensions et le tonnage. En plus de la réception Drire habituelle, ils doivent, depuis le 1er janvier 2013, posséder leur propre carte grise. La longueur du plateau est limitée à 12 mètres, moulinet et échelons compris, sans tenir compte du dispositif d'attelage. Le PTAC ne doit pas dépasser 26 tonnes (soit 20 tonnes de charge utile), pour un modèle trois ou quatre essieux, et 19 tonnes pour un deux essieux.

Les modèles les plus courants sont les véhicules traînés de 8 à 12 mètres. Les modèles semi-portés quant à eux se distinguent par leurs manœuvres facilitées en marche arrière et leur report de charge sur le tracteur. La longueur et la charge utile étant bridées par la législation, le nerf de la guerre entre constructeurs se joue sur la hauteur de plancher. En effet, après avoir conçu des matériels acceptant 20 tonnes de charge utile, en ayant dimensionné châssis, essieux et pneumatiques en conséquence, certains constructeurs arrivent à descendre en dessous d'un mètre de hauteur.

Avec les modèles traînés, trois types de directions se distinguent. Le système le plus courant est le rond d'avant-train, plus communément appelé *«tourelle»*. Son diamètre avoisine le mètre. La sellette fixe permet un report de charge sur l'avant du tracteur. Elle permet également d'abaisser légèrement la hauteur du plateau. Cependant, cette technologie reste onéreuse. Sur les petites longueurs, certains constructeurs font appel à un essieu autovireur, dont la conception est semblable à celle d'une automobile, mais cette solution est de moins en moins utilisée.

Des échelons très variés

Les échelons, ou échelles, ne dispensent en aucun cas de l'arrimage du chargement avec des sangles. En fonction de la forme des balles, rondes ou parallélépipédiques, les constructeurs proposent différents modèles : droit, sur toute la largeur ou non du plateau, incliné, sur toute la largeur uniquement, ou les deux, à savoir une base droite avec une extrémité inclinée vers l'extérieur. Enfin, plus adapté au transport de balles rondes sur leur partie arrondie, certains échelons sont incurvés à la base, afin d'épouser la forme de la balle. Astucieux, certains constructeurs proposent des solutions coulissantes dans le châssis ou réglables suivant plusieurs positions. Même si la tendance semble être en faveur des modèles fixes, certains échelons sont repliables au transport. Le train de roues détermine en partie la hauteur du plateau. La majorité des modèles sont proposés avec un essieu à suspension demi-tandem ou tandem (plus rarement balancier ou fixe), suivant la charge admissible et la longueur du plateau, avec des pneumatiques de dimension 385/65 R22,5.

Il existe une solution basse pression (445/45 R19,5), plus respectueuse du sol et surtout permettant de gagner quelques précieux centimètres de hauteur de plancher, mais elle reste onéreuse. Pour descendre en dessous d'un mètre de hauteur de plateau, la solution passe par des roues jumelées, issues du monde du poids lourd. Au niveau du système de freinage, il peut être hydraulique, pneumatique (option 40 km/h), et agit dans la plupart des cas sur l'ensemble des roues.

G. Coisel

Axe Equipement

La future base de Ste Marie la Blanche sort de terre.

La concession John Deere de Juilly poursuit son développement et investit dans un nouveau bâtiment à Ste Marie la Blanche. «Le bâtiment de Beaune n'est plus adapté au volume de matériels que nous traitons.» explique Mickael Le Gallic, le PDG d'Axe Equipement. «Lorsque nous avons repris le secteur de Beaune en avril 2011, nous savions que ce bâtiment en location était une phase transitoire. Aujourd'hui, les clients ont bien réagi à l'entreprise et notre activité s'est fortement développée, d'où la nécessité d'investir dans une structure plus fonctionnelle. Notre choix s'est porté à Sainte Marie, où les conditions d'implantation sont plus abordables et au centre de notre secteur à cheval sur le Beaunois et le nord de la Saône et Loire.» Avec 2100 m² couverts sur 1 ha de terrain, Sainte Marie représentera le 2ème plus gros bâtiment de la concession derrière le siège social de Juilly.

Concrètement, la surface couverte sera répartie ainsi : 750 m² d'atelier, 750 m² de magasin pièces de



rechanges et 600 m² d'extension pour le stockage du matériel. La structure est montée, le bardage est en cours. L'ouverture est prévue pour le 15 novembre prochain. L'équipe restera bien évidemment la même si ce n'est l'arrivée d'un 5ème technicien.

Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
Râtelier oval 16 places avec arceaux
pour deux balles rondes
ou une balle rectangulaire
493 € HT
Stock limité
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois

nouveau
POLARIS
6 513 €HT
Polaris 570 Sportsman
Agent POLARIS The Way Out
TGB CASCAS
JCB WORKMAX
Garage du Mouësse
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

En bref

Un andaineur stabilisé en virages



CP = Kuhn

L'andaineur GA 8030, de Kuhn, à dépose latéral, travaille sur une largeur de 7,30 m pour un unique andain ou 8,30 m en confectionnant deux andains en un seul passage. Deux rotors de 3,40 m, dotés de 12 bras chacun prennent place de chaque côté du bâti. Cet outil intègre également les dispositifs Stabilift, un vérin qui verrouille les rotors en position haute, et Stabidrive, pour une meilleure stabilité de la machine au niveau de la tête d'attelage.

Un système de nettoyage rapide

Grimme propose pour limiter les risques de contaminations (nématodes, etc.) un système de nettoyage rapide de la chaîne de récolte des arracheuses traînées et automotrices.



CP = Grimme

Pour cela, un axe nettoyeur entraîné mécaniquement élimine par vibrations les fanes au dessus de l'essieu. Grimme assure un gain de temps d'un quart d'heure par rapport à un nettoyage manuel.

Une benne de 18 t

Leboulch complète sa gamme de remorques monocoques Gold



CP = Leboulch

XXL, ce modèle de 18 t de charge utile se caractérise par son essieu tandem suiveur à bielles bénéficiant d'un empattement d'1,80 m. La caisse de 7,30 m de long et de 2,30 m de large offre une hauteur de 1,15 m, portée à 1,50 m avec des rehausses.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 02/07/2014	Bourg-en-Bresse 22/07/2014	St Christophe-en B. 16/07/2014	National 16/07 au 22/07/14
Vaches viande (V)	U	-	3,95 €	4,10 €	4,00 €
	R	3,65 €	3,65 €	3,80 €	3,64 €
	O	-	3,40 €	-	3,23 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,35 €
	O	3,05 €	3,35 €	-	3,33 €
Vaches lait (L)	O	-	3,00 €	-	3,02 €
	P	3,05 €	2,60 €	-	2,77 €
Génisses VML	U	-	4,35 €	4,88 €	4,36 €
	R	-	3,80 €	4,12 €	3,75 €
	O	-	3,35 €	-	3,17 €
Taureaux VML	URO	2,40 €	2,55 €	2,71 €	2,70 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 22/07

	E	U	R	
Broutards 6-12 mois				
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	-	-	
300-350 kg		-	2,77	
350-400 kg	-	2,81	2,67	
400-450 kg	-	2,76	-	
450-500 kg	-	2,57	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,73	-	
300-350 kg	-	2,64	-	
350-400 kg	-	-	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
350-400 kg	-	2,71	2,44	
400-450 kg	-	2,57	-	
450-500 kg	-	2,58	-	
500-600 kg	-	2,43	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	2,55	-	
350-400 kg	-	2,53	-	
400-450 kg	-	2,44	-	
450 kg et +	-	-	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,67	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	-	2,11	1,97	-
5 -10 ans	-	2,04	1,82	
+10 ans	-	1,94	1,71	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	-	2,32	2,08	

Apports de saison -97% de vendus.

Broutards Taurillons : présentation de meilleure qualité. Vente plus active, notamment dans les bons broutards qui sont activement recherchés.

laitonnes Génisses 18 mois : l'offre est de qualité ordinaire, et ne semble pas satisfaire les besoins. Cours fermes.

Vaches : l'offre est réduite, mais les besoins sont mesurés. Les cours sont à peine reconduits, notamment dans le bétail inférieur.

Divers : 1 broutard culard 348 kg : 1260 € (3,62). Génisses 1 an culardes 264 à 364 kg : 1070 à 1770 € (4,05 à 5,11).

Divers :
Génisses 1 an culardes 285 à 314 kg : 1150 à 1580€ (4,04 à 5,03).
Génisses 3 ans formées 752 à 884 kg : 2150 à 3070€ (2,86 à 3,47).

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 21/07

Bovins (154)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
300 à 405 kg	850 - 1040	2,57 - 2,82
365 à 455 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
335 à 410 kg	870 - 1000	2,43 - 2,62
435 à 455 kg	1070 - 1130	2,34 - 2,56
Laitonnes		
245 à 400 kg	620 - 930	2,33 - 2,58
Génisses		
260 à 425 kg (16-24mois)	650 -1070	2,21 - 2,52
475 à 595 kg (24-36mois)	-	1,82 - 2,20
Taureaux		
865 à 1130 kg	1370 - 1820	1,54 - 1,61
Vaches		
suitées mâles et femelles	1960 - 2050	
Vaches	1100 - 1530	

En broutards et taurillons, les sujets de bonne qualité voient leurs actifs sensiblement reconduits. Les animaux ordinaires ou trop vieux se placent difficilement entraînant quelques invendus. Légère amélioration des cours en taureaux. Apports restreints en vaches, tarifs fermes.

Bovins gras : 4.
Génisses de viande : 4,05 à 4,14 kg de viande.
Vaches de viande : 3,80 à 4,16 kg de viande.
Fermeté des tarifs.

Prochain marché bovins le mardi 28 juillet, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 16/07/2014

	U	R
Broutards		
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,92	nc
300 à 350 kg	nc	2,72
350 à 400 kg	nc	2,65
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	2,62	nc
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	2,16
Vaches		
- 5 ans	2,00	1,90
de 5 à 10 ans	1,92	1,80
+ 10 ans	-	1,65

Broutards : faibles apports.

Laitonnes-Génisses : avec un marché restreint, les cours se sont maintenus.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 22/07/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,65 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,55 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,50 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,70 €	2,45 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,55 €	2,35 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45€	2,25 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,80 €	2,55 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,55 €	2,40 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,30 €	2,10 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,40 €	2,05 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,20 €	2,00 €	nc

Tendance : Moins d'apports, meilleure demande

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 14/07/14 au 20/07/2014*

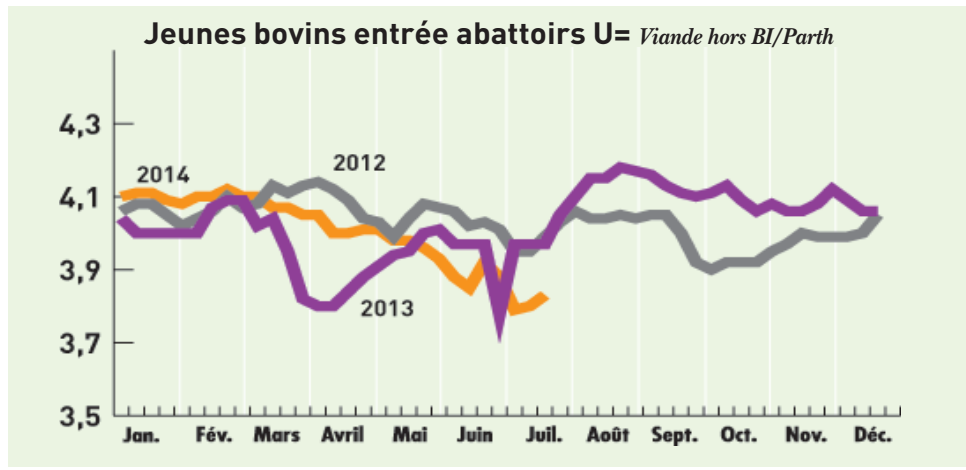
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,66 €	-
350 kg	-	2,56 €	-
400 kg	-	2,50 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,30 €	-
500 kg	-	2,29 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,53 €	2,42 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,31 €	-

Tendance : tendance lourde

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 30/06/14 au 06/07/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,82 €	3,68 €	3,61 €			
Races mixte		-	3,40 €	3,40 €	3,40 €	-	
Races lait					-	3,15 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,17 €	4,08 €	3,96 €	3,66 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,17 €	4,04 €	3,93 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,56 €	4,52 €				
Races mixte	-	-	-	3,58 €	3,53 €	-	-
Races lait				-	-	3,08 €	3,00 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,88 €	4,51 €	4,22 €	4,07 €			

Tendance : vente très laborieuse.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 14/07/14 au 20/07/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,87 €	3,83 €	3,78 €	3,72 €	-	-	-	
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,30 €	3,96 €	3,90 €	3,71 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg		4,24 €	3,94 €	3,90 €				
Races mixte					3,59 €	3,51 €	-	
Races lait						-	3,08 €	3,02 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,92 €	4,52 €	4,19 €	4,07 €				

Tendances — SEM. DU 21 JUILLET AU 25 JUILLET 2014

Bovins de boucherie

L'activité commerciale est calme dans son ensemble avec peu d'évolution sur les prix. Les bonnes femelles bouchères sont normalement car peu offertes. Il semblerait que l'écoulement soit un peu laborieux dans les réformes allaitantes de choix secondaire mais cela demande à se confirmer. Dans le secteur des animaux laitiers, la demande des abattoirs est peu tonique mais la modestie de l'offre permet un commerce assez stable dans les vaches Frisonnes et Montbéliardes. Le commerce reste très difficile dans les vaches trop légères ou âgées. En jeunes bovins, si les cours sont maintenus c'est uniquement grâce à une offre limitée qui n'a pas permis aux acheteurs de peser sur les cours. Il n'en reste pas moins que les marchés exports et intérieurs sont toujours tendus et peu demandeurs dans les sujets de race à vainde. Les laitiers sont conditionnés par le commerce des vaches laitières, les cours sont juste maintenus. ■

Broutards

Les exportateurs sont encore très présents sur les marchés avant la trêve des quinzes prochains jours. Les apports sont relativement modestes et ne permet pas aux acheteurs de peser sur les prix. Si les très bons sujets herbés exportables ont trouvé preneur dans une gamme de prix un peu plus relevée, le placement est difficile dans le reste des marchandises avec très peu de besoins sur le marché intérieur. Les sujets issus de croisement sont les plus pénalisés . En laitonnes, la demande est plus régulière à l'export sur l'Italie dans les lourdes ainsi que pour les plus légères convenant à l'Espagne. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

Si les volumes disponibles restent peu étoffés, on note une prudence accrue de la part des engraisseurs spécialisés, compte tenu de la morosité commerciale qui règne dans la viande. Les bonnes vaches Charolaises herbées et les génisses lourdes demeurent sollicitées et bien valorisées. En revanche, dès que l'on descend dans la qualité ou pour les femelles longues à engraisser, le commerce se fait plus laborieux avec des tarifs discutés. Les échanges sont plus difficiles et sélectifs avec des tarifs en baisse pour les animaux âgés ou manquant d'avenir. ■

Veaux d'engraissement et label

Les apports sont plus importants face à une demande très réservée. Le commerce est très laborieux et une dégradation des prix dans l'ensemble des veaux Frisons ou croisés fariniers. Les Montbéliards ont beaucoup de mal à trouver preneurs et accusent également une forte baisse de l'ordre de 30 euro sur Bourg en Bresse. Les sujets de moins de 45kg ou trop jeunes (toutes races confondues) sont invendables. Dans les veaux d'élevage ou convenant aux labels, mis à part les très bons veaux de race pure ou croisés de haute qualité (rares) normalement négociés, les tarifs sont baissiers pour les animaux de conformation ordinaire. Les veaux de moins 45 kg et ceux de mauvaise conformation sont écartés des lots et invendables. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 21 juillet)

«Il n'y a plus de stocks en ferme et on assiste même à une recherche d'animaux. La volonté des acheteurs de ne pas augmenter les prix persiste mais elle risque toutefois d'être contrariée en JB où une légère hausse est probable.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 21/07*

Agneaux (627)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,79 -3,14**	**2,67 - 3,03**
Gras (38-44 kg)	-	**2,72 - 3,19**	**2,67 - 3,02**
Gras (+44 kg)	-	**2,62 - 2,95**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,40 - 2,62**	-
Laitons (32-38 kg) 104 à 134 €	-	-	-
Laitons (38-44 kg) 135 à 160 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 155 à 162 €	-	-	-
Brebis (211)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	**1,50 - 1,81**	-	-
(+60 kg)	**1,9 - 1,51**	**0,88 - 1,23**	-
Divers			
Béliers: 68 à 179 €	**0,89 - 2,25**		
Agneaux maigres : 63 à 100 € (2,52 à 2,90)			
Chèvres : 7 à 25 €			
Boucs :			

Ovins : 875
Apports corrects. 97% de vendus.
Agneaux : meilleure demande. Les cours ont repris les quelques centimes perdus lors du dernier marché, rendant ainsi la valorisation satisfaisante. Seuls les sujets de plus de 50 kg ne voient pas leurs tarifs progresser.
Brebis : Forte demande notamment en lourdes.
Béliers - caprins : cours reconduits.
NB : Foire concours aux ovins reproducteurs le vendredi 8 août. M. Petit 06 79 71 79 72
Effectifs :
Agneau : 627 -Brebis : 211
Béliers : 27 - Caprins : 10

Prochain marché : 04 aoput (pesée 6h00, vente 9h00).

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 15/07*

Ovins : 156	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**100 - 125**	**2,38 - 2,88**
Agneaux maigres	-	-
Brebis	**40 - 85**	**0,74 - 1,14**
Béliers	-	

Tassement des cours en agneaux. Cours fermes en brebis

Prochain marché ovins le lundi 28 juillet aux horaires habituels.

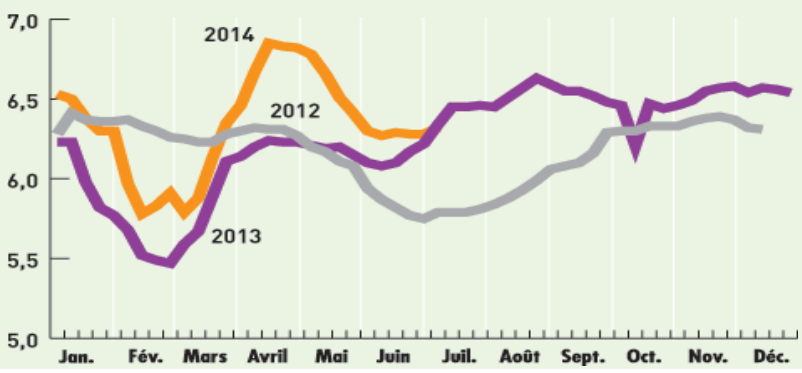
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 14/07/14 au 20/07/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,67 €**	**6,40 €**
Couvert	16-19 kg	**6,70 €**	**6,58 €**	**6,20 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,85 €**	**5,63 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 14/07/14 au 20/07/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,32 €	**5,94 €**	**2,35 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 14/07/2014 au 20/07/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	6,51	6,61	6,62	6,13	-	-	6,81	-
	Var.		-0,08	-0,06	=				
	R	6,28	6,29	6,29	-	6,67	6,74	6,69	-
	Var.	=	-0,03	0,03		=	-0,01	=	
	O	-	-	-	-	6,40	-	-	-
	Var.					0,01			
3 (couverts)	U	-	6,44	6,38	5,73	-	6,70	6,57	5,90
	Var.		-0,06	-0,04	0,01		-0,04	-0,01	0,01
	R	6,30	6,34	6,24	5,61	6,62	6,58	6,38	5,88
	Var.	0,11	0,04	0,04	0,03	-0,01	-0,02	-0,04	=
	O	5,94	6,01	5,81	-	6,29	6,20	5,99	-
	Var.	-0,20	-0,10	-0,08		0,03	0,02	0,03	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-	-	5,85	5,63	-
	Var.						0,05	0,14	
	O	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								

Zone Nord : Agneaux : stabilité commerciale. Brebis : marché calme et équilibré. **Zone Sud :** marché équilibré, cours et apports stables.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 17 à 20
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
25-26/2014		**7500**	**0,169**	-	-	**5**
27-28/2014		**102 540**	**0,208**	-	-	**4**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 16 juillet 2014*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 3,50 à 4,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,50 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 8,70 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,20 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,20 à 4,50 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2014

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	160 €	150 à 160 €
2e coupe	Inc.	Inc.
3e coupe	Inc.	Inc.

Porcins

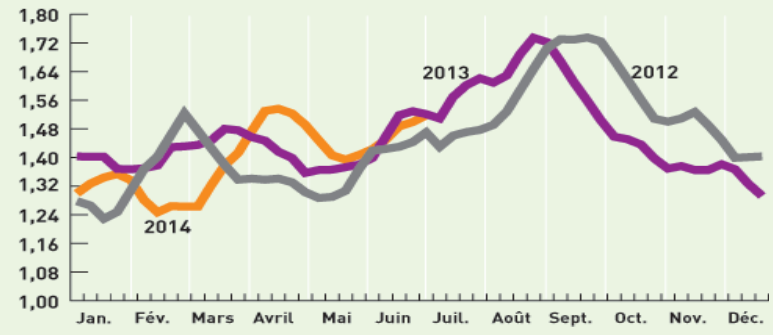
Porcs charcutiers cadran de Plérin (8 310 porcs présentés) — *Cotations du lundi 07 juillet 2014*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,518 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 11/07 au 17/07/14*

1,69 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

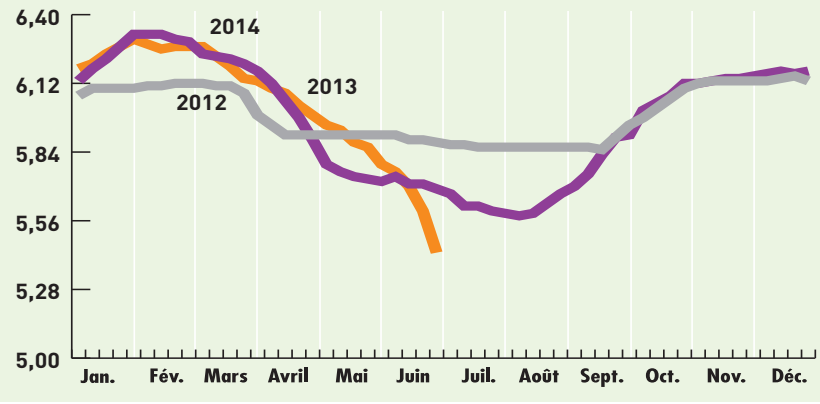
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 14/07/14 au 20/07/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	**7,09 €**	**6,01€**	-
O	-	**5,43 €**	**4,99 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 21/07/14 au 27/07/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**120**	**470-615 €**	**335-460 €**	**210-290 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**310-370 €**	**270-340 €**	-	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	**460**	-	-	**180-200 €**	**80-100 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**940**	**240-340 €**	**210-290 €**	**95-195 €**	**40-70 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 14/007/14 au 20/07/2014*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,30 €**	**2,16 €**	**1,40 €**	–
Bons	**1,98 €**	**1,68 €**	–	

Céréales

Marché du 15h juillet 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	6 de juil.	172 à 173	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	6 de juil.	170	N C
Aube/Yonne	BPMF	oct.-déc.	167 à 168	N C
	76/220/11%	oct.-déc.	162 à 163	N C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	63-64 kg/hl	sept.-déc.	146	A C
Nord Côte-d'Or	63 kg/hl	6 de juil.	148	N C
Sud Côte-d'Or	63 kg/hl	6 de juil.	151	T C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	juil.	140	T C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		juil.-sept.	158	V C
Aube/Yonne		inc.		C
MAÏS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		6 d'oct.	160	V C
POIS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/Côte d'Or		juil.-déc.	230	N C
FÉVEROLLE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	août-déc.	270	N C

Matériel

Tracteur

07 - Vds micro tracteur Qubota 4x4 TBE
✆ **06 12 29 55 01**

07 - Vds tracteur IH523 52CH+chargeur Quick godet fumier. 4000 euros si chargeur, 3000 sans. A débattre
✆ **06 79 14 74 51**

38 - Vds tracteur John Deere 105 cv - année 1997 -Clima - 7 500 H - relevage Av 4 T
✆ **06 74 45 08 32**

42 - Vds tracteur Someca 400 avec faucheuse latérale - chargeur Mailleux MX252 + remorque avec verins bon état
✆ **06 75 41 43 09**

55 - Vds tract. NH 8770 190 cv 5.700 H 1997, pn. av. 5 % usure, pn. ar. 50 % us., pont av. Supersteer, pulvé Hardi 800 L 12 m pièce.
✆ **06 85 84 12 65**

69 - Vds Fendt Vario 409 année 2004 - 5080 heures - Bon état - Prix 36 000 euros.
✆ **06 68 65 65 63**

Travail sol

01 - Vds rabot à lisier Loiseau 2,30 largeur - 2 jumelages GS MD+4 20R38 et 480.70R28, 4 verrous
✆ **06.40.18.07.28**

01 - 01 VDS MIXTEUR KUHN 4.70 M REPLIABLE 4800 € COMB SEMIS SULKY ORTILINE PRO 3M 24000€ COMBINATEUR KNEV 4 M REPLIABLE 5000€
✆ **06 85 56 55 46**

26 - Vends broyeur 2.80 m déport hydraulique état neuf
✆ **04 75 59 84 06 HR**

26 - 26 cherche semoir céréales NODET disques largeur 3m + vds distributeur engrais Amazone 800 l
✆ **04 75 48 82 74 hr**

71 - Vds herse rotative Krône 3 m, roul. Paker pour pièces, semoir en ligne Cararo 3 m pour pièces.
✆ **06 01 42 11 88**

Récolte

21 - RECHERCHE mois. bat., - presses MD et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF Arobale Krone (réf. 280A)
✆ **06 29 81 80 05**

39 - Vds très bon foin 2013 et 2014 120x120, filet faucheuse Kuhn 2,20 m, andaineur 6,70 à 7,60 m, pince coupe balles enrubannées Tanco sur charg. ou manuscop. le tout dispo t.b.é. Prix intér. Livr. ass.
✆ **06 84 83 19 90**

Epandage

38 - Vends épandeur à fumier MF 5T., hérisson horizontaux TBE conviendrait pour noyers.
✆ **06 30 70 89 17**

Agri. divers

01 - Vds fabrique aliments Toy semi automatique avec bascule trémie, broyeur mélangeuse horizontale silo fond plat
✆ **06.88.55.38.02**

19 - Vends Cutter de table 50L HELY JOLY.
✆ **06 89 30 57 28**

30 - Vds cover-crops 18- 20- 22- 24- 28- 40- 42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, charrues nonstop 3- 4- 5 socs, vibroculteurs 6 m et semoirs 2,5 - 3 - 4 - 4,8 m.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Louve Legrain P C I 1 station 30 veaux 2 programmes alimentation peu servi
✆ **06 17 78 52 04**
tél après 18h00

38 - Vds cs semoir blé 3 m et, engrais Amazo. 1200 l, pulvé. Berthoud 600 l, piroue. Krone 4 toupies.
✆ **06 82 23 73 20**

38 - Vds cessation presse BR RF 47 filet ficelle BE C15 D95 DA 183000 km BE - taureau BBB 4 ans T viande - faucheuse cond. 2 toupies BE.
✆ **06 08 76 25 27**

38 - Vds machine à traire électrique modèle Tunel 4 postes + transfert + tube + tank 1300 l 1200 euros
✆ **06 88 91 98 20**

38 - Vds surélévateur BR Suire, laveuse noix Sommier diam 60, calibreuse noix état neuf, remorque VL couverte, pneus occasion 16 9 R 34, charrue Huard bi-soc
✆ **04 74 20 03 86**

38 - Vends autochargeuse foin vrac bâchée et conditionneuse New Holland 447 en état
✆ **04 76 34 67 30 HR**

39 - Vds tunnel occasion 20m x 8,30. Bâche neuve
✆ **06 89 23 55 20**

42 - Vds cse retraite divers matériels+ tracteur 75 cv avec fourch. fact. entret. + transf. 4 postes
✆ **04 77 30 41 64**

42 - Vds petite cellule à céréales 12 m3 - H2.60 L2.50 ventilateur à céréales le tout bon état
✆ **06 89 82 31 10**

42 - vds charrue Kvenerland bisocs cellule à grains - évacuateur à fumier
✆ **06 13 71 82 00**
ou 04 77 54 13 45

58 - VEND MB type 8050 NH, moteur Ford, - semoir engrais Kuhn MDF 935, - épareuse SMA type super Fennec, le tout sans TVA, TBE. Guillaumin Gilles - Devay (réf. 300E)
✆ **03 86 50 37 07**
06 36 76 43 44

69 - Vds téléscopique Manitou MTL 628 - 7500 H. + tour Casneuve petit prix.
✆ **06 29 50 34 31**

71 - Promo rateliers en stock : grille fixe et réglable, prix du 14 place arceaux 850 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A. V. TA Deutz Agrotron 80 CV, 14.500 euros exo, pailleuse distibutrice enrubannage 5 m3 200 TBE.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A. V. accessoires cellule à grain dispo : porte visite 85 euros HT + réseau ventil. 120 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

74 - Cause double emploi, vends aplatisseur à grains Skiold KB200/3 état neuf.
✆ **06 71 13 46 77**

74 - Vends rouleau 48 repliage hydraulique.
✆ **06 82 10 30 18**

74 - Vds tracteur Deutz Fahr (98), 85 ch, 4140 h, 20 000 € et presse à BR, Deutz (95), TBE, 9 500 €.
✆ **06 88 37 60 15**

89 - VENDS MB JD 985, coupe 4.85 m., - pulvé Evrard 12 m., 1 000 l., BE, - bétaillère Domico Daguet, mélangeuse pour céréales (réf. 300C)
✆ **06 30 17 30 66**

Elevage

01 - Vds filets, cages, caisse à farine 500 kg pour volailles de Bresse
✆ **06.40.18.07.28**

01 - 01 VDS FILETS, CAGES, CAISSE A FARINE 500 KG POUR VOLAILLES DE BRESSE
✆ **06 40 18 07 28**

38 - Vds salle de traite Westfalia 2x4 decro compteur à lait Dematron 60 an 2009 8 000 euros
✆ **06 84 99 16 60**

55 - Vds 4 box à veaux de 5 places + 3 cornadis de 5 ml, 7 places, autobloquants, BEG.
✆ **06 87 29 25 13**

Véhicule

Utilitaire

39 - Véhicule tout terrain kawasaki mule diesel 4 000 km 780 h 4 RM plateau benne crochet remorque pratique en expl 5 000 € sans tva.
✆ **06 37 07 36 72**

69 - Vd remorque marché Carry 1999 3 mètres froid 2 allonges de 1 m. rénovée : 6 200 euros.
✆ **06 73 30 45 77**

69 - Vds 206 société 1,9D an 2000 - 170000 km bon état 1200 euros.
✆ **06 86 78 26 01**

69 - Bétailère Master 2,5L DCI année 2010 - 25500 kms, TBE, caisse neuve alu acier. Tél Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

71 - Vds Peugeot Partner 08/2009, 1ère main, pack clim., 1,6 L, HDI, 6 CV, 48.000 km, B.E., 7.500 euros TTC.
✆ **06 78 61 29 87**
ou 03 85 75 46 83 soir

Tourisme

42 - Vds Ford KA 1.2 Trend Plus - an 03/2010 - 1ère main - 4cv 69 ch - 3 portes - bv manuelle - 30 000 hm - révision ok - 2 pneus neige neufs - 3700 euros
✆ **06 63 59 42 03**

69 - A vendre ZX dans l'état 111 000 m - Bas prix.
✆ **04 74 64 19 14**
ou 06 40 06 57 15

74 - Vends Voiture Toyota Avensis Verso, 115 D4D, 6 sièges, 7 places, 288 000 kms, tout confort, très bon état, entretien régulier, deuxième main, CT OK, prix 3 900 euros.
✆ **06 08 72 73 85**

Achat-Vente

Récolte

26 - Vends poires William distillerie
✆ **04 75 31 72 38**
heures repas

26 - vends pour usages multiples graines de trèfle
✆ **06 76 63 55 98**

38 - Vends 300 bottes de foin année 2014 en petites bottes
✆ **04 74 93 54 81**

38 - Vds 70 BR de paille récolte 2013 et 2014 60 euros / T - Dispo foin 2013 et 2014 70 euros / T
✆ **06 89 49 26 39**

58 - VENDS foin 2013, BR sous abri - Magny Cours (280B)
✆ **06 72 77 44 76**

69 - Vds foin récoltes 2013 et 2014 balles rondes.
✆ **04 74 02 06 60**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou**
03.84.32.30.91

Fourrage

NÉGOCIANT VENDS PAILLE et FOURRAGE
Livraison camion remorque. (Dépt. 58)
M. Dumont - **Tel. 06 23 79 23 84**

71 - Vends foin 2014, balle cubique, T. B. qualité, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

Bât. Pro.

26 - Vds bâtiment agricole (ancienne chèvrerie) de 400 m2 environ de 1995 sur une parcelle de 0,5 ha : électricité, eau, espace sanitaire, 85000 euros, situé à Erôme (26).
✆ **04 75 03 32 98**
ou 06 81 13 78 18

Terrain

26 - MIRMANDE vente 2 bois : OA n°26 Deves 11865 m2 1300 euros Frais 1550 euros. OA n°125 Plume 12 591 m2 1200 euros Frais 1500 euros
✆ **04 75 72 55 72**

Divers

07 - Vds épandeur Amazone 1200l Pul Berthoud DPA 3000l + Caruelle 600l 9m semoir 3m Cultipaker3m
✆ **06 15 07 69 22**

26 - Vds extracteur miel 42 cadres 7 paniers marque Thomas moto 125 cc TW Yamaa bon état
✆

38 - 38 A vendre Fourneau bouilleur Franco Belge peu servi + Caravane Burstner 2 essieux
✆ **06 85 66 60 53**

38 - Particulier cherche a acheter une voiture XSARA PICASSO 2 l en BE + Vends une moto 125 cm3 BE + vends une mobylette Peugeot 49 cm3 BE + vends une calèche pour double poney ou pour âne + Vend un tracteur IH Mccormick 35 cv BE + vends une ânesse grise docile + vends une débroussailleuse BE + Vends un collier neuf pour petit cheval
✆ **06 87 84 57 39**

68 - Vends charrue Lemken Opal 110 3+1, arracheuse PdeT Samro bennage hydraulique 1 rang, pulvérisateur 800 L Berthoud 15 m tri jets, tracteur MF 155, prix à débattre, après 20h30.
✆ **03 89 25 06 87**
ou 06 07 02 98 73

MR DOUNO
Grand voyant médium
Spécialiste du retour immédiat de l'être aimé. Résoud tous vos problèmes, amour, argent, chance, jeux, travail, attraction clientèle, examens, désenvoutement, protection, etc.
Résultats garantis et efficaces
06 19 36 88 05

69 - Cause retraite vds faneuse Fella 4 toupies TH450D TBE, andaineur Kuhn GA300NM cell grain 20T. 10T., bon foin bio 2014 BR 250 kg. pot trayeur chèvres, abreuv. chèvres chauffant neuf, 2 chauffe eau.
✆ **04 74 26 32 36**

Maître MOUNTA
Voyant Médium Guérisseur
Résout vos problèmes d'amour. Retour express de l'être aimé, fidèle et soumis. Chance. Protection contre les mauvais sorts (voir ses ennemis à genou). Désenvoutement, etc…
Résultat rapide et garanti. Discrétion assurée.
07 53 18 33 43



Location

Agricole

69 - Jeune viticulteur cherche vignes en morgon.
✆ **06 82 45 17 63**

69 - Lancié, loue vigne 0,5900 dont 0,2100 plantées en 2012. Poss. mach. à vend. 1 seul lot. Beaujolais.
✆ **04 74 69 81 00 HR**
12/13 H

Offre

Emploi

21 - Elevage charolais RECHERCHE apprenti à partir du 8 septembre plus de 18 ans (réf. 2609)
✆ **06 98 38 19 62**

38 - ETA ch. chauffeur tract. MB à partir du 09/14 mi/trois quart de temps.
✆ **06 70 18 85 87**

69 - Beaujolais rech. vendangeurs (euses) sérieux, + de 18 ans pour 1 semaine env. vers le 8 sept. nourris logés. Mail : grillet.marcel@wanadoo.fr
✆ **04 74 69 12 22**

88 - Urgent secteur Hautes Vosges recherche H/F ou couple pour installation en Gaec cause retraite.
✆ **06 08 05 44 05**

Service

84 - Entreprise viticole propose ses services pour tous travaux manuels. Travail soigné. Dépts 84-26-07.
✆ **07 50 91 03 10**

Demande

Emploi

71 - Jeune homme de 33 ans cherche emploi dans l'agriculture, motivé, sérieux et ponctuel.
✆ **06 68 19 02 07**

Mariage

Rencontre

21 - JF 38 ans de couleur, ronde, gentille souhaite rencontrer H. 40 - 50 ans, sérieux, profession indifférente (réf. 30VB1)
✆ **07 51 51 73 33**

38 - Monsieur 59 ans recherche compagne 40-55 ans, intéressé pour continuer l'exploitation.
✆ **07 85 49 70 70**

69 - Jeune agriculteur 30 ans sincère simple gentil désire rencontrer JF 24-32 ans aimant la campagne pour relation durable. Installation possible si intéressée. Ecrire à IAR - 18 avenue des Monts d'Or - 69890 La Tour de Salvagny.
✆ **Réf 284**

Animaux

Divers

69 - Vends 2 chiots Fe Border Collie 2 mois, père 2FBC257. Vends génisses Montb terme fin août.
✆ **06 69 95 53 11**

Bovin

07 - Vds vache charolaise pour boucherie et faucheuse rotative 4 assiettes Vicon MC165
✆ **06 77 01 42 90**

21 - VENDS cause cessation 4 génisses charolaises de 27 mois à finir, transport possible (réf. 300A)
✆ **06 32 57 19 21**

25 - VENDS lot de génisses Bio entre 6 et 30 mois Montbéliarde, Prim'Holstein, Jersiaise, livraison assurée. (réf. 300B)
✆ **06 82 66 55 60**
03 81 50 46 81

39 - Vds taureau limousin calme 3 ans et jument comtoise 12 ans.
✆ **06 82 75 50 01**

42 - Vds 5 génisses Pie Rouge des Plaines - vêlage septembre - livr. assurée.
✆ **06 86 57 38 41**

42 - Vds 4 vaches Montbéliardes vêlage Aout/ Septembre - livr. assurée.
✆ **06 86 57 38 41**

58 - VENDS 9 taureaux HBC, IBR A de 15 à 19 mois, gros gabarit, BO, Martin - Montigny sur Canne (réf. 29VB1)
✆ **03 86 50 05 60**

69 - Achète vaches et broutars charolais bien conformés pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

70 - Vds M.le Ghana JB Felicia Triomphe Redon Nikos, né le 05/12/2013. Elevage Vivieroche, 3000 euros.
✆ **06 80 07 88 24**

71 - Choix de jeunes repros limousins mâles, troupeau inscrit. Gaec du Tinailler.
✆ **06 86 83 84 64**
06 60 86 64 60

71 - Vds 1 T.B. taureau charolais 5 ans, HBC, IBR A, T.B. production, vêlage facile.
✆ **06 31 97 53 47**

71 - Vds cause surnombre génisses Mo. 5 et 7 semaines pères Glanum Goldini C.L.
✆ **03 85 33 91 16**

71 - Vends cause cessation G.L. prim'holstein prêtes au veaux, C.L., ind. IBR.
✆ **06 80 08 84 88 ou 03 85 59 47 45 H.R.**

71 - VENDS taureaux HBC viande et gabarit sans complémentation. GAEC Goulliard (réf. 300D)
✆ **03 85 79 40 98**

88 - Vends taureau blond d'Aquitaine 7 ans, très calme écorné, livraison, origine IA.
✆ **06 12 85 67 49 ou 03 29 30 81 40**

Caprin

26 - vends 20 chèvres Saanen pleine mise bas sept 2014 CAPGENE 1100 lait 36,2 TB 34,5 TP
✆ **06 02 11 40 39**

26 - Cse surnombre vends 20 chevres Saanen MB septembre 90 euros + 15 chevres au lait 45 euros + 7 chevrettes pleines G+ echographies MB septembre
✆ **06 21 47 01 27 ou 04 75 40 61 56**

42 - vds chevrettes Alpines age 4 mois indem CAEV
✆ **06 88 18 98 47**

42 - Vds chevrettes Alpines et Saanen prêtes à saillir + bouc la bonne origine troupeaux à 950 Lit
✆ **06 24 67 46 03**

42 - Vds 50 chevrettes Alpines 6 mois livr. assur.
✆ **06 86 57 38 41**

Ovin

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Porcin

01 - VDS 9 PORCELETS DU 04 06 POUR ELEVAGE FAMILIAL OU ENGRAIS BOUCLES POSSIBLE LIVRAISON
✆ **04 74 37 56 71**

Chien

03 - Vd chiots Border Collie parents extra troupeau.
✆ **06 32 55 48 47**

25 - A réserver 7 chiots Border Collie t.b. origines n° 250269801720858 nés le 11/06/014 parents visibles au travail ovins-bovins, conseils et aide au dressage possible. A vendre chiens dressés. P. Jacquier, Fuans.
✆ **03 81 43 61 30**

38 - Vends chiens Porcelaine X Griffons 7 mois mère 2GBK924
✆ **06 30 70 89 17**

42 - vDS chiots Epagneul Breton 2 M 3 F 1 mois parents extra chasse, mâles 150 euros - femelles 200 euros - tat. mère 250269602738233
✆ **06 13 44 61 18 04 77 76 13 34**

69 - Vds 5 chiots Beagle, parent extra tous gibiers. Mère 26AS 716.
✆ **04 78 48 63 87**

69 - Vends chienne Labrador croisée Boxer gentille née fév. 2013 pucée + vaccinée : 170 euros.
✆ **07 60 95 35 32**

71 - Vds 2 chiots Berger australien Lof, nés le 18/04, pucés, vacc., 1 F et 1 M, n° tat. de la mère : 250269801855968.
✆ **03 85 24 85 70 H.R. ; 06 37 42 52 57**

73 - Vends chiots type Border Collie nés le 10/04 parents travail troupeau laitier. n° mère : 250268710168709.
✆ **06 80 51 20 47**

Viticulture

Vendanges

42 - Cherche vendangeurs porteurs Beaujolais entre le 5 et 8 septembre, avec expérience, nourri logé sur place, 17 jours, thierry.carnard@blaceretroy.fr
✆ **06 08 00 34 33**

69 - Cherche chauffeur tracteur pour vendanges septembre 2014 région Mâcon sud. Appeler heures repas.
✆ **06 81 10 56 19**

69 - Vendanges, beaujolais cherche porteur, 1 décuveur à partir 5/09 env. nourri logé, 12 jours -
✆ **06 09 20 59 45**

69 - Cherche vendangeurs nourris logés 8 sept. env.
✆ **04 74 04 15 38**

69 - Cherche vendangeurs(ses) nourris logés déb sept. 10 j. environ beaujolais.
✆ **04 74 03 47 98 ou parismjy free.fr**

Alimentation

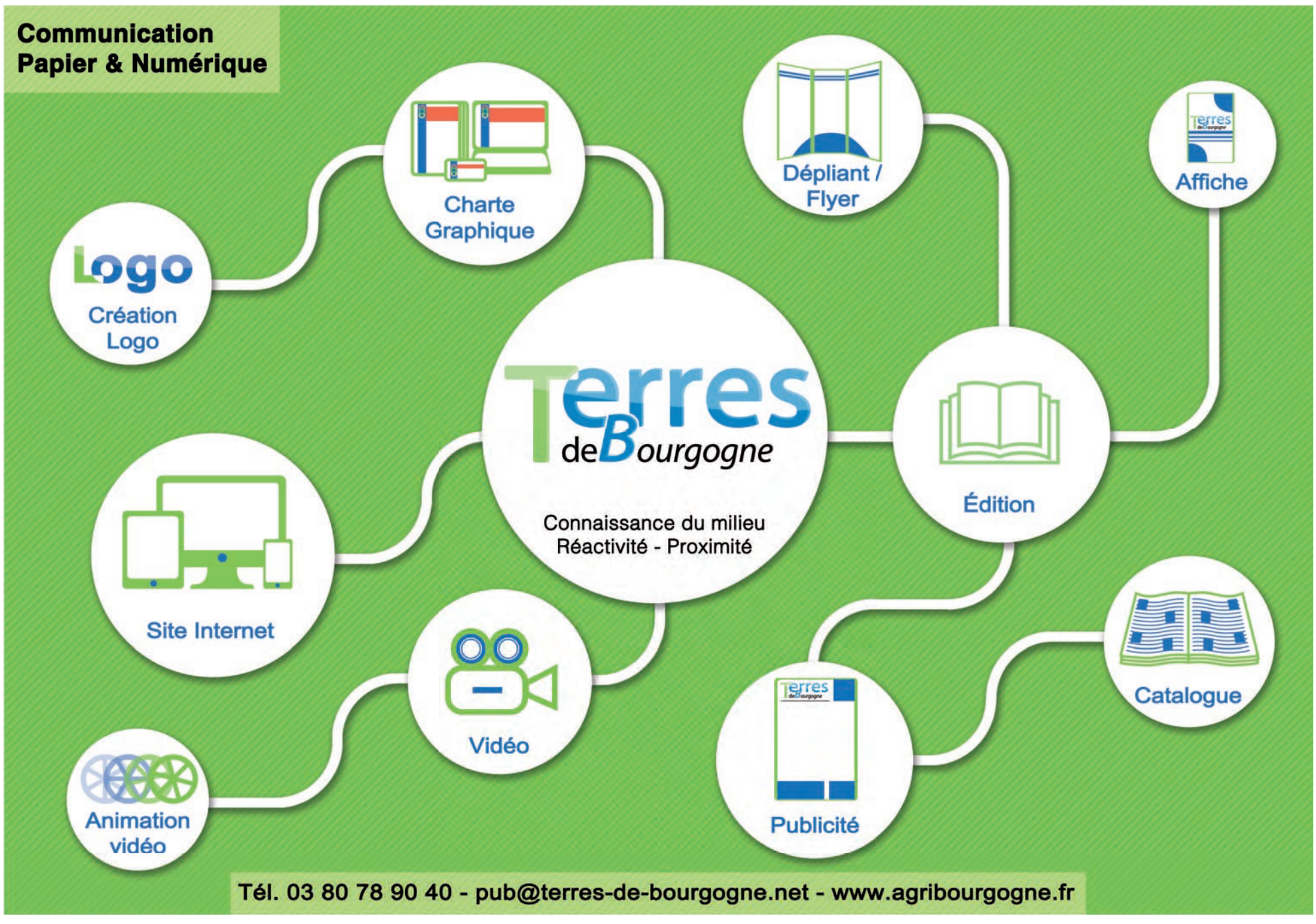
En remplacement de l'ensilage vends pommes de terre, coproduits de maïs et tous déshydratés.
Tél. 06.66.86.14.35

Tracteur collection

89 - Vds tracteurs collection BM02 Deering 1020 SFV201 BM10 JDA chenille Fowler
✆ **03 86 97 62 70**







GRAND CONCOURS PHOTO
Une moisson d'images
Votre vision d'un été d'agriculture en Bourgogne

du **1er juillet** au **31 août** 2014



Les photos sélectionnées seront publiées dans l'hebdomadaire Terres de Bourgogne, dévoilées par We Love Bourgogne sur www.welovebourgogne.fr et exposées au siège de Dijon Céréales.

La photo lauréate fera la Une de l'Agenda 2015 de Terres de Bourgogne.

1er prix

Un panier gourmand bourguignon
"Sens du Terroir" Gamm Vert d'une valeur de **80 euros**
et le **tirage de votre photo** au format 60 x 40

2e prix

Un an de farine Decollogne
soit **30 kilos de farine bio " Made in Aiserey"**
d'une valeur de **70 euros**
et le **tirage de votre photo** au format 60 x 40

3e prix

Un superbe ouvrage " Les Climats du Vignoble de Bourgogne "
(édition Glénat, préface de Bernard Pivot) d'une valeur de **50 euros**
et le **tirage de votre photo** au format 60 x 40

*Concours organisé en partenariat par le groupe **Dijon Céréales**, l'hebdomadaire **Terres de Bourgogne** et le media en ligne **We Love Bourgogne***

Renseignements par mail
contact@ma-moisson-en-photos.com
et sur le site
www.ma-moisson-de-photos.com

Terres de Bourgogne

DIJON CÉRÉALES

We Love Bourgogne

Comment participer ?
Déposez vos plus belles photos en haute définition
sur le site www.ma-moisson-de-photos.com

PETITES ANNONCES
3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - **3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - **27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - **10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

PERI-BAT

**SARL au capital de 300.000 €
Siège social : Norges la Ville (21490)
ZA de Beauregard
451 405 005 RCS Dijon**

1) Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 Juin 2014 :

- La Société à Responsabilité Limitée a été transformée en Société par Actions Simplifiée (SAS). Ce changement de forme entraîne les modifications suivantes des mentions antérieurement publiées.

- Les fonctions de gérant de Messieurs Cédric Bonneau, Michaël Bonneau et Vincent Bonneau ont pris fin.

- Aux termes de cette même Assemblée, ont été nommés Membres du Conseil de Surveillance :

- Monsieur Jean-Pierre Bonneau demeurant à Vaux Saules (21440), Route de Cinq Fonds.

- Monsieur Alain Berry demeurant à Saint Julien (21490) 23 Rue de la Combe.

- Tout associé peut participer aux décisions collectives. Toute cession d'action est soumise à l'agrément préalable de la société donné par décision collective extraordinaire des associés. Les autres mentions publiées demeurent inchangées.

- L'objet social a été étendu aux activités de recherche et développement et d'exploitation de brevets et de tous droits de propriété intellectuelle. L'article 3 (OBJET) des statuts a été modifié en conséquence.

- Le capital social a été augmenté de 300.000 € par incorporation de réserves pour être porté de 300.000 € à 600.000 €. Les articles 6 (Formation du capital) et 7 (Capital social) des statuts ont été modifiés en conséquence.

2) Aux termes de la première réunion des membres du Conseil de Surveillance du 30 Juin 2014 :

- Monsieur Jean-Pierre Bonneau a été nommé Président du Conseil de Surveillance.

Ont été nommés Membres du Comité de Direction :

- Monsieur Cédric Bonneau demeurant à Talant (21240), 13 Chemin de la Chèvre Morte, également nommé Président de la Société.

- Monsieur Michaël Bonneau demeurant à Poncey sur l'Ignon (21440), 7 Ruelle des Arnots, également nommé Directeur Général.

- Monsieur Vincent Bonneau demeurant à Chaignay (21120), 15 Rue du Puits Chirot, également nommé Directeur Général.

AL213012765

EURL AUTO PROPRE,

**au capital de15 000 €
4 Impasse Jean Perrin
21300 Chenôve
519 094 692 RCS Dijon**

Avis de modification

Aux termes de l'AGE du 01/07/2014 l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Vente de véhicules neufs et d'occasion

Ancien objet : Traitement de vitrages automobiles et bâtiment et protection de carrosseries

Nouvel objet : Traitement de vitrages automobiles et bâtiment et protection de carrosseries. Vente de véhicules neufs et d'occasion

Mention sera faite au RCS de Dijon

Pour avis, Le gérant.

AL213012768

**IFAC Avocats
28 boulevard du 14 juillet (10000)
Troyes**

AXE EQUIPEMENT

**SAS au capital de 98 160 €
Siège social : Juilly
21140 Semur en Auxois
341 015 600 RCS Dijon**

Le 29/04/2014 l'assemblée générale :

- a nommé en qualité de Président, en remplacement de Mickaël Le Gallic démissionnaire, la société Milage, SARL au capital de 5 000 €, ayant son siège social à Juilly (21140) immatriculée RCS Dijon 527 972 434.

- A augmenté le capital social de 10.896 € pour le porter à 109.056 € par apport en numéraire. Ledit capital a par suite été augmenté de 1.565.944 € pour être porté à 1.675.000 €, par incorporation de la prime d'apport.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,

Me BROUILLARD DE VREESE

AL213012775

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

CENTRE LASER MEDICAL DIJON - C.L.M.D.

**Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 12 300 euros
Siège social : 16 Place Bossuet
21000 Dijon
489 658 633 RCS Dijon**

Transformation en SAS

Aux termes d'une délibération en date du 30 Juin 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 1er juillet 2014, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le

texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 12 300 euros.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Monsieur Julien Carré, Gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

Président de la société:

Monsieur Julien Carré, demeurant 19 Rue Paul Lelong 75002 Paris

Pour avis Le Président Julien Carré

AL213012776

AVIS DE CONSTITUTION

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon**

LAIDET ANTHONY

**Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 11 rue du Centre
21490 Saint Julien**

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 18 juillet 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : LAIDET ANTHONY

Siège social : 11 rue du Centre, 21490 Saint Julien

Objet social : Boulangerie, Pâtisserie, Chocolaterie,

Glacier, Sandwicherie

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Anthony Laidet demeurant 1 rue des Ayots, 21120 Spoy

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis

La Gérance

AL213012773

Dénomination: MAFA

Forme: SCI

Capital: 50000 euros

Siège: 7 b rue de la Gare 21370 Velars-sur-ouche

Objet: Achat, vente, location, gestion de biens immobiliers.

Durée: 99 ans

Gérant: M. Jean-Pierre Serge, 7 b rue de la Gare 21370 Velars-sur-ouche Cession libre entre associés et au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant. Soumise à agrément de l'AGE dans les autres cas.

RCS: Dijon

AL213012774

Dénomination: Goncalves immo

Forme: SCI Capital: 8 euros

Siège: 58 rue D'auxonne 21000 Dijon

Objet: Achat, vente, location, gestion de biens immobiliers.

Durée: 99 ans

Gérant: M. Pereira Goncalves Mickaël, 58 rue D'auxonne 21000 Dijon. Cession libre entre associés et au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant. Soumise à agrément de l'AGE dans les autres cas.

RCS: Dijon

AL213012778

DISSOLUTION LIQUIDATION

PRO PLAQ'

**Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 7.500 euros
Siège social : 47B, rue de la Corvée
21¬†000 Dijon
512¬†359¬†761 RCS Dijon**

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2014, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Jean-Philippe Paris demeurant 47B, rue de la Corvée - 21¬†000 Dijon et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon. Mention au RCS de Dijon.

AL213012288

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 Juin 2014 de la société SCI SAUSSISBAILLY, société civile immobilière en liquidation au capital de 22 867.35 euros, dont le siège est situé 21150 Menetreux le Pitois, immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 388388191 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mme. Marie-José COTE, demeurant 21150 Menetreux le Pitois, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 21150 Menetreux le Pitois. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL213012714

3DM

**SARL au capital de 8 000 Euros
Siège social : 8 Rue Marcel Bouchard
21110 Aiserey
751 348 202 RCS Dijon**

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2014, la dissolution anticipée de ladite société à compter de ce jour.

Elle a nommé en qualité de liquidateur M. Gaëtan Dherbecourt demeurant 8 Rue Marcel Bouchard 21110 Aiserey, à compter de la même date. La gérance assumée par M Gaëtan Dherbecourt et Mme Céline Richard a pris fin à la même date.

Le siège de la liquidation est fixé 8 Rue Marcel Bouchard 21110 Aiserey.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon

AL213012771

3DM

**SARL en liquidation
au capital de 8 000 Euros
Siège social : 8 Rue Marcel Bouchard
21110 Aiserey
751 348 202 RCS Dijon**

Aux termes d'une délibération du 22 juillet 2014, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat Monsieur Gaëtan Dherbecourt et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

La société sera radiée du RCS de Dijon.

AL213012772

NON DISSOLUTION

TALANT ECO LAVAGE

**SARL au capital de 2000 €
6 ruelle du Châtelet
21220 Reulle Vergy
789 020 575 RCS Dijon**

Avis.

Aux termes d'une décision du 25/04/2014, l'associée unique, statuant en application de l'article L223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL213012764

TRANSFERT DE SIÈGE

PRO ACTIVE GESTION

**Société à responsabilité limitée
au capital de 180 000 euros
Siège social : 93 avenue Henri Adam
37550 ST Avertin
509 988 960 RCS Tours**

Transfert du siège social

Aux termes d'une délibération du 28/03/2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société PRO ACTIVE GESTION a décidé de transférer le siège social du 93 avenue Henri Adam, 37550 ST Avertin au 43 rue Elsa Triolet, parc Valmy 21000 DIJON à compter du 01/04/2014, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Tours sous le numéro 509?988 960 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Gérance : Monsieur Stéphan Nicolini, demeurant 4 rue de laBresse - 21121 Fontaine Les Dijon.

Pour avis, le gérant

AL213012762

CE.DE.MO

**Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2 000 €
Siège social : 4 Rue Auguste Carré
21500 Montbard
RCS Dijon 497 904 995**

Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2014 l'associé unique a décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

A compter du 01/07/2014 le siège social

- Qui était à Montbard (21500) 4 Rue Auguste Carré

- Est désormais à Montbard (21500) 12 Chemin de la Prairie

Mention sera faite au RCS Dijon

AL213012748

SCI LE GOELAND

**Société civile immobilière
au capital de 24 391,84 euros
Siège social : 71 Rue de Montchapet
21000 Dijon
RCS Dijon 329 489 801**

Transfert de siège.

Aux termes d'une délibération en date du 01 juillet 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 71 Rue de Montchapet, 21000 Dijon au 2 Route de Plestin 29241 Locquirec à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Brest.

Pour avis. La Gérance.

AL213012763

EURL DAN COUVERTURE

**Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
Au capital de 8000 euros
Siège social (ancien) :
61 Rue de la Brenne
21540 Sombernon
Siège social (nouveau) :
52 Rue de la Libération
21540 Sombernon**

Aux termes de la décision de l'associé unique du 1er Janvier 2014, il résulte que :

Le siège social a été transféré à Sombernon (21540), 52 Rue de la Libération à compter de cette date. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis

AL213012769

NOMINATION

JORIS IDE BOURGOGNE

**Société par actions simplifiée
au capital de 850 000 euros
Société en liquidation
Siège social : Montzeron - 251460 Toutry
RCS Dijon : 492 400 270**

Par décision du 18/04/2014, les associés ont pris acte de la démission de la société Produits et Matériels Industriels, SARL au capital de 8.000 € dt 130 Bd Hausmann 75008 Paris RCS Paris n° B 481 232 270, de ses fonctions de liquidateur à compter du 18/04/2014 à 0h et ont nommé comme liquidateur à compter du 18/04/2014 à 0h Thierry Lagazette dt rue Raspail 32000 Auch, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci;

Mention au RCS de Dijon,

Pour avis et mention

Le liquidateur

AL213012779

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

**SELAS « Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING et Maël VIARD»
Notaires associés
23 rue Buffon - 21000 Dijon**

STRATEGE MEDICAL

**Société civile immobilière
Au capital de 1 000,00 Euros
Siège Social : 21121 Fontaine les Dijon,
1 Rue du Dauphiné
R.C.S. Dijon 521 650 259**

Suivant une assemblée générale en date du 26 mars 2014, il a été pris acte de la démission de Madame Elisa Cacaud de ses fonctions de co-gérante de la société STRATEGE MEDICAL à compter du 22 avril 2014.

Pour avis et mention.

Le notaire

AL213012767

Résiliation gérance-mandat

Le contrat de gérance-mandat du fonds de commerce de prestations de services, produits d'équipement de la maison et de bien-être de la personne, culture et loisirs sous l'enseigne GIFI sis : 2 Allée Gutenberg - 21800 Quetigny, consenti en date du 20 avril 2012, à Villeneuve sur Lot par SAS GIFI MAG, siège social ZI La Barbière 47300 Villeneuve sur Lot, RCS Agen 478 725 625, à la SARL 3 DM, siège social est 8 Rue Marcel Bouchard 21110 Aiserey, RCS Dijon 751 348 202, a pris fin en date du 30 juin 2014, suivant convention sous seing privé entre les parties sus mentionnées en date du 20 juin 2014.

AL213012770

CESSION

Fonds de commerce.

Par acte ssp en date du 09.07.2014, enregistré au S.I.E de Paris 16ème, le 18/07/2014 Bordereau 2014/820 Case n° 23,La société « SNC PHARMACIE MATHIEU-VINCENT», SNC au capital de 50.000 €, dont le siège social est sis 99, rue de Jouvence à Fontaine les Dijon (21121), immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 950 379255, a cédé à la société « PHARMACIE BERTHON», SARL au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 99, rue de Jouvence à Fontaine les Dijon (21121), en cours d'immatriculation au RCS de Dijon, son fonds de commerce d'« officine de pharmacie», sis et exploité à Fontaine les Dijon (21121), 99, rue de Jouvence. L'entrée en jouissance est fixée au 1er octobre 2014, moyennant le prix principal de 550.000 €.Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales au siège social de la SCP LABBEBERNET, Huissiers de Justice, sis 25,boulevard Carnot 21000 Dijon.

AL213012777

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

Avis de modifications

Suite aux actes suivants

1) cession departs SSP en date du 22/8/2004 enregistré à la recette de Cosne Cours sur Loire (Nièvre) le 26/8/2004 bord n° 2004/359 case n° 3,

2) cession de parts SSP en date du 22/8/2004 enregistré à la recette de Cosne Cours sur Loire(Nièvre)le 26/8/2004 bord n° 2004/359 Casen° 4,

3) Procès Verbal d'assembléegénérale extraordinaire SSP du9/6/2014,Il a été nommé comme unique et nouveau gérant pour une durée illimitéede la SCI SAINT MARCEAU au capitalde 3.811,23 euros dont le siège est à Neuvy sur Loire (Nièvre) 25 ruedes Vignerons, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 394 092 548, àcompter du 9/6/2014 : Mme BECARD Anny veuve de Mr SCHREIER Josef dt à Neuvy sur Loire (Nièvre) 25 rue des Vignerons en remplacement de Mme NEGRI Pascale,actuellement gérante, sachant également, que suite au décès de Mr SCHREIER Josef, Mme Anny SCHREIER,détient dorénavant toutes les parts deladite société.

Pour avis

Le gérant

AL583012809

SPL CONFLUENCE

**Société publique locale
Au capital de 100 000 €
La Jonction - 58 300 Decize
RCS Nevers 750 984 064**

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2014, l'assemblée a constaté l'expiration du mandat des administrateurs suivants : Mme Joëlle André, M.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement rendu en date du 16/07/2014 il a été prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de **BGR FRANCE (SARL)**

RCS Nevers 538 093 774, Travaux d'installation électrique dans tous locaux, 18 chemin du Pavillon Ld Munot 58400 La marche

AL583012837

Par jugement rendu le 16/07/2014 il a été prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

AGENCE EPONNA (SARLU)

RCS Nevers 433 717 402

Agences immobilières, 7 Place Boucaumont 58290 Moulins-Engilbert

AL583012838

Par jugement rendu le 16/07/2014 il a été prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

REMEDE & SENS (SAS)

Sans activité, 5 rue du Louvre 75001 Paris 01

AL583012839

Par jugement rendu le 16/07/2014 il a été prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

Mme LEBAS ALDRIN Aline

Mouas 58800 La Colllancelle

AL583012840

Par jugement en date du 16/07/2014 il a été prononcé la clôture pour extinction du passif de :

LONGO Laurine

RCS Nevers 753 930 197

Soins de beauté, 75 rue du 4 septembre, 58600 Fourchambault

AL583012841

Par jugement en date du 16/07/2014 il a été prononcé la clôture pour extinction du passif de :

VOILLOT LEDHUY CATHERINE

RCS Nevers 478 325 301

Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé, 8 rue des remparts, 58170 Luzy

AL583012842

Par jugement en date du 16/07/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers, constatant la confusion des patrimoines, a ordonné l'extension de la procédure collective :

M GERALD MARCELLERS

18 Avenue du 8 mai 1945

58660 Coulange les Nevers

RCS 439 349 184

à

SCI VELLAMS (SCI)

18, avenue du 8 Mai 1945

58660 Coulanges-les-Nevers

439 349 184

dit que les opérations de liquidation judiciaire se poursuivront sous un patrimoine commun, et que la procédure portera la dénomination suivante :

GERALD MARCELLERS - VELLAMS (SCI)

18, avenue du 8 Mai 1945

58660 Coulanges-les-Nevers

Le Greffier.

AL583012843

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de LA CHARITE-SUR-LOIRE (AA 14/075)

Biens Occupés

34 a 70 ca

- Les coudres: ZE-42

Cmne de CHEVANNES-CHANGY (AA 13/096)

Biens occupés par bail rural sur partie agricole

avec bâtiments Habitation et Exploitation

69 ha 35 a 85 ca

- Changy: A-98-105-106-107-108-109 ZE-36(*)-37(*)-39(*)-40(*) - La terre de souleure: A-111 ZE-33 - Le bois de souleure: A-118-266 - Le champ de la vigne: A-119-120-121(*)-122(*)-123 - Le petit etang: A-263(*)-264(*)-265

- Le pre de la vallee: A-112

Cmne de SAINTE-MARIE (AA 13/062):

avec bâtiments Habitation et Exploitation

69 ha 32 a 20 ca

- Champ du favelet: ZE-2-3-10-17[1](*)-18(B)-18(C)-18[1](A*) - Champ rozotte: ZH-33(*) - Chateau de saint martin: ZE-4(*)-11 - Le parc: ZE-15-16 - Saint martin: ZH-29

Et, par extention, Cmne de SAINT-FRANCHY:

1 ha 57 a 60 ca

- Champ de bouhy: C-391 - Le champ de bouhy: C-403-695[402]

Cmne de TRACY-SUR-LOIRE (AA 14/078)

TERRE A PLANTER AOC «POUILLY SUR LOIRE»

3 a 46 ca

- Beauregard: D-1413

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 11/08/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus

AL583012832

Jean-Michel Douet, Mme Elizabeth Escurat, M. François Gautheron, M. Eric Venuat. L'assemblée a décidé de nommer en qualité d'administrateurs, pour la durée de leur mandat électif : M. Louis Naux, 2 La Motte, 58300 Cossaye, M. Dominique Teyssier, Bruyères de Fleury, 58240 Fleury sur Loire, Mme Annick Jaillot, 21 Village de Brain, 58300 Decize, M. Georges Quinet, 69 Route de Feuillats, 58300 Decize, M. Arnold Delemarre, 50 Route du Bourg, 58 300 Sougy sur Loire.

Par un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 juillet 2014, l'objet social a été modifié. L'article «Objet» des statuts a été modifié : « **Article 3 - Objet :** - Exploitation d'installations touristiques et évènementielles : port de Decize y compris hôtel, bar-restaurant, gîtes ainsi que la gestion de toutes structures concernant le développement du port tel que espaces numériques, télé-centre, magasin de vente directe ou d'accastillage, entretien des bateaux ; stade nautique de Decize dont le bar-restaurant ainsi que tous jeux permettant d'améliorer l'accueil du public ; haltes nautiques. - Dans le cadre des législations applicables, assurer les fonctions d'office de tourisme notamment en assurant les missions d'information et d'accueil du public, la promotion touristique, la coordination et le soutien à toutes les actions des divers partenaires du développement touristique local. - Animations évènementielles, culturelles et de loisirs. »

Mention sera faite au RCS de Nevers

AL583012812

SARL MAUNY

Société à responsabilité limitée
Au capital de 154 280,00 euros
Siège social :
La Meloise Martin
58140 Brassy
443 806 393 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 1er juillet 2014, l'assemblée générale extraordinaire a décidé, à compter du 1er juillet 2014 :

- de nommer Monsieur Christophe Mauny, demeurant 3 rue de la Forêt, 89400 Brion, en qualité de cogérant de la société pour une durée illimitée,

Madame Sandra Mauny reste également cogérante pour une durée illimitée.

- de modifier l'objet social et de modifier l'article 2 des statuts ainsi qu'il suit :

Ancienne mention :

- le négoce de sapins de Noël et de plants forestiers et autres produits naturels dérivés et accessoires ;
- la production de sapins ;
- le négoce de matériels liés à l'activité agricole ;
- la fabrication, la transformation et la réparation de bijouterie, joaillerie, horlogerie et l'expertise et le négoce dans ces domaines.

Nouvelle mention :

- le négoce de sapins de Noël et de plants forestiers et autres produits naturels dérivés et accessoires ;
- la production de sapins ;
- le négoce de matériels liés à l'activité agricole ;
- la fabrication, la transformation et la réparation de bijouterie, joaillerie, horlogerie et l'expertise et le négoce dans ces domaines ;
- la prestation de travaux agricoles.

Pour avis,

La gérance.

AL583012884

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Mardi 02 Septembre 2014 à 10H30
Au Tribunal de Grande Instance
de Nevers, Palais de Justice
58000 Nevers

A l'initiative de **La Société BANQUE NUGER**, Société Anonyme, au capital de 11.444.581 €, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Clermont Ferrand sous le n° 855 201 463, ayant son siège social sis 5 Place Michel de l'Hospital - BP 56 - 63002 Clermont Ferrand Cedex, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié ès qualités de droit audit siège,

Ayant pour Avocat Maître Josiane MONTEIRO, Avocat au Barreau de Nevers demeurant 15 rue Adam Billault à Nevers (Nièvre).

Commune de Prémery (58700) :

44 Avenue de la Gare

(le bâtiment est situé à l'angle de l'Avenue de la Gare et de la rue de la Gare), comprenant :

- Au rez-de chaussée : salle de restaurant (44.01 m²), bar (26,52 m²), toilettes (2,82 m²), cuisine (21,90 m²), couloir (5,46 m²),
- Au 1er étage : 5 chambres, salle de bains, toilettes, palier, cuisine, cage d'escalier donnant accès au 1er étage et au grenier,
- Au 2ème étage : Grenier,
- Garage,
- Cave,
- Réserve n° 1,
- Réserve n° 2,
- Petite cave,
- Toilettes dans les dépendances.

Section C n° 1291

pour une contenance de 00ha 7a 12ca.

Bien inoccupé.

Mise à prix : 30.000,00 €uros

(en un seul lot)

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de Nevers.

Fait à Nevers, le 11 Juillet 2014.

Signé : Josiane MONTEIRO

Pour tous renseignements, s'adresser :

- Au Cabinet de Maître Josiane MONTEIRO, Membre de la Société ELEXIA - Claude BLANCH - Josiane MONTEIRO, Avocat au Barreau de Nevers, dont le Cabinet est à Nevers (58000) - 15 rue Adam Billault ; Tél : 03 58 57 01 60,
- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance où le Cahier des Conditions de la Vente est déposé,
- Les visites seront effectuées par la SELARL L.G.W, Huissiers de Justice à Nevers, 2 Avenue Saint Just - 58000 Nevers ; Tél 03 86 59 73 40.

AL583012813

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 2 septembre 2014 à 10 H 30
au TGI de Nevers (58),
au Palais de Justice, Place du Palais

une maison à La Charité sur Loire (58)
25 rue Francis Bar

Comprenant au sous-sol (46,39 m²) : couloir, chambre, remise, petit dégagement, salle de bain avec w.-c., local chaudière - Au rez-de-chaussée : véranda, séjour avec cheminée, deux chambres dont une avec placard, couloir, salle de bain avec w.-c., cuisine, cuisine secondaire avec buanderie.

Superficie habitable (hors sous-sol) : **110,56 m2**

Une **terrasse** - Trois dépendances à usage d'**atelier**, de **bureau** et de **garage (19,78 m2)**.

Le tout cadastré section BC numéro 180 pour 05 ares et 84 centiares

Ce bien est occupé

Mise à prix : 70.000 Euros

Consignation pour enchérir : 7.000 Euros (Chèque de banque)

Pour consulter le cahier des conditions de vente s'adresser :

Au Greffe du Juge de l'Exécution du TGI de Nevers où il a été déposé sous la Référence Greffe 14/00006 - A **Maître Dominique GUENOT**, membre de la SCP D. GUENOT et E. SENLY, Avocat à Nevers (58000), 2 place de l'Hôtel de Ville, **Tél : 03 86 71 62 50**

Visite sur place le Jeudi 21 août 2014 à 14 H 00

AL583012821

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Notaires

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire.

Avis

Suivant acte reçu par Me THEVENY,Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 24/6/2014, Mr Michel Gérard Delarbre, et Mme Berger Françoise Hélène Marguerite, son épouse, dt à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 17 chemin de longue Epine, mariés à Cosne Cours sur Loire le18/8/1984 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage, ont convenu dans l'intérêt de leur famille, d'aménager leur régime matrimonial par l'apport d'un bien propre appartenant à Mme Françoise Delarbre, au profit de la communauté existante, avec stipulation d'un avantage entre époux consistant en une clause de préciput sur l'immeuble apporté ainsi que sur un autre immeuble acquis par la communauté.Les oppositions des créanciers s'il y a lieu, seront reçues dans les 3 mois à compter de la présente insertion en la SCP J.P JACOB et C.THEVENY, Notaires Associés à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 14 rue du Maréchal Leclerc où domicile a été élu à cet effet, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.En cas d'opposition les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour insertion Me THEVENY, Notaire.

AL583012826

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Luzy du 9 juillet 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : HOLDING MARTIN

Siège social : 44 Avenue du Docteur Dollet, 58170 Luzy

Objet social : la prise de participation par tous moyens dans toutes les sociétés commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital social : 5 000 euros

Co-gérance : Monsieur Bruno Martin, demeurant à Saint Berain sur Sanvigne (71300), 4 Impasse des 3 Chênes, et Monsieur Romuald Martin, demeurant à Tazilly (58170), Perrigny, ont été nommés co-gérants de la Société pour une durée illimitée,

Cession de parts : en cas de pluralité d'associés, les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers

Pour avis, la co-gérance

AL583012791

SARL CID Gestion
Le Moulin de Chazeau- 58110 Rouy

Avis de constitution

Par acte sous seing privé, création d'une nouvelle Société en SARL le 1er juillet 2014 à savoir :

Dénomination : SARL Mondial Kébab

Forme : SARL

Capital : 300 Euros

Siège Social : chez SARL CID Gestion, Le Moulin de Chazeau, 58110 ROUY

Objet : snack ambulant sucré, salé, jeux forains diversifiés, attractions et animations foraines sur le domaine public et parcs d'attractions.

Durée de la Société : 50 années

Gérant à durée illimitée : Mr Serre Grégory, chez SARL CID Gestion, Le Moulin de Chazeau, 58110 ROUY.

Les formalités seront faites au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour publication.

AL583012805

SARL CID Gestion
Le Moulin de Chazeau- 58110 Rouy

Avis de constitution

Par acte sous seing privé, création d'une nouvelle Société en SARL le 1er juillet 2014 à savoir :

Dénomination : SARL K.S.L.

Forme : SARL

Capital : 500 Euros

Siège Social : chez SARL CID Gestion, Le Moulin de Chazeau, 58110 Rouy

Objet : jeux et amusements publics, manèges, attractions foraines, tous produits sur marché non relatif à l'alimentation.

Durée de la Société : 50 années

Gérant à durée illimitée : Mr Krismann Stalonne, chez SARL CID Gestion, Le Moulin de Chazeau, 58110 Rouy.

Les formalités seront faites au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour publication.

AL583012806

Il a été procédé à la création du GFA EDELWEISS prenant effet au 30 juin 2014 et disposant des caractéristiques suivantes :

Forme : GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE

Objet : La propriété, la gestion et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole, l'achat et la dation de tous immeubles à destination agricole et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

Dénomination Sociale : G.F.A. EDELWEISS

Siège social : Domaine de Peuilly - 58000 Sermoise sur Loire

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : 67.000 euros

Apports en numéraire des associés :

- M. Hansueli Howald : 33.500 euros
- M. Rolf Howald : 33.500 euros

Gérance : M. Hansueli Howald et M. Rolf Howald, domiciliés Domaine de Peuilly, 58000 Sermoise sur Loire.

Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, Les fondateurs

AL583012814

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile Immobilière

Dénomination : LES JARDINS DE CHARLENE

Siège social : 37, route de Châtillon 58 290 Moulins Engilbert

Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 euros

Apports en numéraire : 1 000 euros

Gérance : Mr Michael Lerévérend

Cession de parts : libres entre associés, autorisation préalable de l'AGE pour toutes les autres cessions.

Immatriculation : au RCS de Nevers

Pour avis.

AL583012817

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er juillet 2014, il a été constitué une société civile d'exploitation viticole dont les caractéristiques sont :

Dénomination sociale : SCEV Les SAULES

Forme : société civile

Capital : 211 000 euros

Siège : 3, rue des Terres Rouges, 58200 Pougny

Objet : activités viticoles

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS

Apports :

1° Mme Evelyne Nault, née Gagnepain, demeurant, 3 rue des Terres Rouges 58200 Pougny a fait apport de biens mobiliers, ledit apport évalué pour une somme de 210 700 euros

2° Mme Mélanie Thirot, née Nault, demeurant 4, Allée Chatiller 18300 Bue a fait apport de numéraire, ledit apport évalué pour une somme de 300 euros.

Gérante : Madame Evelyne Nault née Gagnepain, demeurant 3 rue des Terres Rouges 58200 Pougny

Mme Evelyne Nault et Mme Mélanie Thirot, sont tenues indéfiniment et solidairement responsables du passif.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires de parts : majorité de plus des deux tiers du capital social

Pour avis et mention. Evelyne Nault, un des fondateurs

AL583012824

Avis est donné de la constitution

Dénomination : FADA

Forme : SARL

Capital : 8 000 euros

Siège : CD 40 rue Henri Bouquillard 58640 Varennes Vauzelles

Objet : Restaurant, plats à emporter

Gérant : Monsieur Zheng Guo Ming, demeurant 22, rue Pierre Curie 93980 Pierrefitte

Durée : 99 ans

R.C.S : tribunal de commerce de Nevers

AL583012825

L'avis est donné de la constitution de la Sarl à capital variable «APERAR» au capital de 1000 euros, siège social : 22 route de Nevers 58160 Sauvigny les Bois. Objet: restauration rapide. Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au registre de commerce et des sociétés de Nevers. Gérant Colas Vincent, 22 rte de Nevers 58160 Sauvigny les bois.

AL583012827

Avis est donné de la constitution de la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination sociale : Morvan Piloting Convois Exceptionnels (MPCE)

Objet social : Voiture pilote (accompagnement de convois exceptionnels). Achat et Vente de voitures neuves et d'occasions

Siège social : 9 rue Jean Gautherin 58000 Nevers

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des Sociétés

Capital social : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros

Président : M.Perraudin Bertrand, demeurant 9 rue Jean Gautherin. 58000 Nevers

Immatriculation : RCS de Nevers

Pour avis

Le Président

AL583012829

SAMARASPA EURL

1 place St Just - 58300 Decize

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 1er Juillet 2014, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SAMARASPA

Objet social : Soins esthétiques, vente de produits de beauté, de parfumerie, et toutes activités annexes pouvant se rattacher à l'objet social.

Siège social : 1, Place St Just 58300 DECIZE

Capital : 1 000 euros divisé en cent parts de dix euros chacune, entièrement libérées.

Gérance : Mme Tuffin Samantha demeurant

16, Bd Galvaing 53300 Decize.

Durée :99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés du tribunal de commerce de Nevers 58.

Pour avis.

AL583012831

Notaires

Etude de Me Régis HENRY, Notaire
à Bourbon-Lancy (71140)
1, Impasse du Château.

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Régis HENRY, Notaire à Bourbon-Lancy, 1, Impasse du Château, le 17 juillet 2014, a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :

Forme : société civile immobilière

Objet : l'acquisition par voie d'achat, d'échange ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la mise à disposition à titre gratuit au profit de ses membres et de toute autre personne, et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : JBME.

Siège social : Tazilly (58170), Perrigny.

Durée : 99 années

Capital social : 110.200 Euros constitué d'apport en nature pour une valeur de 58.000 € et d'apport en numéraire de 52.200 €.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable des associés.

Gérants : M. Jean Baptiste Néant et Mme Michèle Néant née Rollot demeurant à Tazilly (58170) « Perrigny »

Pour avis - le notaire

AL583012833

DISSOLUTION LIQUIDATION

MULTI

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 5 000 €
Siège de la liquidation:
24 rue Charles Floquet
58200 Cosne Cours Sur Loire
532 653 896 RCS Nevers

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2014, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateur,

AL583012733

Société Civile d'Exploitation Agricole
de Saint Lay
Société en liquidation
Siège social : Longfroid,
58400 Varennes les Narcy
N° d'immatriculation au
RCS Nevers : 400 968 327

L'assemblée générale de clôture de liquidation de la société s'est réunie le 21 juillet 2014 à Nevers, sur convocation du liquidateur, M. Roger Jean Christophe, 10 hameau de Barcelone, 58 000 Nevers.

L'assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat au liquidateur et constaté la clôture de la liquidation.

Le liquidateur

AL583012718

INVEST PRO B

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 €uros
Siège social : Le Bois de l'Ane
58310 Saint Verain
504 136 664 RCS Nevers

Liquidateur : Monsieur Sébastien Bordier

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juillet 2014, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateur

AL583012788

L'AGO de la société RESTAURANT DE PÉKIN, SARL au capital de 8000€, 4 rue du Président Wilson, 58500 Clamecy, 528 149 057 RCS Nevers a approuvé, le 30.6.2014, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mlle Han Aline pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société, à compter du 30.6.2014. Mention au RCS de Nevers.

AL583012800

L'AGM a décidé, le 30.6.2014, la dissolution anticipée de la société RESTAURANT DE PÉKIN, SARL au capital de 8 000€, 4 rue du Président Wilson, 58500 Clamecy, 528 149 057 RCS Nevers, désigné en qualité de liquidateur Mlle Han Aline, 4 rue du Président Wilson, 58500 Clamecy et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège social de la société. Mention au RCS de Nevers.

AL583012801

CLEAN 2000

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8 000 €uros
Siège social : 6 rue Blaise Pascal
58000 Nevers
R.C.S. Nevers : 432 435 295
Société en liquidation

Décision : Assemblée générale extraordinaire du 27 mai 2014

Objet : Dissolution amiable

Liquidateur :

- Monsieur Joël Moreau demeurant à Nevers (Nièvre), 20 bis, Rue des Chauvelles

Siège de la liquidation :

- Nevers (Nièvre), 20 bis, Rue des Chauvelles

Lieu où la correspondance doit être adressée :

- Nevers (Nièvre), 20 bis, Rue des Chauvelles

Dépôt : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers

Le Liquidateur

AL583012811

BRIND'LOUSTIC

Société à Responsabilité Limitée
Capital social : 1 000 euros
Siège de liquidation :
09 Rue du Petit Marché
58500 Clamecy
490 496 239 RCS Nevers

Aux termes des décisions unanimes des associées avec effet au 02/05/14, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur de la société BRIND'LOUSTIC ont approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Madame Sabrina SARIM demeurant au 09 Rue du Petit Marché à Clamecy, 58500 et déchargé cette dernière de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation avec un effet au 02/05/14. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Mention sera faite au RCS : Nevers.

AL583012819

MODIFICATION DE CAPITAL

CABINET DU DOCTEUR RAMON

SELARL au capital de 20 000 Euros
Siège social : 14 Rue Pierre Bérégovoy
58000 Nevers
503 934 010 RCS DE Nevers

Augmentation de capital

Par AG Mixte du 13 Juin 2014 et à compter de ce jour, les associés de la société ont décidé :

- d'augmenter le capital d'une somme de 55 000 Euros pour le porter de 20 000 Euros à 75 000 Euros, par l'incorporation de cette somme sur les réserves.
- de modifier en conséquence les statuts et notamment les articles 6 et 7.

Formalités au RCS de Nevers.

Pour avis la gérance

AL583012444

NON DISSOLUTION

FOUCHER LEBRUN VAL DE LOIRE

SARL au capital de 270.000 euros
Siège social : 58200 Alligny Cosne
400 672 762 RCS Nevers

L'associé unique, statuant le 24 juin 2014 en application de l'article L.223-42 du code de commerce, n'a pas prononcé la dissolution de la société.

La gérance

AL583012810

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

SOREC HABITAT

S.A.S. au capital de 1.545.000 €
Siège social:
Parc d'Activités des Bertranges
Route de Gérigny
58400 La Charité sur Loire
790 210 371 RCS Nevers

L'assemblée générale mixte du 30 juin 2014, statuant en application des dispositions de l'article L.225-248 du Code de Commerce, a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

Pour avis, la Présidente SOREC

AL583012822

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

SOREC METAL

S.A.S au capital de 500.517 euros
Siège social : Zone Industrielle
Route de Gérigny
58400 La Charité sur Loire
421 010 752 RCS Nevers

Le 30 juin 2014, l'associée unique se prononçant en application des dispositions de l'article L.225-248 du Code de Commerce, a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

Pour avis, la Présidente SOREC

AL583012823

TRANSFERT DE SIÈGE

SA ORECA

Expertise Comptable
19 rue Delorme 03000 Moulins
Société Civile Immobilière Gibus
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3, route de l'Allier
58240 Livry - RCS Nevers
539 297 218

Transfert du siège social

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2014, l'Assemblée Générale Mixte a nommé Monsieur Franck Paulin demeurant Route de Moiry «Taches» 58490 ST Parize Le Chatel, en qualité de gérant à compter du 30 juin 2014 et pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Jean-Michel

Prost et a décidé de transférer le siège social du 3, route de l'Allier 58240 Livry au 20, rue du Champ Rousseau 03320 Le Veurdre à compter du 30 juin 2014 et de modifier en

conséquence l'article 5 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis

La Gérance

AL583012802

Transfert de siège social

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 10 juillet 2014 de la société FOOD'N'FUSIONS, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros, siège social : 189 route de Lyon, 58000 Challuy, RCS Nevers n°800 991622. Il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 10 juillet 2014 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.

Ancienne mention : 189 Route de Lyon, 58000 Chammuy.

Nouvelle mention : 47 Bis rue Henri Bouquillard BP 80009, 58022 Nevers. Pour avis.

AL583012803

FIDUCIAL SOFIRAL

D.D.K ELECTRICITE

SARL au capital de 7 500 euros
Siège social : Chantenot
58500 Chevroches
RCS Nevers 449 525 252

Délibération du 01/07/2014 : L'A.G.E. a décidé entre autres de transférer le siège social de Chantenot, 58500 Chevroches au 9 Avenue du Général Leclerc 58500 Clamecy à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'art.4 des statuts et a pris acte de la démission de M. Michel Delaroche au 30/06/2014 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis La Gérance

AL583012834

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI BERCHRIS

SCI au capital de 160,00 euros
Siège social :
Rue du Général Leclerc 58530 Dornecy
D439004052 RCS Nevers

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juillet 2014 de ladite société a nommé comme nouveau gérant Mademoiselle Christine Gillet, demeurant à Dornecy (Nièvre), avenue du Général Leclerc, en remplacement de Monsieur Bernard Lesieur, décédé le 3 juin 2011, ce à compter du 12 juillet 2014.

Modification au RCS de Nevers (58)

Pour insertion

AL583012820

SCI LYTHE

Société Civile Immobilière
au capital de 371 100 €
15 Rue Bailly
59660 Coulanges les Nevers
RCS Nevers D.424.636.447

Nomination d'un co-gérant

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire du 2 novembre 2013, Monsieur LYON François, domicilié 2 Grande Rue à Petit-Croix (90130) a été nommé à effet du 1er avril 2014 en qualité de co-gérant pour une durée indéterminée.

Pour avis

La gérance: Robert Lyon

AL583012794

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LIMANTON

GFA au capital de 266175 €
Siège social : 58290 Limanton
350457305 RCS Nevers

Par AGO du 05/10/2013, il a été décidé de nommer en qualité de nouveau gérant Mme Desjardins Marie France demeurant 18, rue Mirabeau 75016 Paris en remplacement de M. Desjardins Bernard décédé

Mention au RCS de Nevers

AL583012828

Avis.

SADE COMPAGNIE GENERALE DES EXPLOITATIONS DE LA NIEVRE

SCA au capital de 1 611 210 €

11, rue des Perrières 58000 Nevers R.C.S Nevers 414 837 476

Aux termes des décisions du 16 juin2014, les associés commandités ont décidé de nommer Christian LEFAIX demeurant 3A rue du Champeau21 200 Sainte Marie La Blanche, en qualité de gérant en remplacement de Philippe Yvon

Pour avis.

SADE COMPAGNIE GENERALE DES EXPLOITATIONS DE LA NIEVRE

SCA au capital de 1 611 210 €

11, rue des Perrières 58000 Nevers

R.C.S Nevers 414 837 476

Aux termes des décisions du 16 juin2014, les associés commandités ont décidé de nommer Christian Lefaix demeurant 3A rue du Champeau21 200 Sainte Marie La Blanche, en qualité de gérant en remplacement de Philippe Yvon

Pour avis.

AL583012830

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE RENEE QUIEVREUX

SCI au capital de 274 408,23 €
Siège social : 6 bis rue du ravelin
58000 Nevers
RCS Nevers D 399 712 876

Aux termes d'un PV d'AGM du 04/07/2014, Alain Brillant demeurant 259 Bd de la Reine Jeanne, le Hameau de l'Ara, 06140 Vence a été nommé cogérant de la Société avec effet même jour.

1 ex du PV et des statuts à jour seront déposés au greffe du TDC de Nevers.

AL583012836

CESSION

Suivant acte reçu par Me Guillaume Dinet, notaire à Clamecy (58), 24 rue Marié Davy le 30/06/2014 enregistré à Nevers, le 07/07/2014, bordereau 2014/893 Case n°1. Mme Nicole Loiseau veuve, non remariée, de Mr. Daniel Albert Ernest Monfourny, demeurant à Clamecy (Nièvre) 13 rue Robert Pouyaud..

Mr Didier Monfourny époux de Mme Valérie Anne Rolande Gabard demeurant Festigny (Yonne) 7 bis rue du Docteur Beaufumé.

Ont cédé à l'EURL FLORALIES, au capital de 6 000,00 € ayant son siège social à Clamecy (Nièvre) 7 rue Marié Davy identifié sous le numéro Siren 802772566 RCS Nevers. Un fonds de commerce de fleuriste situé et exploité à Clamecy (58500) 7 rue Marié Davy.

prix : Soixante Mille euros (60 000,00 €)

Prise de possession à compter du 1er juillet 2014.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me Guillaume Dinet dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.

Pour inserion

AL583012804

Suivant acte reçu par Me Guillaume Dinet, notaire à Clamecy 58, 24 rue Marié Davy, le 7 et 8 juillet 2014 enregistré à Nevers(58), le 11/07/2014 bordereau n° 2014/908 case n° 2.

Mr Jean Paul Roger Louis Relut et Mme Simone Mauricette Juliette Estel Marie demeurant à Tannay (Nièvre) 12 place Charles Chaigneau ont cédé à Mme Anne Marie Jacqueline Grasset épouse de Monsieur Jean Paul Fernand Gauffroy demeurant à Tannay (Nièvre) av de la Fringale

Un fonds de commerce de cafetier, limonadier, débit de boisson, brasserie, tabletterie, articles de fumeur, bimbloterie auquel est annexé un débit de tabac situé et exploité à Tannay (Nièvre) 10 place Charles Chaigneau

Prix 55.000,00€

Eléments incorporels : 50 000,00 €

Eléments corporels : 5 000,00 €

Prise de possession à compter de ce jour

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me Guillaume Dinet, notaire à Clamecy, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin Officiel des annonces civiles et commerciales.

Pour insertion

AL583012807

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine - 58000 Nevers

Acte sous seing privé du 01/07/2014 à Clamecy, enregistré au Service Départemental d'Enregistrement de Nevers, le 15.07.2014, bordereau n° 2014/914, case n°1, Ext. 2041, M. et Mme Michel Delaroche, demeurant ensemble Chantenot 58500 Chevroches, ont cédé à la SARL D.D.K ELECTRICITE, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 449 525 252, représentée par M. Jérôme Delaroche, un fonds artisanal d'électricité générale, dépannage électro-ménager, plomberie, réparation TV Hi-fi vidéo, pose d'antennes, sis et exploité Chantenot 58500 Chevroches moyennant le prix de 141 euros.

L'Acquéreur a la pleine propriété du fonds de commerce et la jouissance par la prise de possession réelle et effective le 01/07/2014 à minuit 01.

Mention en sera faite au RCS de Nevers.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la publication au BODACC, pour la validité et, pour toutes correspondances, au siège du fonds cédé.

Aux termes du même acte, du fait de cette vente, il a été constaté la résiliation du contrat de location gérance existant entre M. et Mme Michel Delaroche et la SARL ci-dessus désignée conclu le 01/07/2003 avec effet au 01/07/2014 à minuit.

Pour avis

AL583012835

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

ACTP MICRO INJECTION 89

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : ZA Bas Musats
89100 Malay-Le-Grand
498 021 369 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 27/06/2014, les associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, ont décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à 10 000 €.

Président : M. Rémi Bienvenu, demeurant à Soucy (89100), 8 rue Colette.

Cession d'actions : Transmission à un tiers est soumise à agrément.

Droit de vote : Chaque action donne droit à une voix.

Dépôt légal au RCS de Sens

AL893012747

S.A.S TRADE WINDS,

au capital de 134 000 euros,
Cuy (89140)
438725574 RCS Sens

L'Assemblée générale du 6 juin 2014 a pris acte de la fin du mandat du commissaire aux comptes, M. F. Hegner (40 rue du Gal Leclerc, Sens), et de son suppléant M. M Demonteix (18 rue Noël, Chablis) et décide de ne pas le renouveler compte tenu des seuils imposés aux SAS.

AL893012807

L'AGE du 17.7.2014 des associés de SARL NRJ HABITAT, au capital de 10.000 €, ayant son siège social à Auxerre (89) Z.I. La Plaine des Isles - rue du Bas de Jonches, 414 387 381 RCS Auxerre, a décidé de transformer la société en SAS à compter du même jour et de nommer un Président et des Commissaires aux comptes.

Ancienne mention publiée

Forme : SARL

Gérant: Ch. Mongeot, Appoigny (89) 11, rue de l'Ecole, Les Bries

CAC : Néant

Nouvelle mention

Forme : SAS

Président : Ch. Mongeot, Appoigny (89) 11, rue de l'Ecole, Les Bries

CAC titulaire : ALLIANCE EXPERT AUDIT, Avignon (84) 3, rue Rigoberta Menchu, bât. Equinoxe

CAC suppléant Pascal Griffon, Nîmes (30) Parc Kennedy, bât 3, 285, rue Gilles Roberval

Les mentions précédemment publiées sont en outre complétées par les suivantes :

- Admission aux Assemblées : Tout associé a le droit de participer aux Assemblées et de s'y exprimer.

- Exercice du droit de vote : Le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix.

- Clauses restreignant la libre disposition des actions : Le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément des associés.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

AL893012851

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA FREMILLERE GFA

au capital de 125 358,40 euros
Siège social : La Fremillere,
89220 Champcevrais
321439085 RCS Auxerre

L'AGE du 19/02/2007 a décidé de proroger de 50 années la durée de la Société, et de modifier en conséquence l'article
5 des statuts.

AL893012855

AO TECH

Société par actions simplifiée
au capital de 400.002 euros
Siège social : Z.A. La Garenne
89340 Villeneuve-la-Guyard
531 351 468 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal du 30/06/2014, l'assemblée générale ordinaire a pris acte de la démission de Monsieur Philippe Charissoux de son mandat de directeur général à effet du 25/02/2014 et a décidé de nommer J.N. HOLDING, SAS unipersonnelle au capital de 76 924 785,71 euros, siège social : 8, avenue Delcassé, 75008 Paris, 501 602 841 RCS Paris, en qualité de directeur général à effet du 30 juin 2014.

Aux termes du procès-verbal du 11/07/2014, le Président a :

- constaté la réalisation en date du 10/07/2014 d'une augmentation du capital social décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 30/06/2014 de 44.444 euros par apport en numéraire, par la création de 44.444 actions de préférence nouvelles d'une valeur nominale d'1 euro. Le capital social est ainsi porté à 444.446 euros

Les articles 6 - Apports, 7 - Capital social et 19 - Droits et obligations attaches aux actions des statuts ont été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de Sens.

AL893012863

EARL LA BARONNE

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Société civile au capital de 65 058 euros
Siège social : avenue Sébastien Rigout
89700 Béru
380 915 249 RCS Auxerre

Selon décision de l'associé unique en date du 17 juillet 2014 :

L'adresse du siège social de la société a été complétée, son libellé étant Béru (Yonne - 89700), 2 avenue Sébastien Rigout.

La durée de la société a été prorogée de 20 années, son terme étant ainsi reporté au 21 février 2046.

La société a été transformée, sans création d'un être moral nouveau, en Société à Responsabilité Limitée.

La société sous sa nouvelle forme présente les caractéristiques suivantes :

TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'YONNE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de Nantes prononçant en date du 09-07-2014 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au profit de la **SAS C3 CONSULTANTS GROUPE EST** - 5, Avenue Jean Moulin 89000 Auxerre - activité : conseil en ressources humaines, RCS Nantes 753 150 093. Administrateur : SCP Thevenot Perdereau Manière en la personne de Me Manière 26 Bd Vincent Gache 44200 Nantes. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire mandataire judiciaire : la SCP Delaere en la personne de Maître Delaere 20 Rue Mercoeur 44000 Nantes dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.

AL893012854

safer Bourgogne Franche-Comté

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CHAMPVALLON - fonds libre - terre et bois-taillis

13 ha 25 a 18 ca - Bonvalot: C-254 WA-61 - Chaillot: A-997-1009-1018-1054[399] - Chaumes perotais: B-1823-1824 - Colmier: ZA-69 - Envers de frecul: B-185-231-264[F1]-264[F2] - Frecul: B-1339-1367-1400 - La mouillere: A-834 - Le desert: A-351-366-373 - Le puits des barres: ZA-54-55-56 - Les branches: ZA-46-47 - Les chaillets: B-1654 - Les grenouilleres: B-981-982-987 - Les huchards: B-570-573-578-625 - Montagne de colmier: A-344-347 - Sur chem de la val maison: B-16-25 XA-2-3-4-7-8 - Tuanon: B-1870-1882 - Vallee de maison fort: A-414-452-453-454-520-522-525-526

EGLENY - fonds occupé - terre

6 a 44 ca - Devant les portes: E-282

SAINT-AUBIN-CHATEAU-NEUF - fonds occupé - terre

10 a 78 ca - Le safran: C-118

BRANCHES - bois-taillis

4 a 00 ca - Le vernois: ZK-62

CHARBUY - bois-taillis

25 a 82 ca - La charmotiere: AT-123 - Le montegniau: AE-9

FLEURY-LA-VALLEE - fonds occupé en partie - terre, bois-taillis, lande et peupleraie

4 ha 13 a 40 ca - La belle pierre: ZN-33 - La cabazin: D-430 - La grande piece: ZP-64 - La pature voyer: C-539 - Le bas des grands pres: ZR-492[125] - Le denisain: F-305 - Le dessus de la veau: C-622-644-647 - Les darodes: B-347-348 - Moillot: ZE-284-358 - Perpignon: ZO-202 - Ronge fer: ZR-60 - Sous rutard: D-677 - Sur les menils: ZO-111

GUERCHY - fonds occupé en partie - terre, bois-taillis et peupleraie

3 ha 38 a 65 ca - La croix de saint sebastie: D-151 - La garenne: E-460-468-472-474-491 - Le haut des peuts: E-323-333-339 - Les pres de cornu: E-135-143-145-192 - Les pres sonneurs: E-53-54-55 - Les vergers bareaux: AI-5 - Moillot: E-212-309-525[272]

LADUZ - fonds occupé - terre

49 a 95 ca - Butisse: B-285 - Derriere la laye: C-1064-1065-1066

NEUILLY - peupleraie

7 a 18 ca - La catonne: B-659[349]-660[350]

CHEROY - fonds occupé - terre - parcelle située dans le périmètre de protection de la source de Cérilly

93 a 14 ca - Les galloises: ZM-137[44]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 11 août 2014 à

Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL893012891

Dénomination sociale : SARL LA BARONNE.
Forme : Société à responsabilité limitée (SARL).
Capital : 65 058 euros divisé en 427 parts sociales d'un même montant unitaire, entièrement souscrites et libérées.
Siège : 2 avenue Sébastien Rigout - 89700 Béru.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural.
Durée : Jusqu'au 21 février 2046.
Gérant : M. Jean-Pierre Pagnier, demeurant à Béru (Yonne), 2 avenue Sébastien Rigout.
Pour avis et mention, le gérant.

AL893012881

➜ AVIS DE CONSTITUTION

OFFICE NOTARIAL DE TONNERRE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Alexandre Guilpain, notaire à Tonnerre, le 12 Juillet 2014, en cours d'enregistrement au SIE de Sens, il a été constitué la SCI dénommée «LE JAIS» dont le siège social est à Brienon sur Armançon, 11 Route de Joigny, d'une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens, dont l'objet social est la propriété, gestion, acquisition, vente de tout bien immobilier, au capital de 486.000v € constitué partie en numéraires à hauteur de 380.000,00 € à libérer à première demande de la gérance, et pour le surplus par apport en nature d'un bien, d'une valeur de 106.000,00 €, sis à Fleurville (71260), Le port Brouard, cadastré section ZC 41 et 88.

Les gérants nommés statutairement pour une durée indéfinie sont Monsieur Pascal Leclercq et Madame Gisèle Leclercq, domiciliés tous deux à Brienon sur Armançon (89210), 11 Route de Joigny.

Toute cession de parts est soumise à agrément de la gérance.

Pour avis et mention.

Me Alexandre Guilpain, notaire.

AL893012857

Par acte SSP du 01/07/2014, SARL JIN CHEG sis 30, rue du Temple, 89000 Auxerre.

Capital : 5 000 euros

Objet social : restauration rapide, traiteur asiatique, plats à emporter.

Durée : 99 ans

Le gérant est Monsieur Zhang Chaofeng, né le 04/11/1963 à RPC Zhejiang Chine, de nationalité Chinoise, demeurant à 85 B, rue Dorée, 45200 Montargis.

RCS de Auxerre.

AL893012862

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ASL COMPTA
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Siège social : 28bis, Avenue Denfert Rochereau, 89000 Auxerre
Objet : la détention de parts ou d'actions de société d'expertise comptable.
Durée : 99 ans
Capital : 51 000 euros
Gérance : Madame Sandrine Paingris, demeurant 12, Rue du Camp de Barcena, Avrolles 89000, Saint-Florentin.
Immatriculation : au RCS d'Auxerre ;
Pour avis

AL893012886

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Sens du 2 juillet 2014 il a été constitué une SARL ayant pour dénomination sociale PROCARS ICAUNAIS dont le siège social est fixé 3 chemin de Champbertrand Rosoy 89100 Sens ayant pour objet :

Toutes activités se rapportant au transport de voyageurs, et plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus

Durée de 99 années à compter de l'immatriculation au RCS

Capital de 10.000 €, versé intégralement en numéraire.

Le premier gérant de la société, nommé pour une durée illimitée est :

- Monsieur Michel Frédéric Jouy, demeurant 8 rue des Acacias 77171 Lechelle

La société sera immatriculée au RCS de Sens.

Pour avis.

AL893012888

➜ RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans le présent journal du 04/07/2014, il fallait lire que la société constituée se dénomme BBNY.

AL893012806

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI CYRANO

SCI au capital de 125 008,19 €
Siège social : Sens (89100)
11, rue du Tambour d'Argent
413 217 993 RCS Sens

Le 30/06/2014, l'assemblée générale :

- à 9 h, a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, -nommé M. Jean-Max Biehler demeurant à Montereau-Fault-Yonne (77130), 28 bld du Maréchal de Lattre de Tassigny, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation au domicile du liquidateur.

- à 14 h, a approuvé les comptes de liquidation, déchargé M. Jean-Max Biehler de son mandat de liquidateur, donné à ce dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens.

AL893012859

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

BRASSERIE DE VEZELAY

SARL au capital de 106.100 euros
porté à 110 200 euros
Siège social : rue du Gravier
89450 Saint Père
R.C.S. Auxerre 532 737 327

Par AGE du 21 Février 2014, il a été décidé d'augmenter le capital social de 4.100 euros pour le porter de 106.100 euros à 110.200 euros par la création de 41 parts nouvelles de 100 euros chacune.

L'AGE du 22 Avril 2014 a constaté la réalisation de cette augmentation de capital.

Les statuts sont modifiés corrélativement.

AL893012873

➜ NON DISSOLUTION

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocats
2 bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny

SQUARE HABITAT AUXERRE

Société par actions simplifiée
à capital variable
Au capital de 37.000 euros
Siège Social :1 avenue Gambetta
89000 Auxerre
RCS Auxerre 503 394 116

Avis

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2014, l'associée unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par application de l'article L 225-248 du Code de Commerce.

Pour avis,

AL893012629

L2G OPTIQUE

SARL au capital de 10 000 Euros
Siège social : Sens(Yonne)
Centre Commercial Auchan
Porte de Bourgogne
751 773 326 RCS Sens

Le 16/06/2014, l'associée unique a décidé, en application de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.

AL893012751

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

AMBULANCE DU SEREIN

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 25 grande rue
89440 Joux La Ville
Transféré 22 bis route de Paris -
89200 Avallon
RCS Auxerre 531 025 419

Aux termes d'une délibération en date du 1er juin 2014, l'assemblée générale extraordinaire a constaté que la SARL n'est plus unipersonnelle et a décidé : de transférer le siège social au 22 bis route de paris - 89200 Avallon.

Pour avis, la gérance.

AL893012847

Aux termes d'une délibération en date du 1er juillet 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée France VINS.NET au capital de 1 000 euros ayant son siège social 7 Rue des Moulins 89800 Chablis, immatriculée 492457684 RCS Auxerre a décidé de transférer le siège social du 7 Rue des Moulins 89800 Chablis au 74 Grande Rue 89800 Maligny à compter du 1er juillet 2014, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

AL893012866

SARL COMMUNIC'ACTION

Société à responsabilité limitée
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 46 rue du temple,
89000 Auxerre
RCS Auxerre 519 308 688

Aux termes d'une délibération en date du 16 juillet 2014 avec effet le 1er août 2014, l'assemblée générale extraordinaire :

- A transféré le siège social à : Auxerre, 89000, 11, rue des mésanges.

Pour avis, la gérance.

AL893012877

➜ NOMINATION

TREMPVER

Société Anonyme
au capital de 518.592 Euros
Siège Social : Courson Les Carrières
(89560)
RCS Auxerre 428.156.657

L'AGO du 30.06.2014 a, à compter du même jour, pris acte de la démission de Mme Virginie Magne de ses fonctions d'administrateur et nommé en remplacement en qualité de nouvel administrateur Mme Monique Abel-Coindoz née Robin dmt à Sainte Foy Les Lyon (69110) 9 Avenue de Linburg.

Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du TC d'Auxerre en annexe au RCS. Pour avis, Le Président-Directeur Général

AL893012761

BLENEAU INDUSTRIE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 600 000 Euros
Chemin des Vallées - 89220 Bleneau
345 234 140 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 23 juin 2014, il a été décidé de nommer en qualité de Président, en remplacement de Monsieur Alain Martineau, démissionnaire, la société BOWDEN SERVICES, société à responsabilité limitée au capital de 37 500 €, dont le siège social est sis 423 Route Saint Martin 13480 Cabries, immatriculée au RCS d'Aix-en-Provence sous le numéro 482 639 887, représentée par son gérant Monsieur Jean-Maurice Schmidt demeurant 423, Route Saint-Martin - le Clos Saint-Pierre - 13480 Cabries. L'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Jean-Jacques Fournel, Directeur Général, et décidé de ne pas le remplacer.

Le dépôt légal sera effectué au RCS d'Auxerre.

AL893012856

SARL M.P.L NITRY

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 622,45 €
Siège social : lieudit : Les Préaux
89310 Nitry
RCS Auxerre B 402 183 917
SIRET : 402 183 917 00028

Nomination commissaires aux comptes

Aux termes d'une résolution prise en assemblée générale extraordinaire des associés, réunie le 23 juin 2014, il a été décidé de nommer :

- comme commissaire aux comptes titulaire, la Société «SAS EQUINOXE», représentée par Monsieur Stéphane Bouchetard, dont le siège social est situé à Dijon (21000), 8 avenue Jean Bertin (RCS 382 711 489), membre de la compagnie des Commissaires aux comptes de Dijon. Celle-ci est nommée pour une durée de six exercices, à compter de l'exercice 2013, clos le 31 décembre 2013.

- comme commissaire aux comptes suppléant, la société « SARL SB CONSEIL», représentée par Monsieur Stéphane Bouchetard, dont le siège social est situé à Dijon (21000), 18 rue Amiral Courbet (RCS 419 345 111), membre de la compagnie des commissaires aux comptes de Dijon. Celle-ci est nommée pour une durée de six exercices, à compter de l'exercice 2013, clos le 31 décembre 2013.

Pour avis
Le gérant Guy Magnon.

AL893012869

LES OPALINES AUXERRE

SARL au capital de 40 000 euros
Siège social :
27 bis - 29 Avenue Denfert Rochereau
89000 Auxerre
387 952 740 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 12/06/2014, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé :

Monsieur Jean-Guy Cottin demeurant 25 avenue du Président Kennedy 68200 Mulhouse, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,

La SASU DUFETEL ayant son siège Immeuble Plein Ouest - 65 rue de la Paix 97133 St Barthélémy, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant,

pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019.

Pour avis
La Gérance

AL893012876

SHAMROCK ENVIRONNEMENT

Société par Actions Simplifiée
au capital de 103 750 €
Siège social : 22 avenue Jean Mermoz
89000 Auxerre
425 520 194 RCS Auxerre

Par décisions du 23/06/2014, l'Associée Unique constatant que les mandats des Commissaires aux Comptes titulaire (ERNST & YOUNG et Autres) et suppléant (AUDITEX) viennent à échéance, a décidé de ne pas les renouveler et a nommé en qualité de Commissaires aux Comptes titulaire, MAZARS (784824153 RCS Nanterre), et suppléant CBA (382420958 RCS Nanterre), demeurant 61 rue Henri Regnault - Tour Exaltis - 92400 Courbevoie. Mention en sera faite au RCS d'Auxerre.

AL893012878

FINANCIERE LMJ

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 066 250 euros
Siège social : 21 rue de l'Europe
89100 Maillot
433 187 705 RCS Sens

Lors de l'AGO du 20/12/2013, l'Assemblée Générale a pris acte de l'expiration des mandats des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants et de la fusion absorption de la société SARL BDO ABPR SEINE & YONNE par la société SARL BDO IDF intervenue en date du 30 septembre 2013.

Elle décide de nommer :

- En remplacement de Monsieur Marc TETU, la société EVRYENNE D'AUDIT, dont le siège social se situe - Immeuble du Clos de l'Agora- 1 rue des Mazières à Ery en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire et Monsieur Francis LOUCHE demeurant à Gif-sur-Yvette (91190) 19 rue de la Petite Coudraie, en qualité de co-commissaire aux comptes suppléant pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2019.

- Suite à la fusion précitée, la société BDO IDF SARL, demeurant à Versailles (78000), 7 rue du Parc de Clagny en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire, et, en remplacement de la SA A.B.P.R., la société DYNA AUDIT SAS, sise à Paris (75008), 35 rue de Rome en qualité de co-commissaire aux comptes suppléant, et ce pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2019.

Dépôt légal des formalités au TC de Sens.
Pour avis
La gérance

AL893012882

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cédex

IMMOBILIERE MAULNY

Société civile
au capital de 129 581,65 euros
Siège social : 5 rue de la Source Maulny
89240 Chevannes
RCS Auxerre 351 239 942

Avis de nomination d'un cogérant

Aux termes d'une délibération en date du 14 juillet 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé :

Madame Isabelle Wlasniak, demeurant 6 rue des Roses 77177 Brou sur Chantereine, en qualité de cogérant pour une durée illimitée.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis
La Gérance

AL893012883

KEP TECHNOLOGIES INTEGRATED SYSTEMS

SAS au capital de 8.500,000€
Siège : ZA Les Pelletiers
89100 Soucy
319 948 576 RCS Sens

Par décision en date du 12/06/2014, l'associé unique a nommé, à compter de ce jour, la SARL « Cabinet PRADAL et ASSOCIES» ayant son siège social à Nice (06000) 32 rue Hôtel des postes le Voltaire (389 863 895 RCS Nice), en qualité de commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Mme Claire Pétrin, non renouvelé.

Pour avis

AL893012890

DÉMISSION

Office Notarial de Clamecy
(58500)

SCI DES 51 ET 53 RUE THENARD

société civile immobilière,
au capital de 1524,49 €
Siège social : Sens (89100)
8 rue Etienne Mimard
RCS Sens SIREN 345 077 879

Aux termes de deux actes reçus par Me Dinet, notaire à Clamecy le 29 avril 2014 et le 18 juillet 2014. Monsieur Jean-François Bouquillon, commerçant, demeurant à 85000 Tiznit (Maroc) amicales Mirleft, mais domicilié chez Me Olivie, avocate à Paris (75003) 26 rue Beaubourg, a démissionné à compter du 29 avril 2014 de ses fonctions de gérant de la «SCI DES 51 ET 53 RUE THENARD»

En remplacement, a été nommée, à compter du 29 avril 2014, Madame Claudine Renée Marguerite Mettey, employée, demeurant à Paris (12ème arrondissement) 14 rue de l'Aubrac pour une durée indéterminée.

Pour avis et mention.

AL893012828

POUR VOS ANNONCES LÉGALES
On s'occupe de tout !

Connaissez-vous les SERVICES PLUS du journal ?

- ✓ Paiement par carte bancaire
- ✓ Attestation de parution par fax ou mail
- ✓ Relecture attentive de vos annonces avant parution
- ✓ Modèles d'annonces à votre disposition
- ✓ Devis sur simple demande

Terres de Bourgogne

du **LUNDI** au **VENDREDI** dès 8h00

Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net - Fax 03 80 70 08 02

Terres de Bourgogne

Comment le préférez-vous ?

BULLETIN D'ABONNEMENT
À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Votre abonnement 2014



1 > Version **Papier**



2 > Version **Numérique**



3 > Version **Papier + Numérique**

Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
Je règle € par carte bancaire N° / / /
date d'expiration: /

Prénom Nom
Raison sociale
Adresse
Lieu-dit CP Ville
Tel. Fax
Mobile Signature
Email:

☐ **Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail**

*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits & légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

Je demande une facture

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER**
1 ☐ Pour 1 an 100 € ☐ Pour 2 ans 189 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

Je m'abonne à la version **NUMERIQUE**
2 ☐ Pour 1 an 50 € ☐ Pour 2 ans 100 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
Pour 1 an 35 € Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

Je m'abonne à la version **PAPIER + NUMERIQUE**
3 Pour 1 an 115 € Pour 2 ans 200 €
1 revue Réussir de mon choix*
Pour 1 an 35 € Pour 2 ans 70 €
TOTAL

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

La location gérance du fonds de commerce de « Bar -Brasserie » sis et exploité à Toucy 89130, 1 Place de l'Hôtel de Ville, Confiée par acte sous seing privé en date du 12/01/2011 par la société CARESTO, SARL au capital de 1.500 euros, ayant son siège social : 2 la Croix Georges 89130 Moulins sur Ouanne, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le numéro 500 332 044 à la société « SARL D'EXPLOITATION GODART » SARL au capital de 1.000 euros, ayant son siège social 1 Place de l'Hôtel de Ville 89130 Toucy, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le numéro 529 847 428, a pris fin le 31/01/2014.

Pour avis,

AL893012872

Suivant acte SSP en date du 25/06/2014 Madame Josiane Flament demeurant au 14 rue de la Ville 89740 Cruzy-le-Châtel a confié la location-gérance à Monsieur Daniel Leroy demeurant au 14 rue de la Ville 89740 Cruzy-le-Châtel, son fonds de commerce de :

Café, tabac sis et exploité au 14 rue de la Ville, 89740 Cruzy-le-Châtel;

La présente location-gérance est consentie et acceptée pour une durée de Trois années ans à compter du Premier juillet 2014 pour se terminer le Trente juin 2017, renouvelable par tacite reconduction.

AL893012885

VENTE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 juin 2014 à Augy, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique.

Dénomination sociale : EDDY J. ALPHONSE.

Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique.

Objet : Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacier, vente de boissons.

Capital social : 5 000 euros.

Siège social : 7 rue Pinon, 89290 Augy.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérant : M. Eddy Jean-Alphonse, demeurant 1 rue des Tremblats, 89290 Augy

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

AL893012715

▶ Sudoku

	7							3
			4	9				8
9			5				6	
	6	1	2	3		7		
		5		4	9	8	1	
	9				2			1
1				6	7			
8							3	

Résultat du précédent numéro

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

4	6	7	3	2	5	8	9	1
9	8	3	1	7	6	2	5	4
1	5	2	4	8	9	3	7	6
3	9	4	6	5	2	7	1	8
5	1	8	7	3	4	6	2	9
7	2	6	8	9	1	4	3	5
2	3	1	5	4	8	9	6	7
6	4	9	2	1	7	5	8	3
8	7	5	9	6	3	1	4	2

Jaurès, l'Homme en majuscule

Le 31 juillet 1914, Jean Jaurès était assassiné au coeur de Paris. 100 ans après, des expositions proposent de redécouvrir le parcours de ce célèbre humaniste et son discours.

Grande exposition avec les Archives nationales, film, livres(1), flamme de la paix, rétrospective itinérante : la Fondation Jean Jaurès met en œuvre partout en France et tout au long de l'année 2014 de nombreuses initiatives pour commémorer le centenaire de l'assassinat de Jean Jaurès. Dans le Puy-de-Dôme, le Conseil général propose jusqu'à la fin du mois de juin de revenir sur le parcours de cet humaniste qui aura combattu la guerre jusqu'à son dernier souffle.

Son assassinat, le 31 juillet 1914, donne le signal de l'inéluctable : le 3 août, l'Allemagne déclare la guerre à la France. «*Héros tué en avant des armées*», Jaurès, qui avait redouté la violence et pressenti les horreurs de la Grande Guerre, devient «*le martyr de la paix*». Mais, au-delà de son combat pour la paix, cet homme reste peu connu. Les facettes de la personnalité de Jaurès sont multiples : il fut un grand intellectuel ouvert à la modernité, un leader socialiste éloigné de tout sectarisme, un journaliste humaniste attaché aux droits de l'homme, un grand orateur admiré et respecté, un défenseur des valeurs de la République et un compagnon de lutte aux côtés des ouvriers, des syndicalistes mais aussi des paysans. Remettre en pleine lumière, ces facettes méconnues du personnage telle est l'ambition de l'exposition «*Jean Jaurès l'époque et l'histoire*».



Pama. Sophie Giraud

Partir de l'idéal pour aller vers le réel, le concret, tel est l'un des enseignements laissé par Jean Jaurès.

Intelligence

Né à Castres dans le Tarn, le 3 septembre 1859, Jaurès restera l'un des plus grands tribuns de l'histoire parlementaire. Au collège, il récolte tous les prix. Il sort premier de l'école normale. À 26 ans, alors qu'il est professeur agrégé de philosophie, il devient le plus jeune député. Battu en 1889 dans le cadre du scrutin d'arrondissement, Jaurès reprend son enseignement à la faculté de Toulouse. Il est reçu docteur en philosophie en 1892 avec sa thèse principale : «*De la réalité du monde sensible*» et sa thèse secondaire en latin «*des origines du socialisme allemand chez Luther, Kant, Fichte et Hegel*». Il continue également son activité politique ; depuis 1887, il collabore à la Dépêche, et il devient conseiller municipal, puis maire adjoint à l'instruction publique de Toulouse. Son expérience, sa connaissance des milieux ouvriers et des militants socialistes, ses travaux et ses recherchent l'orientent vers le socialisme. Cette évolution se concrétise définitivement avec la grève des mineurs de Carmaux. Mais ce lecteur de Marx, refusant d'admettre la lutte des classes comme unique moteur de l'Histoire, inscrivit le socialisme démocratique dans la continuité de la Révolution française et de l'idéal républicain. C'est dans cette perspective qu'il s'efforça d'unifier les différentes tendances du mouvement ouvrier français en fondant le journal L'Humanité en 1904 et la SFIO l'année suivante. D'abord hésitant sur le cas du capitaine Dreyfus, il se lança dans la bataille dès qu'il acquit la certitude qu'une erreur judiciaire avait été commise : «*Si Dreyfus est innocent, il est dépouillé, par l'excès même du malheur, de tout caractère de classe, il n'est plus que l'humanité elle-même au plus haut degré de misère et de désespoir qui se puisse imaginer.*» Humaniste en politique, Jean Jaurès fut un abolitionniste convaincu, dont le discours contre la peine de mort a marqué les esprits. Ardent pacifiste à une époque où le nationalisme devenait une force importante de la vie politique, il préconisa une «*armée nouvelle*» défensive et démocratique.

> *«Prenez garde que le peuple ne dise, demain, que vous aviez le maximum de vigueur pour sauvegarder vos personnes, et le minimum de forces pour défendre vos idées.»*
> Jean Jaurès - 16 juin 1914

Sophie Chatenet-Giraud

(1) Jean Jaurès, de Gilles Candar et Vincent Duclert, Fayard, 688 page 27 euros.

Jaurès et les paysans

Interpellé à la Chambre des députés sur la crise agricole, Jaurès dira le 19 juin 1897 : «*Toujours, depuis dix-huit siècles, sous la discipline des grands domaines gallo-romains, sous la hiérarchie de la propriété féodale, sous l'égoïsme de la propriété bourgeoise et financière, toujours ils ont laissé couler vers d'autres, vers une minorité oisive, les sources du blé et du vin, de richesse, de force et de joie qui jaillissent de la terre sous leur outil, sous leur effort*». Dans la Dépêche, en septembre 1897 : «*les paysans ne pardonnent pas à ceux qui ont essayé de terroriser le pays et d'y supprimer toute parole libre. Ils ne sont plus les résignés, les dociles qu'on mène comme on veut. Ils savent qu'il y a de grandes et difficiles questions et ils veulent les connaître ; ils veulent penser par eux-mêmes, et non sur un signe du maître quel qu'il soit ; et, quand leur député vient s'expliquer avec eux, ils s'indignent contre l'organisation de police qui supprime la réunion*».

Hommage

Le Tarn mobilisé derrière son Héros

«*L'héritage de justice et de paix qu'il nous a laissé continue de vivre. Pas un homme politique aujourd'hui qui ne cite en exemple l'engagement de celui qui a eu le courage de chercher la vérité pour mieux la dire et qui s'est s'adressé à «toutes les intelligences libres»*, explique Thierry Carcenac, président du Conseil général du Tarn (photo). C'est un Jaurès humaniste, républicain convaincu, défenseur des droits de l'homme et ardent pacifiste auquel rend hommage tout un département. Les expositions présentées dans les musées départementaux (musée-mine à Cagnac-les-Mines, Centre d'art du Verre à Carmaux, Château-musée du Cayla à Andillac et le musée du textile à Labastide-Rouairoux) et aux Archives départementales révèlent un homme «*à la pensée internationalistes, contemporaine et toujours universelle*», comme le souligne Thierry Carcenac. Cette double dimension à la fois nationale et internationale sera visible à travers des documents conservés aux Archives du Tarn (sa période enseignante, son engagement dans les grèves de Carmaux, de Graulhet, ses interventions



Crédit photo : PAMAC/SOPHIE GIRAUD

au congrès socialiste de Toulouse, etc.) mais aussi dans d'autres institutions patrimoniales notamment aux Archives nationales à Paris. De même, une randonnée départementale «*Sur les terres de Jaurès*» mènera le promeneur de façon originale sur les différents lieux où Jaurès a vécu, enseigné, milité et combattu dans les luttes ouvrières locales (verriers, employés des mégisseries).